

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

La fin d'un modèle agricole ? Transmissions et mutations des fermes familiales en Wallonie

Une étude qualitative et intergénérationnelle au croisement du
social, de l'économie et de l'identitaire

Autrices : Violette Renier et Julie Peemans

Promotrice : Julie Hermesse

Lecteur : Etienne Verhaegen

Année académique : 2024-2025

Master en Sociologie

Avant-Propos	5
Partie I : Introduction	7
Partie II : Description de l'objet de recherche	9
1. L'exploitation familiale qu'est-ce que c'est ? (Rédigé par Julie Peemans)	9
2. Situation actuelle de l'agriculture familiale en Wallonie (Rédigé par Julie Peemans)	10
2.1. Introduction générale	10
2.2. Spécificités géographiques de l'agriculture et productions principales en Wallonie	11
2.3. Historique des transformations agricoles et enjeux contemporains	12
2.3.1. Mécanisation et remembrement	12
2.3.2. La PAC et l'essor du productivisme	13
2.3.3. Quand la PAC favorise les capitalistes : concentration des terres et exclusion des agricultures familiales	16
2.4. Les réponses régionales aux problèmes de la transmission et de l'installation	19
2.4.1. Les projets concernant la transmission	19
2.4.2. Les projets d'aide à l'installation et aux investissements (rédigé par Violette Renier)	21
3. L'agriculture, un sujet sociologique ? (Rédigé par Violette Renier)	23
3.1. La sociologie rurale avant la seconde révolution agricole	24
3.1.1. La sociologie rurale selon les auteurs classiques	24
3.1.2. Une vision essentialisante et folkloriste du rural	26
3.2. La sociologie rurale à partir de la seconde révolution agricole	27
3.2.1. Transformation du modèle agricole, « la fin des paysans »	28
3.2.2. Fin de l'opposition ville-campagne, vers une fin de la ruralité ?	29
3.3. Les études actuelles en sociologie rurale	31
4. Les liens sociaux au sein de l'exploitation familiale	33
4.1. Évolution de la structure familiale (Rédigé par Violette Renier)	33
4.2. Entre liens de production et liens familiaux (Rédigé à quatre mains)	35
4.3. Modernisation agriculture et mutations des dynamiques familiales (Rédigé par Julie Peemans)	36
5. La transmission qu'est-ce que c'est ?	37
5.1. Une approche anthropologique de la transmission intergénérationnelle (rédigé par Violette Renier)	37
5.2. La transmission comme processus de reproduction sociale (Rédigé par Julie Peemans)	40
6. Notre objet d'étude	41

Partie III : Méthodologie (Rédigé à quatre mains)	43
1. Une étude inductive	43
2. Mise en œuvre d'un mémoire commun	44
2.1. Choix d'un travail collaboratif	44
2.2. Organisation de la coopération	44
3. Collectes de données	45
3.1. Outil de collecte des données : le calendrier de vie	45
3.2. Échantillonnage	47
3.2.1. Choix des catégories	47
3.2.2. Composition d'échantillon d'enfants d'agriculteurs (rédigé par Violette Renier)	48
3.2.3. Composition échantillon d'agriculteurs cédants (rédigé par Julie Peemans)	52
3.3. Déroulement des entretiens	55
3.3.1. Violette	55
3.3.2. Julie	57
3.4. Notre rapport au terrain	57
3.4.1. Violette	58
3.4.2. Julie	59
Partie IV : Analyse (Rédigé à quatre mains)	61
1. Méthode d'analyse : théorisation ancrée	61
2. Différents profils d'agriculteurs et schémas de reprise	62
3. Importance de la préparation	66
3.1. La socialisation comme préparation à la reprise	66
3.1.1. Le modèle traditionnel de socialisation : vocation, désignation, transmission	66
3.1.2. De la socialisation à l'auto-désignation : une individualisation du processus de reprise	73
3.1.3. Culpabilité lors des non-reprises	79
3.1.4. Conclusion : socialiser pour préparer la transmission, mais encore ?	80
3.2. Préparation matérielle	81
3.2.1. Une ferme reprenable ?	81
3.2.2. L'insuffisance des aides pour surmonter ces obstacles	85
3.2.3. Le faible montant des retraites	86
3.2.4. Conclusion	86
4. Facteurs explicatifs du manque de préparation	87
4.1. Les aspects psychologiques comme frein à la préparation	87
4.1.1. La cession de l'activité agricole : une rupture identitaire	88
4.1.2. Le déni de la transmission : quand l'avenir de l'exploitation reste en suspens	90

4.1.3.	La recherche du successeur idéal : entre exigences et manque de confiance	90
4.1.4.	Vivre et travailler au même endroit : une barrière à la transmission hors cadre familial	92
4.1.5.	Conclusion	93
4.2.	Violences modernes envers les agriculteurs : impacts sur la santé mentale et la transmission du métier	93
4.2.1.	Violences subies par les agriculteurs	94
4.2.2.	Conséquences de cette double violence : isolement social, impacts sur la santé mentale et transformation du couple	100
5.	Vous avez dit : « un rapport au travail différencié » ?	108
6.	Les enjeux d'héritage : entre conflits et tabous	112
Partie V : Conclusion		116
1.	Conclusion de nos analyses	116
2.	Impacts sociétaux de la disparition de l'agriculture familiale	122
2.1.1.	Des répercussions sur tout l'écosystème para-agricole	122
2.1.2.	Un enjeu central pour la souveraineté alimentaire	122
2.1.3.	L'avenir des pratiques agroécologiques en question	123
2.1.4.	Coopératives et solidarités en péril	124
2.1.5.	La multifonctionnalité agricole mise à mal	124
Bibliographie		125
Annexes		149
1.	Annexe : Bail à ferme	150
2.	Annexe : Aide à l'installation.	151
3.	Annexe : Guide d'entretien exploratoire	153
4.	Annexe : Calendriers de vie	156
4.1.	Arthur	156
4.2.	Camille	158
4.3.	Romain	160
4.4.	Louise	162
4.5.	Gustave	164
4.6.	Lucas	166
4.7.	Marc	168
4.8.	Henriette et Armand	170
4.9.	Colette et Bernard	172
4.10.	Gabin et Jasmine	174

4.11.	Marcel et Marceline	176
4.12.	Ghislaine et Bob	178
4.13.	José et Josette	180

Avant-Propos

Dans ce mémoire, nous optons pour une écriture non inclusive afin de faciliter la lecture, mais également parce que les agriculteurs rencontrés sont majoritairement des hommes. Cette démarche ne vise en aucun cas à invisibiliser la présence des femmes dans ce secteur. Au contraire, nous nous inscrivons dans la contestation de leur invisibilisation dans la recherche (inspiré d' Hermesse et al., s. d.).

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre profonde gratitude à notre directrice de mémoire, Madame Julie Hermesse, pour son accompagnement tout au long de ce travail. Ses relectures attentives et ses remarques pertinentes nous ont grandement aidé à l'évolution et à la qualité de ce mémoire.

Nous remercions également infiniment l'ensemble des agriculteurs, agricultrices et enfants d'agriculteurs qui ont accepté de nous consacrer de leur temps. Leur disponibilité, leur sincérité et leurs partages d'expériences ont été essentiels à la réalisation de cette recherche, sans lesquels elle n'aurait pas été possible. Merci infiniment.

Nous tenons également à remercier nos parents, colocataires et amis pour leurs relectures attentives, leurs conseils et leur soutien tout au long de la rédaction du mémoire.

Déclarations de déontologie

« Nous déclarons sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de notre plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Nous déclarons avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Partie I : Introduction

Ce mémoire aborde la problématique de la transmission des exploitations agricoles familiales en Wallonie, un défi majeur pour la pérennité de ce modèle agricole. Aujourd'hui, en Wallonie, 80 % des fermes ne trouvent pas de repreneur (SPW, 2024a), ce qui souligne l'urgence de cette problématique.

Notre étude adopte une approche systémique, examinant la transmission sous ses aspects macrosociologiques et microsociologiques pour en saisir toute la complexité. Depuis la Seconde Guerre Mondiale, le secteur agricole subit de profondes mutations, influencées par des évolutions souvent contradictoires des politiques agricoles et environnementales, les exigences accrues des filières agroalimentaires et un regard social de plus en plus critique sur les pratiques agricoles. Ces changements redéfinissent les modalités d'exercice du métier, les identités professionnelles et les conditions de vie des agriculteurs. Ces mutations interagissent avec d'autres dynamiques, notamment celles du travail et de la famille. En effet, on observe une transformation des attitudes face au travail et un déclin de l'influence familiale dans les choix de vie individuels. De plus, le modèle agricole traditionnel, centré sur la famille, tend à s'effacer au profit d'une quête d'autonomie (Madelrieux et al., 2010).

Dans ce contexte de transformation des mondes agricole et familial, la transmission des fermes familiales devient un enjeu majeur, non seulement pour la continuité des exploitations mais aussi pour comprendre les dynamiques actuelles des campagnes wallonnes. Cette problématique se situe au carrefour de logiques économiques, sociales, identitaires et affectives, que ce mémoire propose d'explorer.

Pour ce faire, nous avons choisi une approche inductive et qualitative, basée sur quinze entretiens avec des agriculteurs cédants et des enfants d'agriculteurs. Cette méthode permet une analyse transversale et intergénérationnelle des enjeux, s'appuyant sur une méthode de théorisation ancrée.

Ce mémoire est structuré en cinq parties distinctes. Nous commençons par cette introduction. Ensuite, nous décrivons notre objet d'étude, concluant cette section par notre question de recherche. La troisième partie est dédiée à notre méthodologie de recherche et à la description de notre échantillon. Nous poursuivons avec l'analyse de nos entretiens, enrichie par la littérature. Dans cette section, nous détaillons la méthode d'analyse par théorisation ancrée et examinons en profondeur les divers facteurs

émergents de nos entretiens. Enfin, dans la cinquième et dernière partie, nous établissons des liens entre les facteurs identifiés dans la quatrième partie, à travers une modélisation et une théorisation. Nous y explorons également la manière dont la disparition de l'agriculture familiale risque d'influencer les autres pans de la société.

Partie II : Description de l'objet de recherche

1. L'exploitation familiale qu'est-ce que c'est ? (Rédigé par Julie Peemans)

Ce mémoire s'intéresse à un modèle d'exploitation agricole qualifié de "familial". Comme le souligne la revue *Autre Part*, la notion d'agriculture familiale suscite des débats et ne fait pas consensus dans les sciences humaines et géographiques (Sourisseau et al., 2012). Pour ce travail, nous avons choisi de nous appuyer sur une définition à dominante économique, que nous jugeons mieux adaptée au contexte étudié.

L'agriculture familiale se définit comme étant une exploitation agricole sur laquelle la propriété et le contrôle de la gestion, transmis d'une génération à l'autre, sont dans les mains d'individus liés par la parenté ou le mariage et qui réalisent le travail agricole (Gasson et al., 1993 ; Petit, 2006 ; Bjorkhaug et Blekesaune, 2008) cité dans (Guétat-Bernard, 2015). Elle se définit donc selon deux critères principaux. D'une part, la main-d'œuvre est majoritairement fournie par les membres de la famille, excluant les travailleurs temporaires ou saisonniers. Le caractère familial du travail se caractérise par une relation non-contractuelle et peu ou pas monétisée. D'autre part, la famille détient la propriété majoritaire du capital productif, assurant ainsi son contrôle sur les décisions de l'exploitation. Ce modèle peut couvrir un large spectre, allant de la petite exploitation maraîchère, à la grande exploitation intensive (Mundler & Rémy, 2012). L'exploitation familiale se distingue de l'agriculture patronale, qui mobilise principalement une main-d'œuvre salariée non familiale, et de l'agriculture entrepreneuriale, dite aussi de firme, où les propriétaires du capital sont déconnectés des travailleurs agricoles. Ces trois formes s'inscrivent sur un continuum, avec l'agriculture familiale d'un côté et l'agriculture entrepreneuriale de l'autre. Notons que ces trois formes peuvent s'entremêler (Bied-Charreton, 2024; Cournut et al., 2010).

En Wallonie, la proportion de la main-d'œuvre familiale en agriculture est de 80,7 %. C'est pourquoi nous allons analyser la littérature à propos du sujet, avec ses tendances passées et actuelles. Il est tout de même notable que la main d'œuvre non familiale est en augmentation depuis les années 80 (Statbel, 2022).

2. Situation actuelle de l’agriculture familiale en Wallonie

(Rédigé par Julie Peemans)

2.1.Introduction générale

L’agriculture en Wallonie est un secteur clé qui représente une part importante de l’économie rurale de la région. En effet, la valeur de la production agricole et horticole wallonne s’élevait à 2,58 milliards d’euros en 2022. La part de l’agriculture (avec la Flandre comprise) dans le PIB belge est de 0,63%, et représente 5,6% des exportations (SPW, 2024c).

Toutefois, comme expliqué, elle traverse une période de profondes transformations. Depuis plusieurs décennies, on assiste à une réduction significative du nombre d'exploitations agricoles familiales, avec une spécialisation accrue et un agrandissement des surfaces agricoles.

Aujourd’hui, l’agriculture en Wallonie se trouve confrontée à plusieurs défis majeurs. Parmi ceux-ci, la question de la transmission des exploitations agricoles familiales est devenue centrale. En effet, l’âge moyen des agriculteurs est de 55 ans, et quatre sur cinq n’ont toujours pas de repreneur pour leur exploitation (Réseau wallon PAC, 2024). Le nombre d’agriculteurs et d’agricultrices a également fortement diminué, avec une perte moyenne de 62 travailleurs agricoles par semaine au cours des 40 dernières années (Statbel, 2024). Cette situation compromet la pérennité du modèle familial ainsi que la gestion durable des terres.

En outre, les exploitations agricoles subissent d’importantes pressions économiques, dues notamment aux fluctuations des prix des produits agricoles et des terres.

La mise en avant de chacun de ces éléments nous semble indispensable pour comprendre où en est actuellement le secteur agricole wallon, et les impacts que cela a sur la difficulté de transmettre sa ferme. C’est pourquoi, ce chapitre sera divisé en plusieurs parties. Il commencera par détailler les spécificités géographiques, avec les agricultures associées, de la région. Ensuite, il détaillera les éléments historiques afin d’expliquer et comprendre les difficultés strictement économiques auxquelles font face les agriculteurs aujourd’hui. Enfin, le chapitre terminera par les solutions apportées par les différentes institutions belges et européennes au problème du manque de renouvellement générationnel.

2.2. Spécificités géographiques de l'agriculture et productions principales en Wallonie

La Wallonie est divisée en dix régions agricoles, dont chacune présente des particularités qui influencent les types de cultures et d'élevages pratiqués. Elles se répartissent comme suit : Région limoneuse (sols constitués de matériaux de type granulaire de taille comprise entre le sable et l'argile) ; Région sablo-limoneuse ; Région herbagère ; Campine hennuyère ; Condroz ; Fagne ; Famenne ; Haute Ardenne ; Ardenne ; Région jurassique (Binard, 2007; SPW, 2024b).

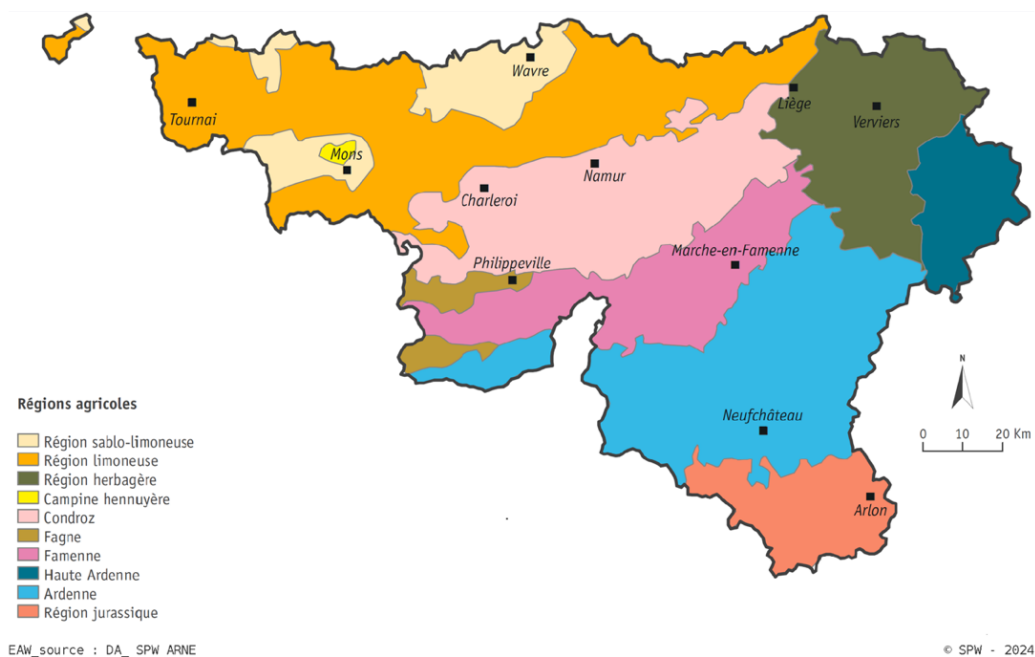
Voici leurs principales caractéristiques :

- Dans la région limoneuse, un peu plus de la moitié des exploitations professionnelles sont spécialisées en grandes cultures, et 18% combinent cultures et bovins.
- En Ardenne, l'élevage de bovins viandeux est l'activité agricole principale. L'autre part importante de l'activité est la combinaison de bovins viandeux et laitiers. Ceci s'explique par les conditions climatiques et la nature des sols qui limitent les cultures de céréales et autres cultures industrielles.
- Dans le Condroz, l'activité agricole principale est les grandes cultures. Les terres agricoles y sont consacrées aux céréales, aux fourrages, aux betteraves sucrières et aux plantes oléagineuses.
- La région herbagère, quant à elle, est largement dédiée à la production de lait. Un tiers des exploitations wallonnes spécialisées en bovins laitiers se retrouvent dans cette région-là.
- En Famenne, l'agriculture est principalement orientée vers l'élevage de bovins viandeux, en raison de la fertilité plus limitée des sols.
- Dans la région sablo-limoneuse, les cultures céréalières et industrielles sont les activités agricoles principales.
- En Haute-Ardenne, l'élevage bovin domine également, dû à la prédominance de prairies naturelles.
- La Fagne est marquée par la prépondérance des prairies naturelles, adaptées à l'élevage de bovins, principalement laitier.
- Dans la Campine hennuyère, l'agriculture se concentre sur les cultures céréalières.

- Les sols de la Région jurassique sont constitués d'une alternance de calcaire sableux, d'argile et de marne, son sol est profond et parfois humide. 89 % de la superficie est dédiée aux prairies permanentes et aux fourrages (SPW, 2024b).

Ces régions agricoles se répartissent de manière spécifique sur le territoire wallon (voir Carte 1 ci-dessous).

Carte 1. Localisation des régions agricoles en Wallonie



Source : (SPW, 2024a)

2.3. Historique des transformations agricoles et enjeux contemporains

Comme expliqué précédemment, afin de mieux comprendre la situation agricole actuelle, il nous semble pertinent de revenir sur les grandes transformations qu'a subi l'agriculture wallonne et européenne depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

2.3.1. Mécanisation et remembrement

Le paysage rural wallon, et plus largement européen, a connu de profondes transformations depuis la Deuxième Guerre Mondiale, dont les impacts se font encore ressentir aujourd'hui.

En effet, la situation d'après-guerre a constitué une opportunité pour le capitalisme de s'implanter massivement dans un secteur encore largement paysan. La mécanisation, soutenue par le Plan Marshall, a ouvert un nouveau marché pour l'industrie des machines agricoles, des engrais et de la pétrochimie, transformant l'agriculture en débouché stratégique (Congressional Research Service, 2018). Dans cette continuité, le gain de productivité a libéré une main-d'œuvre abondante qui a pu être transférée vers l'industrie et les services, accélérant ainsi la croissance des Trente Glorieuses (Blancheton et al., 2022). L'intégration de l'agriculture dans la logique productiviste a donc servi un double objectif : rentabiliser un secteur nouvellement industrialisé et alimenter en force de travail les branches les plus profitables de l'économie.

Dans cette continuité, des aménagements de territoires ont eu lieu, plus connu sous le nom de « remembrement légal de biens ruraux ». L'objectif était de regrouper les petites parcelles agricoles, qui, à l'époque, étaient souvent évaluées à quelques ares et entrecoupées par des haies. Ces haies, qui abritaient des écosystèmes et jouaient un rôle dans la prévention des inondations, ont été supprimées au profit de parcelles plus vastes, permettant de rentabiliser l'espace et d'augmenter la production (Léraud et al., 2024). C'est ce que Léo Magnin a étudié dans son ouvrage *La vie sociale des haies* paru en août 2024. En effet, celui-ci reconnaît les haies comme des réservoirs de biodiversité, puits de carbone, sources d'énergie renouvelable, freins à l'érosion et trames paysagères (Magnin, 2024). Entre les années 60 et 80, les superficies des périmètres des surfaces agricoles se sont agrandies en moyenne en Belgique de 410 ha durant la première décennie, 943 ha durant la seconde et 1.350 ha durant la troisième (Christians, 1988).

2.3.2. La PAC et l'essor du productivisme

Ces impulsions modernisatrices ont été soutenues et renforcées par l'introduction de la Politique Agricole Commune (PAC) en 1962. Elle a été créée pour répondre à plusieurs défis majeurs : augmenter la productivité agricole, garantir des revenus stables et équitables aux agriculteurs, assurer une sécurité alimentaire pour les populations européennes, stabiliser les marchés et offrir des prix raisonnables aux consommateurs. Afin d'atteindre ces objectifs, un dispositif économique a été instauré pour soutenir les prix et réguler le marché. Ce système garantissait aux agriculteurs un prix fixe pour leurs produits, appliquait des droits de douane sur les importations, et prévoyait une intervention de l'État en cas de chute des prix. Les aides financières

octroyées aux agriculteurs étaient proportionnelles à la quantité totale de leur production (Commission européenne, 2007; Conseil Agriculture et pêche, 2025; l'Europe, 2025).

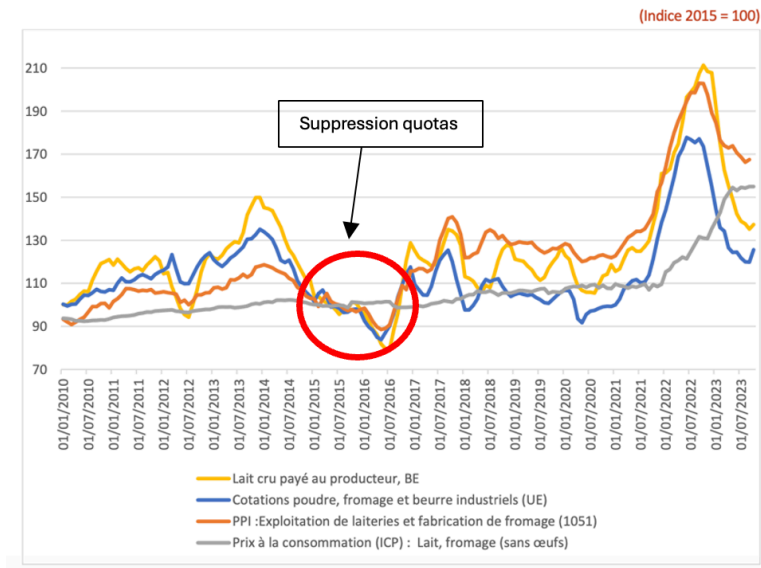
Cependant, la PAC a rapidement fait face à des déséquilibres, notamment une surproduction dans certains secteurs, générant des excédents coûteux à stocker et à écouler. C'est ainsi qu'à partir des années 1970 et 1980, des mesures de régulation ont été introduites pour limiter ces excédents. Les quotas laitiers, par exemple, instaurés en 1984, ont été une réponse directe à la surabondance de lait sur le marché. Dans le secteur de la viande, des restrictions et des primes à l'abattage ont été mises en œuvre pour contrôler la production bovine, bien que ces mesures aient été moins emblématiques que celles sur les produits laitiers (Commission européenne, 2007; Conseil Agriculture et pêche, 2025; l'Europe, 2025).

Depuis les années 1990, la Politique agricole commune (PAC) a été réformée à plusieurs reprises. En 1992, la réforme MacSharry a réduit les prix garantis, instauré des aides directes et introduit des mesures environnementales. En 2003, la réforme Fischler a découplé les aides de la production et conditionné leur versement au respect de normes environnementales, sanitaires et de bien-être animal. En 2013, une part importante des aides a été associée aux « paiements verts » destinés à encourager certaines pratiques agricoles durables. Toutefois, plusieurs évaluations ont souligné que ces mesures ont eu un impact limité, l'agriculture européenne restant en grande partie intensive, avec un respect du bien-être animal jugé insuffisant. Le budget de la PAC a par ailleurs diminué ces dernières années dans un contexte de politiques d'austérité (Commission européenne, 2007; Conseil Agriculture et pêche, 2025; European Court of Auditors, 2021; l'Europe, 2025).

Outre les réformes de la PAC, qui ont dès le départ encouragé l'augmentation des surfaces agricoles et de la production, d'autres mesures importantes ont été mises en place ces dernières années, entraînant davantage la disparition progressive des petites exploitations. C'est notamment le cas de la suppression des quotas laitiers. En avril 2015, leur abolition a soumis le prix du lait aux fluctuations du marché. Cette situation a conduit à une chute des revenus pour de nombreux petits agriculteurs, en raison de la surproduction qui a fait baisser les prix (voir Graphique 1 ci-dessous). En revanche, les grandes exploitations, mieux préparées à affronter cette nouvelle réalité, ont su profiter de cette législation pour augmenter leur production et renforcer leur

compétitivité, ce qui leur a permis de mieux résister à la crise (AFP, 2016; Girard, 2015).

Graphique 1. Prix du lait cru, cotation des produits laitiers, prix industriel et prix à la consommation (ICP) dans la filière lait.



Source : (Observatoire Des Prix - Institut Des Comptes Nationaux, 2024)

Cette modernisation et intensification de l'agriculture a transformé progressivement le paysan, ancré dans des valeurs traditionnelles et lié à la terre, en agriculteur moderne, technicien et chef d'entreprise. L'homme transformé est désormais déconnecté de la nature qu'il exploite au service du marché plutôt qu'au bénéfice de sa famille (Gervais, 2021).

La réforme de 2023-2027, avec un budget total de 387 milliards d'euros, la PAC vise à moderniser l'agriculture européenne en mettant l'accent sur les résultats et les performances. Cette réforme repose sur dix objectifs stratégiques, alignés sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Conformément au Pacte Vert pour l'Europe, elle intègre des ambitions écologiques renforcées : 40 % de son budget est consacré au climat et à la biodiversité, et des mesures telles que les éco-régimes encouragent des pratiques agricoles durables. La PAC introduit également des mécanismes de redistribution pour soutenir les petites exploitations, les jeunes agriculteurs, et améliorer l'égalité hommes-femmes dans le secteur. En termes d'innovation, elle bénéficie de 10 milliards d'euros alloués au programme Horizon Europe, renforçant les systèmes de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA) pour accélérer la transition écologique et numérique (l'Europe, 2025).

Toutefois, plusieurs organisations pro-environnementales dénoncent les incohérences de ces nouvelles réformes, notamment avec les objectifs de la stratégie « Farm to Fork ». En effet, cette dernière vise et prône un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement. Mais, plusieurs lacunes sont notables dans cette réforme PAC : un manque de cohérence environnementale, avec seulement 3 % de terres arables dédiées à la biodiversité, insuffisant pour restaurer les écosystèmes ; des mesures inadéquates pour réduire les pesticides et engrais, compromettant les objectifs de santé publique et environnementaux ; un soutien limité à l'agriculture biologique, avec seulement 25 % du budget des paiements directs alloués aux éco-régimes, insuffisant pour atteindre 25 % de terres agricoles biologiques d'ici 2030 ; et une orientation marché qui peut contredire les priorités écologiques, perpétuant des modèles de production intensifs. En somme, la PAC 2023-2027, ne réalise pas pleinement les ambitions de la stratégie Farm to Fork, dont il est jugé nécessaire de réaliser des ajustements plus stricts pour s'aligner sur les objectifs du Pacte Vert pour l'Europe (Ghijssels, 2020)

2.3.3. Quand la PAC favorise les capitalistes : concentration des terres et exclusion des agricultures familiales

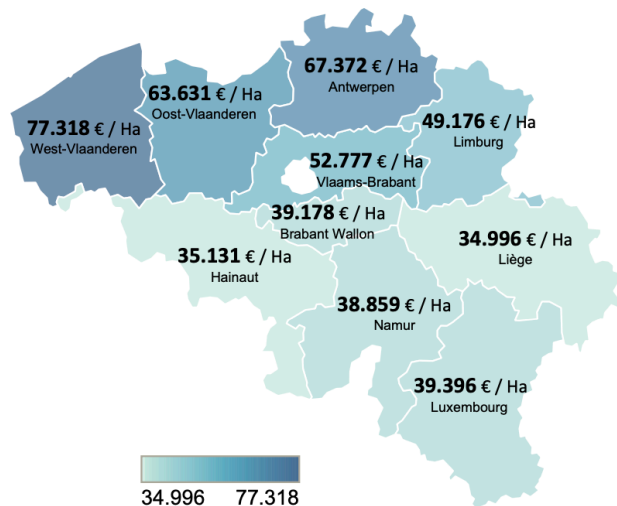
En Wallonie, la répartition des aides agricoles reste un sujet de tensions, notamment en raison de la présence de bénéficiaires qui ne sont pas directement impliqués dans l'agriculture. Certaines institutions publiques et sociétés privées, telles que les sociétés de gestion, continuent de percevoir des subventions, ce qui pose problème dans un contexte de réduction budgétaire de la PAC (Jassogne, 2015).

En effet, entre les propriétaires fonciers et les agriculteurs, les sociétés de gestion foncière jouent un rôle d'intermédiaire, mais leur présence soulève des enjeux majeurs. Ces structures, comme Sogessa, Agriland, Cense et Abbaye, ou encore Agriflor, permettent à des investisseurs, souvent issus de la noblesse, d'acheter des terres agricoles. En intervenant entre les propriétaires et les exploitants agricoles, ces sociétés contribuent à l'accaparement des terres, phénomène où de grandes entités s'approprient des superficies agricoles souvent au détriment des exploitations familiales. Cette situation entraîne une concentration des terres agricoles, souvent au profit de ces sociétés, ce qui accentue les inégalités d'accès aux terres pour les agriculteurs (CNCD 11.11.11 et al., 2025).

De plus, les sociétés de gestion bénéficient également des aides PAC car elles répondent aux critères d'« agriculteur actif ». La notion d'« agriculteur actif » est définie par quatre critères principaux, dont les trois premiers sont impératifs et doivent être remplis simultanément : a) L'exercice d'une activité agricole, b) L'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), c) La qualification, comprenant à la fois la formation et l'expérience, d) L'activité exercée ne doit pas figurer dans la liste négative des activités non agricole (SPW, 2024d). La notion d'agriculteur actif peut être détenue par n'importe quelle société respectant les trois premiers critères. En Belgique, une part importante des subventions de la PAC bénéficie aux sociétés de gestion ainsi qu'à des entreprises capitalistes plutôt qu'à de petits exploitants agricoles. Par exemple, les cinq premiers bénéficiaires des aides PAC sont des entités telles que la Logistieke en Administratieve Veilingsassociatie, qui a perçu 64 496 306,00 €, ou encore Telersvereniging Industriegroenten, avec 3 859 569,51 €. D'autres entreprises comme le Vlaams Centrum voor Agro-en Visserijmarketing (3 035 183,29 €), Unigrow (2 602 889,55 €) et Nationaal Agrarisch Centrum (2 461 908,40 €) complètent cette liste. Ainsi, ces cinq entités ont reçu un total de 76 489 857,75 €. En pourcentage du budget total de 1.862.000.000 €, cela représente environ 4,1 % des aides PAC (calculs propres sur base de Belpa, 2023). Ces structures, toutes de nature capitaliste, profitent bien plus des aides PAC par rapport aux petits agriculteurs, accentuant la concentration des terres et des ressources agricoles.

L'accaparement des terres par les grands groupes a fait tripler le prix des surfaces ces 10 dernières années, pour une moyenne de 36.368€ / ha (voir carte 2 ci-dessous). Notons également que, depuis la crise de 2008, les terres agricoles sont devenues un patrimoine refuge pour beaucoup de personnes non-issu du milieu. Actuellement, 30% des acquéreurs des terres agricoles ne sont pas des agriculteurs, et 10% des terres sont publiques (CNCD 11.11.11 et al., 2025; Fednot, 2022).

Carte 2. Prix moyen de l'hectare en Belgique en 2022 par Province.



Source : (Fednot, 2022)

Les conséquences de l'acquisition de terres par ces différents groupes ne se limitent pas à la spéculation foncière : elle fragilise également les agriculteurs locataires en leur imposant des contrats annuels (dits « de culture »). Contrairement aux baux à ferme (le principe de bail à ferme est illustré dans l'Annexe 1), ces contrats ne garantissent aucune stabilité, laissant les agriculteurs dans une situation de grande précarité, dépendants du renouvellement incertain de leurs engagements. C'est ce que dénonce Vincent Delobel, membre de la Fédération Unie de Groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA) auprès de la RTBF :

« D'habitude, on passe par le bail à ferme qui nous protège. Mais les contrats de moins d'un an proposé par Colruyt transforment les producteurs en faux indépendants. Ils pondent eux-mêmes des formes de contrats très précaires. Ils demandent des montants de loyer plus élevés que le fermage légal, ils nous privent de choisir ce que l'on cultive sur les terres. Il n'y a pas non plus de liberté de commercialisation : l'agriculteur vendra sa production uniquement à Colruyt, au prix que propose le groupe. » (Interviewé par Dejace, 2023).

Cette pratique place les agriculteurs dans une situation d'instabilité, de perte de contrôle sur leurs terres et les aliène aux grands groupes, ce qui renforce les difficultés d'installation des jeunes repreneurs.

2.4. Les réponses régionales aux problèmes de la transmission et de l'installation

Face à la crise générationnelle qui affecte profondément le secteur agricole, tant en Wallonie qu'à l'échelle européenne, plusieurs dispositifs politiques ont été mis en place pour tenter de soutenir la transmission des exploitations familiales. La baisse constante du nombre de jeunes agriculteurs, combinée à l'augmentation de l'âge moyen des chefs d'exploitation, a conduit les pouvoirs publics à reconnaître la transmission comme un enjeu stratégique pour la durabilité du modèle agricole. Ces réponses institutionnelles s'inscrivent à la croisée de plusieurs objectifs : favoriser l'installation de nouveaux entrants et accompagner les agriculteurs se trouvant dans la difficulté de transmettre. En Wallonie, comme dans d'autres régions européennes, cela se traduit par des mesures de soutien financier, d'accompagnement juridique et personnel, de formations ou encore de mise en réseau. Toutefois, la portée de ces politiques reste souvent limitée par des contraintes structurelles plus profondes, telles que l'accès au foncier, la concentration des terres ou les logiques de marché.

2.4.1. Les projets concernant la transmission

En Wallonie, l'un des dispositifs concrets mis en place pour répondre à la problématique du renouvellement générationnel est le projet Trans'Mission¹, coordonné par la Fédération Unie de Groupement d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA), la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) et Terre-en-vue. Ce projet a été mis en place dans le cadre du Plan de Relance en Wallonie, pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026 (Le Site officiel de la Wallonie, s. d.). Il vise à accompagner les agriculteurs en fin de carrière dans la transmission de leur exploitation, qu'il s'agisse d'un passage au sein de la famille ou à destination d'un repreneur extérieur. Le projet répond à un constat partagé : de nombreux agriculteurs approchent de l'âge de la retraite sans solution claire de succession, souvent faute d'anticipation, de soutien ou de visibilité sur les options possibles. Trans'Mission propose un accompagnement global, à la fois technique, juridique, économique et humain, dans une logique de confidentialité et de gratuité, afin de sécuriser les étapes du processus de cession. Il

¹ J'ai eu l'occasion de participer au projet Trans'Mission dans le cadre d'un stage réalisé au premier quadrimestre de l'année académique 2024-2025, ce qui m'a permis d'en observer les dynamiques internes et les enjeux concrets sur le terrain.

s'agit non seulement de préserver les structures agricoles existantes, mais aussi de rendre accessibles les terres et les outils de production à de nouveaux profils de porteurs de projets. En cela, le projet participe à repenser les formes de transmission dans un secteur en mutation, où les enjeux patrimoniaux, identitaires et professionnels s'entrecroisent.

Ce projet multidimensionnel propose des outils et des services adaptés pour accompagner les agriculteurs en fin de carrière (les cédants) et les jeunes agriculteurs ou repreneurs. Les activités organisées dans le cadre du projet reflètent cette ambition :

- Cafés Transmission : espaces d'échange conviviaux entre agriculteurs, souvent dans un cadre informel, permettant d'aborder les préoccupations liées à la transmission.
- Farm Dating : rencontres facilitant les échanges directs entre cédants et repreneurs potentiels, sur un modèle inspiré du speed dating.
- Formations : ateliers thématiques pour aider les cédants à mieux appréhender les étapes administratives, fiscales, et humaines de la transmission.
- Accompagnements individuels : suivi personnalisé des agriculteurs à travers des visites en ferme, des entretiens individuels, et l'élaboration de plans de transmission.
- Journée Partenaires : événement réunissant divers acteurs du secteur para-agricole afin de partager les enjeux, les défis, et les initiatives liées à la transmission des fermes.
- Ciné-Débats : projections des films suivies de débats publics pour sensibiliser un large public aux enjeux de la transmission.

(Projet Trans'Mission, 2022)

Notons que ces activités s'inspirent directement de celles lancées et imaginées par les syndicats agricoles français « CIVAM » et « FEDEAR », mais leur impact reste assez limité en Wallonie. L'activité ayant le plus de succès est la formation annuelle à destination des cédants.

La Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) a lancé le projet TransmiFERME, visant à faciliter la transmission des exploitations agricoles. Ce projet offre un accompagnement personnalisé aux cédants, en prenant en charge les aspects comptables, juridiques et sociaux liés à la transmission. Toutefois, il est important de

souligner que la FWA n'est pas associée au projet Trans'Mission. Cette absence de collaboration résulte de divergences antérieures entre la FJA et la FWA, ainsi que de différences de vision concernant l'avenir de l'agriculture. La FWA défendant une agriculture principalement conventionnelle, tandis que la FUGEA et Terre-en-Vue privilégient une approche plus agroécologique. En outre, le projet TransmiFERME bénéficie d'un budget considérablement plus modeste par rapport à celui de Trans'Mission, avec une enveloppe de 125.000 € allouée par le Plan de Relance de la Wallonie, contre 945.000 € pour le projet Trans'Mission (Parlement Wallonie, 2022; *Transmiferme - Lier l'agriculture d'aujourd'hui et de demain !*, s. d.). Les impacts concrets de cette branche syndicale ne sont pas connus, mais leur panel d'activités est nettement moindre quant à celui du projet Trans'Mission.

2.4.2. Les projets d'aide à l'installation et aux investissements (rédigé par Violette Renier)

Face à cette crise de la transmission, différentes aides à l'installation et aux investissements ont été développées.

Les principales sont allouées par la PAC et sont rassemblées sous l'appellation AII (Aide à l'installation et aux investissements). Il s'agit d'aides ponctuelles octroyées aux agriculteurs qui se lancent dans la reprise d'une ferme, qui veulent investir, diversifier leurs activités ou encore changer de modèle de production (Instal Fugea, s. d.)

Les aides à l'installation prennent la forme de forfaits de 70 000€ octroyés aux « jeunes agriculteurs », correspondant à l'appellation « agriculteurs actifs » (précédemment décrite) (Instal Fugea, s. d.). L'appellation « jeune agriculteur » est accordée aux agriculteurs de moins de 41 ans, s'installant pour la première fois comme agriculteur à titre (« Prime d'installation pour les jeunes agriculteurs », 2024). Ce montant permet d'investir dans du matériel plus neuf, améliorer les infrastructures, acquérir de nouvelles terres, mettre en place de nouvelles technologies sur l'exploitation, etc. Cette aide constitue un levier important pour assurer le renouvellement des générations et accompagner l'évolution du secteur agricole (« Prime d'installation pour les jeunes agriculteurs », 2024).

Toutefois, les conditions pour bénéficier de cette aide restent assez strictes. Le montant est versé en deux étapes : d'abord 75 % de celui-ci est versé lors de l'acceptation de la

demande, puis les 25 % restants sont octroyés dans un second temps. La demande pour bénéficier de ces aides doit être introduite dans les deux ans suivant le début de l'installation. Pour obtenir l'aide complète, l'agriculteur doit ensuite tenir une comptabilité de gestion pendant cinq ans et fixer, dans un Plan d'Entreprise (PE), des objectifs précis à atteindre. Si ces objectifs ne sont pas respectés, non seulement les 25 % restants ne seront pas versés, mais le bénéficiaire devra également rembourser la première tranche déjà reçue (Instal Fugea, s.d.). Ces processus d'octroi des aides à l'installation sont décrits dans l'Annexe 2.

Une autre forme d'aide développée par la PAC sont les aides à l'investissement. Ces aides sont de trois types : les aides aux investissements productifs, les aides aux investissements non-productifs, les aides aux investissements pour le secteur de la première transformation et/ou commercialisation de produits agricoles et pour la diversification non-agricole. Le premier type comprend tout investissement dans du matériel directement relié à l'activité productive de la ferme. Ensuite, le second type d'investissement est dirigé vers des projets soutenant la protection des sols agricoles, à savoir, la réduction de l'érosion et le renforcement de la trame hydraulique. Le dernier type d'aide existe pour financer des projets liés à la transformation et la commercialisation, ces aides peuvent être majorées si l'exploitation produit en agriculture biologique et/ou s'il s'agit d'un « jeune agriculteur » (Instal Fugea, s.d.).

La Wallonie a également développé ses projets d'aides à l'installation et aux investissements au travers des aides ADISA (Aide au Développement et à l'Installation dans le Secteur Agricole). Ces aides visent les mêmes objectifs que celles développées par la PAC et les conditions de recevabilité sont assez similaires (SPW, s.d.-b). L'ADISA est une aide régionale wallonne, qui vient compléter le dispositif européen. Elle permet à la Wallonie de mieux cibler les besoins spécifiques de son secteur agricole, en particulier pour soutenir des projets plus locaux, diversifiés, ou encore des structures moins classiques (par exemple, les circuits courts ou l'agriculture durable). Ce système permet aussi de financer des investissements non couverts par la PAC ou des montants plus élevés pour certains projets jugés stratégiques pour le territoire (SPW, s.d.-b).

Depuis 2023, en parallèle à l'évolution de la PAC 2023-2027, la Wallonie a mis en place des aides spécifiques à l'agriculture biologique, modifiées en janvier 2025. Ces aides visent à encourager les agriculteurs se convertir à un mode de production

biologique. Pour les recevoir, l'agriculteur doit respecter les pratiques et méthodes d'agriculture biologiques définies par les règlements européens et les arrêtés du Gouvernement Wallon à ce sujet. Les aides sont fixées pour une durée de 5 ans, avec un montant supplémentaire alloué durant les deux premières années de conversion. Ces aides sont fixées selon la taille de la superficie cultivée en bio, bien qu'elles soient dégressives après les 60 premiers hectares. Dans le cas de l'élevage, les aides sont octroyées selon la charge en bétail (SPW, s. d.-b). Bien que ces aides aient été revues, elles semblent, selon de nombreux agriculteurs rencontrés, encore insuffisantes pour couvrir les coûts de la transition.

En définitive, si les aides à l'installation, aux investissements et à la conversion vers l'agriculture biologique constituent des leviers importants pour soutenir la transmission agricole et la transition écologique, elles demeurent fortement conditionnées. Les nombreuses exigences administratives, les délais stricts, les obligations de résultats inscrites dans les Plans d'Entreprise, ainsi que les critères d'éligibilité peuvent représenter des freins significatifs pour les porteurs de projets de reprise. Par ailleurs, les montants alloués, notamment pour la conversion au bio, restent souvent insuffisants pour couvrir l'ensemble des coûts et des risques liés à ce changement de modèle. Dès lors, ces dispositifs, bien que fondamentaux, peinent encore à encourager massivement la reprise ainsi que la transition agroécologique (Jeanneaux & Latruffe, 2023).

3. L'agriculture, un sujet sociologique ? (Rédigé par Violette Renier)

Avant d'aborder la question de la transmission agricole, il convient d'examiner la manière dont le monde rural a été traité en sociologie. La sociologie rurale, apparue dès le XIXe siècle, constitue un champ spécifique de la discipline qui a évolué parallèlement aux transformations du secteur agricole et des dynamiques rurales plus largement. Si ce domaine a connu des périodes d'intérêt soutenu, on constate toutefois, depuis le début des années 2000, une diminution considérable des études qui lui sont consacrées.

La sociologie rurale est un champ de recherche s'intéressant aux statuts et pratiques sociales des habitants des « campagnes » (Grelley, 2011). Ce champ de recherche, à

l'instar de son objet d'étude, a particulièrement évolué sous l'influence des changements globaux et systémiques, engendrés par la modernisation et la mondialisation (Alphandéry & Billaud, 2009). Dans ce chapitre, nous comprendrons comment le champ de la sociologie rurale a évolué au même rythme que les évolutions perçues dans le monde agricole. Il convient également de souligner que la sociologie rurale ne se positionne pas comme une discipline autonome, mais plutôt comme un champ d'étude de la sociologie générale. Son développement s'inscrit ainsi dans le prolongement des grandes évolutions des cadres théoriques et des courants majeurs de la sociologie, tels que le marxisme, le fonctionnalisme ou encore le culturalisme (Jollivet, 1997).

De manière générale, les études sur la ruralité adoptent une approche pluridisciplinaire, mobilisant des géographes, sociologues, ethnologues, économistes, et bien d'autres spécialistes. Ces chercheurs collaborent pour proposer une vision aussi complète que possible du monde rural. Plus précisément, la sociologie rurale s'articule autour des mêmes thématiques que la sociologie générale, comme la sociologie de la famille, la sociologie politique ou encore la sociologie du travail. Il serait donc inapproprié de considérer la sociologie rurale comme une école de pensée ou une matrice, mais plutôt comme un domaine spécifique d'application de la sociologie.

3.1. La sociologie rurale avant la seconde révolution agricole

3.1.1. La sociologie rurale selon les auteurs classiques

L'étude de la ruralité a été façonnée par divers courants sociologiques au fil du temps. Dès ses débuts, les fondateurs de la sociologie ont porté leur attention sur les populations rurales en tant qu'objet d'étude privilégié. Au XIX^e siècle, le champ de la sociologie rurale a été fortement influencé par les approches marxistes et durkheimiennes, tout en intégrant les perspectives de penseurs tels que Tönnies et Halbwachs (Hervieu & Purseigle, 2013). Cependant, ces études restaient partielles. En pleine période d'industrialisation accélérée, les efforts de recherche se concentraient principalement sur les nouvelles classes ouvrières, les rapports de production émergents et les liens sociaux propres à la société capitaliste. Ce contexte a conduit à négliger le milieu agricole, pourtant majoritaire à cette époque (Mendras, 1984).

L'influence marxiste dans le domaine de la sociologie rurale se manifeste à travers plusieurs axes majeurs : les débats sur la concentration foncière et la disparition des

petits paysans, la définition de la paysannerie en tant que classe sociale et la reconnaissance de son rôle politique, ainsi que l'impact des structures économiques et des modes de production sur la formation des communautés ouvrières. Cette tradition a ensuite marqué des sociologues tels que Tchayanov, en Russie, qui s'est penché sur l'organisation de l'économie paysanne et les structures familiales de production agricole. De même, Stahl, adoptant une approche combinant matérialisme historique et ethnographie approfondie, a étudié l'évolution des communautés villageoises en Roumanie (Hervieu & Puseigle, 2013).

Durkheim, quant-à-lui, ne s'est pas intéressé au monde rural en tant que tel, mais bien à l'évolution de la société face à l'industrialisation et la transformation des liens sociaux qu'elle induit. Pour ce faire, il théorise le passage d'une solidarité mécanique, typique des sociétés traditionnelles, à une solidarité organique, caractéristique des sociétés industrielles. Durkheim explique cette transition comme étant le fruit de la division sociale du travail. Cet apport, n'étant pas directement lié à la sociologie rurale, a tout de même nourri ce champ d'étude, permettant de comprendre les spécificités des sociétés rurales au sein de la société moderne englobante (Hervieu & Purseigle, 2013).

Les spécificités du monde rural ont été plus étudiées en détail par le sociologue allemand du XIXe siècle, Tönnies. Étant lui-même issu du milieu rural, il a étudié les communautés villageoises traditionnelles pour y dégager leurs spécificités propres, dans une société marquée par l'industrialisation et l'exode rural. Il réalise une nouvelle typologie, proche de celle de Durkheim, qui différencie les sociétés communautaires (agricoles, marquées par la tradition, des liens forts, des valeurs traditionnelles et une appartenance) des sociétaires (modernes et urbaines, caractérisée par l'intérêt personnel, la richesse et le libre-arbitre). Ces visions, presque essentialisantes de la réalité rurale, ont inspiré bon nombre de chercheurs par la suite (Hervieu & Puseigle, 2013).

De nombreuses tentatives ont été faites pour définir le mode de vie rural, souvent en le contrastant avec l'urbanité typique des sociétés capitalistes modernes. Le rural est ainsi fréquemment présenté comme un vestige d'une société archaïque et autonome face à la modernité globale. Cependant, cette vision va être nuancée au regard des transformations démographiques et économiques qui ont marqué les campagnes.

3.1.2. Une vision essentialisante et folkloriste du rural

La sociologie rurale s'est longtemps attachée à explorer l'hypothèse selon laquelle « *l'existence, dans chaque pays, d'une paysannerie traditionnelle, d'une « société rurale», qui conserve une certaine autonomie vis-à-vis de la société globale.* » (Jollivet, 1997, p. 3). Pour ce faire, les populations rurales ont souvent été examinées au travers d'une approche culturaliste, voire essentialiste. Le culturalisme, tel que défini par Streiff-Fénart, est une « *une position théorique qui accorde une place prépondérante à la culture dans l'explication des différences entre les groupes humains et les conduites sociales de leurs membres* » (Streiff-Fénart, 2021, p. 2). Cependant, cette approche a parfois conduit à des dérives essentialistes, notamment lorsqu'elle a été appliquée à des populations minoritaires et culturellement dominées. Ces groupes se sont vus attribuer des caractéristiques uniformes au niveau de la personnalité et des traits, dans une logique supra-individuelle.

Dans ce cadre, les populations rurales ont été largement étudiées au moyen d'enquêtes ethnographiques menées au sein de « communautés villageoises » (Coquard, 2015). Ces études véhiculaient une image de sociétés paysannes figées entre traditions et modernité. Une telle vision, influencée par les travaux de Robert Redfield sur la *Folk Society*, inscrivait la ruralité dans une perspective folkloriste. Redfield, sociologue de l'École de Chicago, a développé une dichotomie entre les sociétés traditionnelles (*Folk Society*) et les sociétés urbaines (Deverre, 2009). D'autres sociologues de l'École de Chicago, tels que Louis Wirth, ont également exploré cette opposition dans des ouvrages comme *Urbanism, a Way of Life* (1938), qui proposait des définitions idéales-typiques des modes de vie urbains et ruraux.

Cette dichotomie a été reprise par des sociologues et ethnologues spécialisés dans le monde du rural. C'est le cas, par exemple, de Marcel Maget qui a étudié la tradition et les modes de vie paysans. Néanmoins, cette opposition est à nuancer. En effet, selon Redfield, les *Folk Society* ne sont pas totalement coupées de la société moderne englobante. Il anticipe même leur disparition progressive au profit d'une société globale, moderne et capitaliste (Deverre, 2009). Cette idée sera par la suite approfondie par Henri Mendras, figure majeure des études rurales, à travers sa théorie de la « fin de la paysannerie ».

Aujourd'hui, cette perception du milieu rural est critiquée pour son caractère trop réducteur, ne tenant pas compte des dynamiques de mobilité sociale et d'exode rural. Toutefois, il est à noter que cette approche a profondément marqué le champ sociologique par la mise en avant de certains processus tels que : l'endogamie, la transmission intergénérationnelle, et l'interconnaissance généralisée d'un sujet. Ces concepts, toujours mobilisés pour analyser les milieux ruraux, rendent compte de l'importance de ces premières approches (Grelley, 2011).

3.2. La sociologie rurale à partir de la seconde révolution agricole

Après la seconde guerre mondiale, la question de l'opposition ville-campagne revient en force avec pour objectif de comprendre comment tirer profit des zones rurales et pallier les destructions de la guerre. En effet, durant cette phase de reconstruction et de croissance accrue la société rurale doit se mettre au diapason. Les chercheurs étudient, planifient, et organisent le monde rural afin de pousser son développement (Jollivet, 1997).

Durant cette période, la paysannerie a été confrontée aux transformations d'ordres économiques et sociales caractérisant l'ensemble des transformations sociétales de l'époque. De ce fait, la sociologie rurale se présentait avant tout comme une sociologie du changement. Les chercheurs étudiaient alors les zones rurales comme étant un reste de société archaïque tendant à se moderniser par l'intensification de l'agriculture, la mondialisation et les transformations dans l'aménagement du territoire (Alphandéry & Billaud, 2009). Cette période, qualifiée de « seconde révolution agricole », a profondément transformé le paysage et l'équilibre rural en l'intégrant aux dynamiques et aux logiques de la société industrielle (Mendras, 1984). Cette étude de la société rurale comme une société en transition place cette dernière en position d'infériorité par rapport à la société urbaine. Une forme d'acculturation du monde paysan est alors théorisée, en mettant également en avant les formes de refus et de résistance de celui-ci face aux transformations imposées (Barthez, 1982).

Dans cette approche, la sociologue Barthez opte pour nommer cette étude des transformations du milieu rural comme une « sociologie de l'effondrement » plutôt que du changement (Barthez, 1993). En effet, dès les années 1950, le monde paysan rural, jusque-là autonome par rapport au reste de la société, est perçu comme en déclin, absorbé et dominé par une société capitaliste globalisante. Cet effondrement se

manifeste par la disparition progressive d'un mode de vie spécifique, mais surtout par un déclin démographique marqué de la population paysanne (Barthez, 1993). Pour étudier ces évolutions dans le monde agricole, les sociologues ont multiplié les échanges avec d'autres disciplines, telles que l'économie, la géographie, l'anthropologie, et l'histoire, enrichissant ainsi leurs approches et leurs analyses.

3.2.1. Transformation du modèle agricole, « la fin des paysans »

Comme expliqué ci-dessus, les transformations du monde rural ont majoritairement été étudiées par Henri Mendras, dans son ouvrage *La fin des paysans*, en 1967. Il s'agit d'une référence clé de la sociologie rurale francophone. Dans cet ouvrage, l'auteur analyse les transformations sociales, les trajectoires de vie et les évolutions quotidiennes qui redéfinissent le monde rural et agricole. Il souligne que le modèle traditionnel d'exploitation agricole en poly-production est en voie d'éclatement, remplacé par une spécialisation croissante et une division accrue du travail. Mendras affirme que l'autonomie de l'activité agricole est en train de disparaître, rendant floue l'opposition autrefois évidente entre activités industrielles et agricoles.

De plus, le rapport à la terre, les connaissances et les transmissions propres au milieu paysan s'amoindrissent. Selon lui, un « bon paysan » n'est plus un propriétaire terrien, ni un expert de ses propres terres et ses propres bêtes. Au contraire, le bon agriculteur se distingue par sa spécialisation, sa formation académique et sa capacité à maximiser ses capitaux.

En ce sens, Mendras annonce la fin de la paysannerie sous plusieurs angles : démographique, avec une diminution drastique du nombre de paysans ; sociologique, avec la disparition du mode de vie paysan ; et économique, marquée par l'effacement des petites exploitations agricoles familiales (Mendras, 1984).

Cette transformation des sociétés rurales peut être caractérisée comme un passage de la paysannerie vers l'agriculture. Ces transformations ont modifié les objets d'étude de la sociologie rurale. Le « village » et le « paysan » apparaissent comme des objets d'étude dépassés face aux processus de modernisation et d'urbanisation qui ont redéfini les zones rurales. Ces transformations ont conduit les sociologues du rural à déplacer leur regard. Ils se détournent de l'opposition traditionnelle entre ville et campagne pour se concentrer sur les interconnexions entre ces deux espaces. De même, l'attention portée au village et aux communautés paysannes cède la place à des

analyses ancrées dans des échelles plus locales, centrées sur les dynamiques familiales et patrimoniales (Alphandéry & Billaud, 2009). Par exemple, des transformations sont perceptibles dans la répartition des tâches au sein des familles, les modes de transmission intergénérationnelle ou encore l'influence des structures familiales sur les processus de socialisation des jeunes (Mendras, 1984). Toutefois, les études en sociologie rurale ne s'arrêtent plus à un seul niveau d'étude. La modernisation de l'agriculture, couplée aux logiques néolibérales de mondialisation, pousse les chercheurs à effectuer des changements d'échelles au sein de leurs études, passant du local au global pour en dégager des dynamiques structurelles (Alphandéry & Billaud, 2009).

Les chercheurs en études rurales avancent que ces transformations sont notamment induites par une intégration du monde rural dans un système capitaliste plus englobant. Cela se perçoit par différents éléments, notamment la transformation du rôle de l'agriculteur que de nombreux sociologues ont tenté d'étudier. Comme Mendras l'a précédemment avancé, la place de l'agriculture passe d'un rôle de paysan, producteur de nourriture, à celui de chef d'entreprise. En effet, l'agriculteur se doit d'intégrer une certaine forme de rationalité économique capitaliste afin d'accroître sa rentabilité (Barral et al., 2017). Cela induit certains éléments comme une dissociation de l'unité famille-exploitation, on le voit par différents éléments, par exemple, la distinction du portefeuille familial et celui dédié à l'exploitation (Barral et al., 2017; Mendras, 1984). Nous y reviendrons.

3.2.2. Fin de l'opposition ville-campagne, vers une fin de la ruralité ?

L'exode rural et l'urbanisation limitent considérablement les possibilités d'appréhender les espaces ruraux et urbains en tant que dichotomie. Les mouvements de populations amènent les chercheurs à davantage considérer ces différents espaces au sein de continuum. En effet, la diminution de la population agricole, l'exode rurale et les phénomènes d'urbanisations et de « déruralisation » transforment les perceptions de la ruralité et les rapports entretenus avec celle-ci. La société rurale se voit alors « recomposée », formée à la fois de ruraux partiellement sortis de ce mode de vie-là, et à la fois d'urbains à la recherche d'un mode de vie davantage campagnard. Le village tel qu'il était perçu auparavant disparaît au profit de petites villes, de zones légèrement urbanisées où l'activité agricole n'est plus majoritaire (Chamboredon, 2019).

Ce phénomène nommé rurbanisation, se perçoit dans différents pays occidentaux. Bernard Kayser (1989) cité dans (Lambert, 1991) s'est attardé sur ce phénomène afin d'en donner les mesures, causes et conséquences. Il va parler de *Rural Renaissance* pour qualifier cela. Il émet l'hypothèse selon laquelle la *Rural Renaissance* serait due à une diffusion dans l'espace d'un processus de modernisation et d'enrichissement de l'ensemble des sociétés. Initialement, ces facteurs étaient en faveur du développement des villes, aujourd'hui on perçoit qu'il avantage le développement des zones rurales (Lambert, 1991). On perçoit d'ailleurs davantage d'ouvriers en zones rurales qu'en zones urbaines (Mendras, 1984). Ce phénomène de *Rural Renaissance* rend plus complexe la définition de la ruralité en tant qu'espace géographique.

Ce flottement est également perceptible au niveau de la définition de la ruralité comme culture. En effet, cette dernière étant qualifiée précédemment par les folkloristes sur base de ses traditions, des liens d'interconnaissances entre les individus, de la transmission du savoir paysan, etc. se voit amoindrie au profit d'une culture plus globale. Selon Olivier Galland, seuls les quelques paysans restants conservent ces particularités, or, ils ne constituent qu'un dixième de la population rurale (Galland & Lambert, 1993).

Parallèlement aux études montrant la fin d'une opposition ville-campagne claire, certains auteurs s'attachent à comprendre les interactions entre ex-urbains et ex-ruraux. En effet, c'est le cas de Pierre Bourdieu qui reviendra sur les oppositions entre populations rurales et urbaines en analysant leurs rencontres et interactions. Il montre que les marqueurs d'opposition sont le fruit de jugements de valeurs et de luttes entre groupes sociaux défendant leurs propres intérêts. Le sociologue va théoriser et populariser les études en sociologie rurale au travers de sa célèbre étude « La bal des célibataires », dans laquelle il étudie la transformation de la jeunesse rurale du Béarn. Il met alors en avant l'inadaptation du mode de vie rural paysan à l'ensemble d'une société capitaliste urbanisée. Il va mettre un véritable « choc des civilisations », avançant un certain habitus propre à la jeunesse paysanne inadaptée (Coquard, 2015). La paysannerie est considérée par Pierre Bourdieu comme une classe objet qui, depuis son introduction dans un mode de vie plus urbain, se heurte à une série de stéréotypes et de mépris les empêchant de définir leur propre identité (Bourdieu, 1977). D'ailleurs, de nombreuses études ont tenté de classer la population rurale au sein d'une classe sociales particulière. Claude Grignon, quant-à-lui, va affirmer que le paysan est

inclassable, divisé entre patrons et travailleurs, propriétaires et ouvriers ; tantôt idéalisé pour sa simplicité et son lien avec la nature, tantôt méprisé par son manque d'adaptation et de sophistication (Grignon, 1975).

3.3. Les études actuelles en sociologie rurale

Comme Alphandery et Billaud le soulignent, on constate depuis plusieurs années une diminution des études en sociologies rurales en France (qui pourtant était au centre des études dans le domaine). Ce champ de recherche, ayant connu son apogée lors de la modernisation d'après-guerre, s'essouffle. Toutefois, étudier la ruralité permet de toucher le croisement entre différentes interrogations contemporaines sur le lien social, le territoire, l'alimentation et l'environnement (Alphandéry & Billaud, 2009).

Mendras avait déjà avancé le fait que la société moderne tend vers une fin de la paysannerie qui impacterait l'ensemble de la société. Depuis les années 2000, quelques auteurs se sont positionnés sur cette question, observant que les prédictions de Mendras s'avéraient correctes. Deux tendances font alors apparaître. L'une davantage pessimiste, portée notamment par Timmer (2009), soutient que, dans les économies développées, l'agriculture tend à disparaître, ce qui aura des conséquences désastreuses sur les conditions sociales, économiques et la sécurité alimentaire (Timmer, 2009). La seconde se veut plus optimiste, contrebalançant les prédictions initiales. Cette vision de l'agriculture actuelle a été portée par Jan Douwe Van der Ploeg, au travers de son ouvrage « Les paysans du XXI^e siècle ». Dedans, il défend une certaine repaysannisation de l'agriculture européenne pour lutter contre les empires alimentaires. L'auteur reconnaît la tendance actuelle menant vers une agriculture capitaliste et affirme également que ce modèle mènera indubitablement à une crise agraire. Toutefois, il soutient que cela peut être évité grâce aux mouvements sociaux et politiques orientés en faveur d'une repaysannisation. Cette tendance se développe actuellement. Cela passe par le maintien, voire l'augmentation de la tendance actuelle d'activation de ressources plus durables comme les circuits courts, la diversification, la pluriactivité, l'agroécologie et d'autres pratiques de ce type (Van der Ploeg, 2014).

Par ailleurs, comme expliqué précédemment, les études en sociologie rurale évoluent parallèlement aux transformations de la société. Aujourd'hui, nous sommes face à ce que Manuel Castells nomme « la société en réseau ». Cette forme de société refonde

les dynamiques, restructure le social, agit dans toutes les sphères de la société, selon les mêmes logiques que le développement du capitalisme contemporain, marquées par les systèmes de télécommunication et d'information (Chauchefoin, 2000). De ce fait, l'étude des éléments ruraux se situe davantage dans « l'espace des flux », et non plus sur une zone localisée. Des enjeux locaux, doivent donc s'inscrire dans des vision plus globales et systémiques (Alphandéry & Billaud, 2009). En effet, actuellement, l'orientation de la sociologie rurale se caractérise par des enjeux économiques et politiques, ancrées dans des logiques davantage globales, européennes voire planétaires et les rapports « Nords-Suds » sont pointé du doigt (Grelley, 2011; Guétat-Bernard, 2015).

De ce fait, dès les années 2000, l'une des thématiques cruciales des études rurale réside dans les problématiques environnementales (Grelley, 2011). Les questions agricoles se voient alors associées à l'environnement, au paysage et à la nature (Alphandéry & Billaud, 2009). Un grand nombre d'études se développent donc autour des agricultures alternatives, laissant alors de côté les agriculteurs conventionnels comme sujet de recherche (Hermelin, 2021).

De plus, les analyses davantage politiques de la ruralité prennent de plus en plus de place, reconnaissant les agriculteurs comme étant des acteurs politiques mais également étudiant la place de l'agriculture dans les politiques publiques (Grelley, 2011; Maurel, 1991)

L'agriculture a été également le terrain de différentes études de genres, depuis les vagues de féministes matérialistes des années 70-80, jusqu'à aujourd'hui. Le genre, la division genrée du travail, le système d'exploitation agricole-famille sont des thématiques qui se développent. Ces études faisant le lien entre exploitation agricole et exploitation des femmes constituent également le terreau fertile des courants féministes et écoféministes, à l'échelle locale, mais également, à nouveau dans des rapports Nords-Suds (Guétat-Bernard, 2015).

Par ce rapide retour sur les études actuelles, on peut à nouveau apercevoir les liens existants entre les enjeux d'une époque, et les études en sociologie rurale qui y sont associées.

4. Les liens sociaux au sein de l'exploitation familiale

Comme expliqué précédemment, cette partie du mémoire tend à définir l'objet de recherche, à savoir, la transmission des exploitations familiales agricoles. Il semble alors pertinent de se pencher sur l'étude de la cellule familiale, son évolution et les liens sociaux particuliers qui se développent au sein de ce type d'exploitation.

Pour ce faire, nous commencerons par étudier l'évolution des structures familiales au niveau globale, pour ensuite se pencher sur les formes particulières qu'elles peuvent prendre au sein des exploitations agricoles.

4.1.Évolution de la structure familiale (Rédigé par Violette Renier)

La seconde modernité et l'avènement du néolibéralisme induisent des transformations notables de la cellule familiale et des parcours de vie des individus. En effet, nous passons d'une société dite « communautaire », où la définition de l'individu se construit autour du lien et de la filiation, à une société dite « individualiste » où l'individu se définit par lui-même (de Singly, 2023).

Ces transformations se ressentent au sein même de la famille, dont la structure a profondément évolué depuis sa définition par Émile Durkheim au XIX^e siècle. Ce dernier s'est attaché à analyser les mutations de la « famille moderne conjugale » dans le cadre de la modernité naissante. Ses travaux ont ensuite été prolongés par d'autres sociologues, qui ont poursuivi l'étude de la famille en lien avec les bouleversements sociaux. Aujourd'hui, cette évolution est souvent appréhendée à travers l'identification de différentes « phases de modernité » : une première, une deuxième, puis une troisième (Marquet, s. d.).

La famille moderne telle qu'elle a été définie par Durkheim se caractérise par un repli autour du couple conjugal, on parle alors de famille nucléaire. La cellule familiale commence à s'individualiser par rapport aux restes des institutions structurantes de la société. Au sein de la famille, l'institution principale est alors le mariage, les relations intimes et affectives s'y développent. Elles se privatisent par rapport à l'Etat et par rapport au reste de la société.

Toutefois, cette définition de la famille n'est pas restée figée depuis la fin du XIX^e siècle. En effet, à partir des années 1960, on parle d'une seconde modernité, la famille moderne change alors davantage. L'individualisation s'accroît, les membres de la

famille développent une certaine autonomie par rapport à leur parenté (de Singly, 2023). Cette période se caractérise par une transition démographique, marquée par la fin du baby-boom, le développement de la contraception et l'augmentation des divorces. Le poids de l'institution maritale diminue, laissant place à d'autres manières de faire famille.

La troisième modernité quant-à-elle caractérise la période des années 2000 à nos jours. Cette période est marquée par une diminution considérable de l'importance de l'institution familiale. Les fonctions attitrées à cette dernière sont amoindries, voire concurrencées par d'autres composantes de la société (Marquet, s.d.). La parentalité et le mariage ne sont plus directement reliés, les manières de « faire famille » se transforment avec une augmentation des familles recomposées, monoparentales, des démariages, etc. (Segalen, 2019).

Cette transformation peut être analysée au travers ce qu'Ulrich Beck caractérise de « société du risque », à savoir, la société moderne caractérisée par une individualisation et une dérégulation. Le recul des institutions classiques telles que la famille, l'Etat, la classe sociale, etc. induit une augmentation considérable des choix de l'individu. Les rôles et fonctions ne sont plus définis par ces institutions mais bien par l'individu lui-même (Beck & Beck-Gernsheim, 2001).

L'individualisation croissante vis-à-vis de la cellule familiale semble être une caractéristique marquante du XXI^e siècle. Ce phénomène a également un impact sur les relations intergénérationnelles qui structuraient traditionnellement la vie familiale. Les anthropologues rappellent que dans toutes sociétés, la filiation induit des obligations liées à notre position généalogique. C'est une manière de marquer le lien entre les morts et les vivants, entre les différentes générations. Longtemps, la filiation a été utilisée pour étudier l'appartenance d'individus à certains groupes sociaux, leur accordant des droits et des obligations, comme par exemple, le droit au sol et à la propriété. Cependant, dans ce qu'on nomme « la société du risque », le rôle de la filiation recule. Cette logique familiale tend alors à s'effacer au profit d'une approche davantage individualisée des droits et des statuts (Segalen, 2019).

Voyons la manière dont ces changements ont été étudiés au sein des familles agricoles, là où liens familiaux et liens de production s'entrecroisent.

4.2. Entre liens de production et liens familiaux (Rédigé à quatre mains)

De nombreux économistes ont tenté d'analyser l'exploitation agricole familiale à travers un modèle industriel de relations productives. Cependant, la sociologie rurale montre que cette approche ne suffit pas à saisir la complexité de ces exploitations, fortement marquées par leur lien étroit avec l'institution familiale (Bauer, 2002). Comme dans de nombreuses entreprises familiales, l'agriculture se caractérise par une superposition entre les sphères familiale et entrepreneuriale, ces deux dimensions étant interdépendantes. En effet, contrairement à l'organisation industrielle, où la sphère professionnelle et la sphère familiale sont distinctes, l'agriculture subsiste grâce à cette interdépendance (Barthez, 1982).

Les sociétés modernes considèrent généralement les relations familiales comme improductives, en les opposant à des relations de production dirigées par des règles centrées sur la rentabilité. Or, dans une exploitation agricole familiale, les rapports de travail et les liens familiaux s'entrecroisent. Le chef d'exploitation doit ainsi gérer des travailleurs qui sont aussi des membres de la famille, impliquant des relations complexes mêlant travail, parenté, genre et âge. Il y a tant un travail de socialisation professionnel que familial qui sont indissociables (Mundler & Rémy, 2012; Terrier et al., 2012a).

Un concept clé pour comprendre les interactions entre vie familiale et professionnelle dans les exploitations agricoles est celui de la maisonnée, inspiré de Florence Weber (2005). Ce terme désigne le groupe domestique partageant un espace commun, des ressources et un objectif collectif immédiat, souvent la gestion du quotidien et la survie matérielle. Dans le contexte agricole, la maisonnée incarne l'intrication des sphères domestique et productive : les lieux de vie et de travail se confondent fréquemment, et les membres de la famille participent conjointement aux tâches agricoles et aux responsabilités domestiques. Cette perméabilité spatiale et temporelle reflète les tensions entre les aspirations individuelles des membres du groupe et la poursuite d'un objectif collectif (Terrier et al., 2012b).

En France, Curie et al. (1990) cité dans (Mundler et al., 2007) ont développé une méthode pour décrire les systèmes d'activités. Leur approche repose sur l'idée que l'ensemble des activités (professionnelles ou autres) d'une personne, d'un ménage ou

d'une collectivité constitue un système. Pour comprendre les transformations des activités humaines, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, il est essentiel d'analyser le mode de régulation de ce système. Ils suggèrent d'articuler trois grands domaines d'activités ; la vie professionnelle, la vie personnelle et sociale, ainsi que la vie familiale et domestique ; avec leurs principales fonctions : les fonctions économiques et les fonctions d'intégration sociale. Cette approche a été mobilisée pour analyser le travail agricole dans une perspective ergonomique. Les auteurs soulignent que l'exploitation agricole, où vie professionnelle et vie familiale sont étroitement imbriquées, se prête particulièrement bien à une analyse en termes de système d'activités (Mundler et al., 2007).

4.3.Modernisation agriculture et mutations des dynamiques familiales (Rédigé par Julie Peemans)

La modernisation agricole a introduit des transformations en intégrant certaines caractéristiques du travail industriel au travail agricole. Par exemple, l'apprentissage des techniques agricoles tend à se détacher de la sphère familiale pour répondre à des exigences de productivité. Ces changements ont modifié les dynamiques familiales, bien que l'interdépendance entre famille et exploitation reste une composante centrale de ce modèle (Mundler & Rémy, 2012).

L'agriculture traditionnelle, autrefois centrée sur le modèle du « couple professionnel », évolue vers une diversité de formes, reflétant des transformations des structures familiales. On observe une individualisation croissante des rôles professionnels au sein du couple, un désir accru de consacrer du temps à des activités personnelles ou familiales, et une volonté de séparer plus clairement les sphères professionnelle et familiale (Terrier et al., 2012a).

Parallèlement, bien que la proximité géographique entre habitat et exploitation et la cohabitation intergénérationnelle catalysent souvent l'articulation famille-travail, une tendance émerge pour aménager les temps de travail et dégager davantage de temps libre. Cette évolution vise à réduire les tensions entre vie familiale et vie professionnelle, un enjeu persistant dans les exploitations agricoles familiales (Cournut et al., 2010; Dubuisson-Quellier & Giraud, 2010).

Les rôles genrés sur les exploitations ont également changé. Le nombre de femmes agricultrices diminue, beaucoup préférant un emploi salarié, hors de l'exploitation,

malgré l'obtention de statuts officiels pour les femmes agricultrices ou l'augmentation du nombre de femmes exploitantes. Ces dynamiques reflètent à la fois l'émancipation des femmes et l'essor du travail féminin salarié. Désormais, une séparation conjugale ne provoque plus systématiquement un bouleversement de l'organisation de l'exploitation ou de la situation professionnelle des deux conjoints (Bessière, 2011).

En conclusion, l'exploitation agricole familiale reste un modèle unique où s'entrelacent dynamiques familiales et professionnelles. Bien qu'elle s'adapte aux mutations économiques et sociales, elle demeure un espace de tensions, marqué par les évolutions des rôles genrés, la modernisation agricole, et la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

5. La transmission qu'est-ce que c'est ?

Dans la définition de notre objet de recherche, nous n'avons pas encore eu l'occasion de creuser la question de la transmission en tant que telle. C'est ce que nous allons faire au travers de ce chapitre en étudiant au travers d'une approche anthropologique mais également sociologique.

5.1. Une approche anthropologique de la transmission intergénérationnelle (rédigé par Violette Renier)

Comme expliqué précédemment, la transmission d'une exploitation familiale ne peut se limiter à des enjeux strictement économiques. Elle mobilise également des enjeux affectifs, symboliques et intergénérationnels profonds. De ce fait, pour saisir les logiques à l'œuvre dans la transmission d'un patrimoine au sein d'un cadre familial, un détour par certains apports anthropologiques s'avère pertinent.

En effet, la cession d'une exploitation agricole ne se limite pas à la cession d'un bien, mais également de « *savoirs, savoir-faire, croyances, circulant entre le cédant et le successeur* » (Vienne, 2025). La transmission du métier d'agriculteur se pratique depuis plusieurs siècles. C'est un projet s'étalant sur des temps longs, liant différentes générations ; « *Transmettre c'est donner, recevoir et rendre dans l'objectif de durer dans un même espace* » (Vienne, 2025).

La transmission est un processus impactant l'organisation même de la vie rurale (Gillet, 1999). Barthélémy (1988) cite Mauss (1978) en la considérant comme un

« phénomène social total » induisant certaines pratiques, des modes de pensées et des institutions. De plus, les cédants ne peuvent s'arrêter à la dimension économique lorsqu'ils lèguent la ferme aux successeurs. Il s'agit du fruit du travail d'une vie entière et d'une histoire familiale chargée. Les objets de la transmission englobent donc des dimensions matérielles, mais également immatérielles.

Ainsi, le concept de transmission peut être directement relié à la notion de réciprocité, appliquée aux chaînes de génération. Marcel Mauss a théorisé deux types de réciprocité : la réciprocité directe, basée sur un échange dual entre deux individus, et la réciprocité indirecte, où le donateur n'attend pas de retour direct sur ce qu'il a donné mais bien une rétribution indirecte se transmettant tout au long de la chaîne générationnelle. La transmission d'un héritage, quel qu'il soit, s'ancre dans le deuxième type de réciprocité. En effet, le don se fait dans des objectifs de rétributions que, bien souvent, le donateur ne percevra pas de son vivant (Masson, 2009).

Pourtant, en anthropologie et en économie, le concept d'*homo œconomicus* a longtemps été mobilisé pour décrire le comportement typique des chefs d'exploitation. Ce concept renvoie au comportement rationnel d'un individu qui serait guidé par l'optimisation de ses intérêts personnels dans une logique utilitariste (Bauer, 2002). Toutefois, aujourd'hui, cette notion a été critiquée et complexifiée car elle semble être une simplification excessive du comportement humain. Marcel Mauss remettait déjà en cause cette notion en montrant les différentes formes d'échanges réciproques, avançant que ces derniers sont avant tout sociaux, empreints d'obligation morales, et pas uniquement motivés par l'intérêt individuel (Masson, 2009). Par la suite, différentes nuances ont été apportées au concept d'*homo œconomicus* notamment en y ajoutant des composantes relationnelles, sociales et affectives (Lingua & Pezzano, 2012).

Dans l'analyse de la transmission des exploitations agricoles et des entreprises familiales, Bauer y vient ajouter une dimension notable, à savoir, le rôle de *pater familias* occupé par le chef d'exploitation. En effet, les infrastructures familiales constituent un exemple direct du fait que le concept d'*homo œconomicus* présente de nombreuses limites. Lorsque les logiques de liens familiaux et affectifs influencent les choix et surplombent les logiques économiques, le chef d'exploitation ne peut diriger sa rationalité dans un seul but économique. Ce rôle intervient directement dans les logiques de transmission et de réciprocité indirecte. Ainsi, dans les exploitations et

entreprises familiales, le chef d'exploitation, qui est souvent le *pater familias*, a pour rôle de désigner son successeur. Comme tout héritage, cette transmission se fait logiquement en direction directe des enfants, avec toutes les complications que cela engendre (Bauer, 2002). Considérons toutefois que des transmissions hors-cadre familiaux peuvent exister, bien que ces dernières soient plus rares. Nous en reparlerons.

La responsabilité du cédant dans la désignation du repreneur est lourde. On parle ainsi du « choix de l' élu », s'inscrivant dans une histoire patrimoniale longue « le temps de la transmission ». Il est de la responsabilité du cédant de choisir convenablement son repreneur, il en va de la pérennité de la circulation d'un patrimoine familial important (Jacques-Jouvenot & Schepens, 2007). Nous étudierons ce point plus en profondeur dans la Partie III du mémoire.

La relation entre les individus impliqués dans ce processus de transmission du patrimoine familial repose sur des obligations réciproques et un sentiment d'appartenance au groupe, envers lequel chacun se sent redevable. Les échanges ayant lieu dans ce processus sont donc régis par une logique non-marchande, bien qu'ils s'agissent d'éléments ayant une valeur économique (Masson, 2009).

Le chef d'exploitation se situe ainsi dans une relation de réciprocité indirecte tant à l'égard de ses prédécesseurs que de ses successeurs. Au-delà de *l'homo oeconomicus*, il incarne aussi *l'Homo memor*. Il s'agit d'un individu dont les choix, les pratiques et les représentations s'inscrivent dans une histoire, façonnés par la mémoire (personnelle et familiale), la tradition, l'héritage. Dans le cadre de la transmission patrimoniale telle qu'une exploitation agricole, le cédant ne choisit pas seulement un successeur économique, mais un porteur d'héritage, capable de perpétuer les valeurs, les savoir-faire et l'histoire familiale attachés à la ferme. Il ne s'agit donc pas d'une simple transaction économique, mais bien d'un acte profondément ancré dans une logique de réciprocité et de fidélité à la lignée (Jacques-Jouvenot & Schepens, 2007).

La lignée, selon Jacques-Jouvenot et Gillet, renvoie à un groupe d'affiliation qui partage des biens symboliques – tels qu'un nom ou une réputation – où les objectifs individuels se trouvent transcendés par un objectif collectif : assurer l'avenir de la lignée, transmettre intégralement le patrimoine, et garantir la reproduction du groupe familial (Jacques-Jouvenot & Gillet, 2001).

Dans le contexte agricole, la lignée est indissociable de l'exploitation, qui devient à la fois le support et l'expression de cet héritage. Ce lien ancre l'exploitation dans une temporalité longue, dépassant le cadre de la génération actuelle pour s'étendre à une continuité historique, marquant les décisions et les investissements des membres de la famille. Ainsi, les stratégies individuelles des agriculteurs s'inscrivent dans une logique collective où la préservation et la transmission de l'exploitation incarnent des valeurs autant économiques que symboliques (Terrier et al., 2012b).

La transmission d'une ferme familiale dépasse donc largement la simple passation d'un capital économique. Elle s'inscrit dans un processus complexe de réciprocité, de filiation et de mémoire. En tant qu'*Homo memor*, le chef d'exploitation est le garant d'un héritage qu'il doit transmettre à la fois comme bien matériel et comme patrimoine symbolique, dans une logique où l'économique ne saurait être dissocié du social et de l'affectif.

5.2. La transmission comme processus de reproduction sociale ***(Rédigé par Julie Peemans)***

Comme il a été expliqué, la transmission ne se limite pas à la dimension économique et matérielle, mais inclut une perspective symbolique. Dans cette approche, les agriculteurs se perçoivent comme les gardiens d'un héritage familial, investi d'une forte charge symbolique qui implique une loyauté et une dette intergénérationnelle envers le don transmis culturellement par le père.

Outre la transmission d'une obligation de pérennité du métier d'agriculteur, c'est aussi l'apprentissage du métier en lui-même qui se transmet. En effet, la formation des agriculteurs repose essentiellement sur l'apprentissage familial dont les savoir-faire sont transmis de génération en génération (Reboul, 1981). En effet, contrairement à de nombreuses autres professions de la société contemporaine, l'agriculture reste une activité largement héritée, dans laquelle le transfert du contrôle et de la propriété de l'entreprise à la génération suivante est sans doute l'une des étapes les plus critiques du développement de l'entreprise (Lobley et al., 2010a). Toutefois, notons que la qualification des agriculteurs est désormais obligatoire afin d'inscrire son entreprise à la BCE. Les agriculteurs sont obligés de se former dans des institutions officielles afin d'obtenir les aides, en suivant des stages dans une exploitation agricole, un service de

remplacement, une entreprise ou un organisme en lien avec le secteur agricole (Emploi Wallonie, s. d.)

De surcroît, la transmission englobe également des valeurs culturelles et des normes sociales propres au métier d'agriculteur. Cette transmission s'effectue souvent de manière informelle, à travers l'observation, la participation et l'expérience quotidienne. Ainsi, les interactions entre cédants et repreneurs sont d'une importance majeure pour le transfert efficace des compétences et des connaissances. Elles permettent également aux repreneurs de s'approprier l'identité professionnelle d'agriculteur (Jeanneaux & Latruffe, 2023).

Ainsi, comme l'explique la journaliste Marie-France Vienne, les transmissions des exploitations agricoles obéissent aux logiques des « sociétés à marché du travail fermé ». En d'autres termes, l'accès à l'emploi dans le secteur agricole repose principalement sur l'héritage familial, les relations sociales ou des structures plus rigides, contrastant avec d'autres catégories professionnelles qui suivent des logiques de libre concurrence et de mobilité professionnelle (Vienne, 2025).

Cependant, comme le soulignait Patrick Champagne dès 2002, cette logique de reproduction sociale est aujourd'hui confrontée à une crise profonde. Dans son ouvrage, il met en évidence les tensions qui traversent le monde agricole, marqué par une diminution du nombre d'exploitants et par des mutations socio-économiques qui remettent en question les mécanismes traditionnels de transmission. L'affaiblissement de la vocation agricole au sein des familles, lié à la perception d'un avenir incertain et à la perte d'attractivité du métier, fragilise la reproduction du groupe. Cette crise se traduit par une rupture partielle du modèle de transmission patrimoniale et identitaire, rendant plus complexes les processus d'héritage familial et d'apprentissage intergénérationnel. Les jeunes générations, moins nombreuses à reprendre les exploitations, expriment des aspirations divergentes qui reflètent l'évolution des attentes et des contraintes économiques (Garcia-Parpet, 2008).

6. Notre objet d'étude

Notre étude porte sur la transmission des exploitations agricoles familiales en Région Wallonne, un sujet qui illustre la complexité des dynamiques intergénérationnelles au sein de l'agriculture contemporaine. Cette recherche s'inscrit dans un contexte où le déclin démographique des exploitants agricoles, les mutations des modèles agricoles

et les tensions intergénérationnelles soulignent l'importance de comprendre comment les processus de transmission sont façonnés par les trajectoires sociales et familiales des acteurs concernés.

La question centrale de cette recherche est la suivante : *Comment les dynamiques intra-familiales et l'évolution du modèle et des valeurs agricoles influencent-elles les processus de transmission des fermes familiales en Wallonie ?*

Cette problématique trouve ses racines dans les spécificités des exploitations familiales, où se mêlent liens de production et liens familiaux. Ces exploitations, comme discuté dans les sections précédentes, ne sont pas seulement des unités économiques, mais également des espaces de socialisation, de reproduction des normes et des valeurs, et de transmission du patrimoine. Ce double rôle, à la fois économique et symbolique, complexifie les processus de transmission, qui deviennent des moments de négociation entre générations.

Ces différentes problématiques seront analysées minutieusement dans les parties suivantes. Ce travail est encore structuré en trois parties distinctes. La Partie III présente la méthodologie, la Partie IV développe l'analyse et la Partie V expose les conclusions.

Partie III : Méthodologie (Rédigé à quatre mains)

1. Une étude inductive

Pour mener à bien notre recherche, nous avons fait le choix de l'étudier de manière inductive. Ce choix méthodologique vise à appréhender notre objet d'étude sans projeter sur celui-ci des représentations préétablies. En effet, n'étant pas issues du milieu agricole, notre perception initiale de ce secteur était potentiellement marquée par des stéréotypes ou des idées reçues. L'adoption d'une démarche inductive nous a permis de construire progressivement notre problématique, nos hypothèses et notre analyse à partir d'une perception concrète de la réalité sociale du monde agricole. Plutôt que de partir d'hypothèses préconstruites issues exclusivement de la littérature scientifique, nous les avons élaborés au fil de notre enquête, en nous appuyant sur les données empiriques recueillies et sur notre compréhension progressive du terrain.

En outre, ce choix se justifie pleinement dans le contexte actuel de l'agriculture et de la subtilité de la question de la transmission agricole. En effet, cette approche permet d'explorer les trajectoires personnelles des acteurs ainsi que l'histoire de leur exploitation en partant de leurs expériences concrètes, sans imposer de cadre théorique préconçu. La transmission étant un processus ancré dans des réalités spécifiques et souvent informelles, l'induction permet d'offrir une flexibilité méthodologique pour saisir la diversité des situations rencontrées. Les données recueillies à travers des entretiens semi-directifs et des calendriers de vie guideront l'analyse, permettant de faire émerger des schémas explicatifs à partir des récits des cédants et des repreneurs.

L'approche inductive offre également une perspective qualitative et compréhensive, qui met en lumière les dimensions affectives, identitaires et symboliques de la transmission. Ces aspects, souvent occultés par une approche strictement économique ou technique, sont pourtant au cœur des décisions de transmission et des choix des jeunes générations, qu'ils optent pour la reprise de l'exploitation ou pour d'autres trajectoires professionnelles.

Cette recherche vise donc à contribuer à une meilleure compréhension des processus de transmission des exploitations agricoles familiales en Région Wallonne, en explorant les tensions, les aspirations et les compromis qui animent les relations entre

les générations. Par cette analyse, elle se veut également d'éclairer enjeux structuraux liés à la transmission.

2. Mise en œuvre d'un mémoire commun

2.1. Choix d'un travail collaboratif

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons fait le choix d'un travail conjoint, mené en grande partie à quatre mains. Dès nos premières réflexions personnelles autour du choix du sujet, il nous est apparu que nos intérêts respectifs convergeaient vers les problématiques agricoles. Ayant déjà eu l'occasion de collaborer à plusieurs reprises au cours de notre parcours universitaire, nous savions que nos méthodes de travail étaient compatibles et que cette collaboration constituait un cadre propice à la réalisation d'un travail de qualité.

De plus, par notre formation, nous avons compris que la collaboration et l'échange sont parties prenantes de la recherche en sciences sociales. La réflexion sur un mémoire commun a donc été amorcée.

Par ailleurs, nous avons constaté qu'un travail collaboratif permettait d'approfondir davantage notre sujet de recherche. En effet, par la réalisation de deux terrains distincts, nous avons l'occasion de croiser les regards sur l'objet de recherche qu'est la transmission.

2.2. Organisation de la coopération

Pour ce travail collaboratif, nous avons convenu de répartir équitablement la charge de travail et de communiquer ouvertement sur nos progrès et nos impressions.

Tout d'abord, lors de la description de notre objet d'étude et de la réalisation des entretiens, nous avons décidé de nous rencontrer chaque semaine pour faire le point sur nos avancées. Ces rencontres ont été l'occasion de partager nos recherches, entretiens et idées, favorisant ainsi des échanges riches et constructifs. Nous prenions ensuite le temps de nous aligner sur nos idées communes et notre calendrier de travail. La rédaction de la description de l'objet d'étude a été divisée selon nos intérêts et nos forces respectives.

Après une relecture commune et approfondie de cette première partie, nous avons rédigé notre méthodologie ensemble. Pour l'analyse, bien que certaines thématiques

étaient plus présentes dans le corpus de données de l'une ou de l'autre, nous avons toujours tenté de croiser nos entretiens pour obtenir une analyse transversale et intergénérationnelle. Violette a pris en charge les aspects de socialisation, plus présents dans les entretiens avec les repreneurs, en accord avec son intérêt pour la sociologie de la jeunesse. Julie s'est occupée des aspects liés à la préparation matérielle et des facteurs psychosociaux des cédants, plus évidents dans ses entretiens, et correspondant à ses affinités avec les dimensions économiques.

Pour la suite, toute notre analyse a été réalisée ensemble. Nous nous retrouvions pour discuter de nos lectures et rédiger ces parties selon nos échanges. Le caractère collaboratif de notre travail a été central. Bien que certains éléments aient été rédigés séparément pour des raisons d'efficacité, toute la réflexion, les liens et les conclusions ont été faits à deux. Chaque section de ce travail porte ainsi la marque de nos deux contributions.

3. Collectes de données

3.1. Outil de collecte des données : le calendrier de vie

Les données de nos entretiens ont été recueillies sur base d'entretiens semi-dirigés. L'objectif de ces entretiens étant de relater les parcours de vie de chaque participant, agriculteurs et enfants d'agriculteurs. L'approche choisie est donc narrative. Par la multiplication de récits de vie portant sur un même objet, à savoir, les processus de transmission des fermes familiales en Wallonie, nous tentons d'en dégager ses composantes sociales (Bertaux, 2016). Les entretiens narratifs laissent un niveau de liberté assez élevé aux participants, afin que ces derniers puissent se raconter et construire leur propre récit (Gaudet & Drapeau, 2021). Toutefois, le récit de vie n'est pas une autobiographie. En effet, à la différence de cette dernière, le récit de vie nécessite une forme d'interaction dialogique entre deux acteurs, le chercheur et l'enquêté. A noter que dans cette approche narrative, l'objectif est d'inciter le participant à se raconter (Bertaux, 2016), et de ce fait, nous parlons peu et écoutons beaucoup.

Dans le cadre de l'approche narrative que nous avons mobilisée lors de nos entretiens, notre objectif était de croiser différentes composantes. En effet, nous relevons des

aspects propres à la personne interrogée, des aspects liés à l'exploitation agricole en elle-même, des aspects familiaux et des éléments socio-historiques, afin de lier cela aux questionnements liés au choix d'un repreneur pour l'exploitation. De ce fait, nous entrons dans une approche narrative ayant pour objectif d'intelligibiliser le social, en croisant différents vécus au sujet d'un objet commun, ancré dans un contexte sociétal plus global.

Pour ce faire, nous avons mobilisé un outil de collecte de données appelé *Calendrier de vie*. « *Il s'agit d'un outil de production de données qui permet de structurer et de dater chronologiquement les événements des trajectoires d'un parcours de vie en les arrimant, dans un tableau constitué de colonnes et de rangées, avec l'année et/ou l'âge chronologique de la personne interrogée* » (Gaudet & Drapeau, 2021, p. 62).

Cet outil sert dans un premier temps à faciliter la collecte de données, permettant de structurer le récit dans un repère visuel, et ainsi de repérer les « trous » chronologiques, les erreurs et les liens (Gaudet & Drapeau, 2021). Cela nous permet également de croiser nos entretiens, et terrains de recherche sur base de documents dont la forme est similaire, visuellement simples à comprendre et donc facilement comparables. Cet outil permet également de distinguer les éléments objectifs et subjectifs des récits tout en les interreliant (Gaudet & Drapeau, 2021).

De plus, l'intérêt de ce type d'outil est également de stimuler la conversation. En effet, lors de nos entretiens, le calendrier se trouvaient entre la chercheuse et la personne interrogée. Le but, explicité en début d'entretien, était alors de collaborativement compléter ces lignes du temps, afin de retracer le parcours de la personne interrogée. Dès que le participant mentionnait un événement quant à son vécu, l'exploitation agricole ou autre, la chercheuse l'ajoutait dans le calendrier de vie. Ce dernier se remplissait alors à vue d'œil tout au long de l'entretien. Cela sert de support pour la remémoration et la réflexivité des participants (Gaudet & Drapeau, 2021). Les arrêts dans les conversations permettaient aux participants de parcourir le calendrier, de prendre du recul et d'ajouter ensuite des éléments supplémentaires.

Le calendrier de vie est un outil permettant de réguler une certaine médiation entre enquêteur et enquêté. En effet, sur base d'un objectif commun, qui est le remplissage du calendrier, les deux individus coconstruisent et collaborent, tout en plaçant

l'enquêté au centre de la recherche, le reconnaissant comme expert de sa propre vie (Gaudet, 2024).

C'est un outil pertinent pour amorcer et nourrir la discussion auprès d'un public initialement peu communiquant (Gaudet, 2024). C'est l'une des raisons qui nous a convaincues à mettre en place cette méthodologie. En effet, le public agricole étant souvent décrit comme difficilement pénétrable, il nous a semblé pertinent de mettre en place une méthode de collecte de données facilitant la prise de parole. Cela permet dès lors de briser la glace et de replacer le curseur de l'expertise du côté de la personne interrogée. Le fait d'organiser la discussion autour du calendrier, plutôt qu'autour d'une grille d'entretien, nous permettait de fluidifier les échanges en laissant davantage de liberté aux enquêtés.

3.2.Échantillonnage

3.2.1. Choix des catégories

Notre échantillon se compose d'une sélection d'agriculteurs et d'enfants d'agriculteurs issus de différentes zones rurales de la Wallonie. Nous nous sommes réparties les générations de la manière suivante : Julie a interrogé la génération des agriculteurs en cours de transmission et Violette s'est chargée de la génération des enfants d'agriculteurs.

En effet, comme il a été développé par le concept de lignée de Jacques-Jouvenot & Gilet, la transmission est une question se traitant de manière intergénérationnelle. Nous avons donc fait le choix d'étudier la transmission dans une telle perspective afin de pouvoir croiser les regards et ressentis de deux générations quant à la question.

Nos échantillons ont été ensuite répartis en deux sous-catégories : d'une part, les agriculteurs ayant trouvé un repreneur et ceux n'en ayant pas, et d'autre part, les enfants reprenant la ferme familiale et ceux qui ne la reprennent pas. Cette division en deux sous-catégories nous permet d'éclairer les différences de dynamiques familiales et professionnelle qui facilitent ou non une éventuelle reprise intrafamiliale.

3.2.2. Composition d'échantillon d'enfants d'agriculteurs (rédigé par Violette Renier)

Avant-propos : Notons que les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des personnes interrogées.

Pour ma part, j'ai réalisé des entretiens avec des enfants d'agriculteurs afin d'ajouter à l'étude une composante intergénérationnelle. Au total, j'ai réalisé 9 entretiens approfondis (2 exploratoires et 7 avec la méthode du calendrier de vie).

N'ayant initialement pas d'accès direct au terrain, par le biais d'un réseau préexistant, j'ai dû identifier par moi-même un moyen d'entrer en contact avec des enfants d'agriculteurs.

Pour ce faire, j'ai diffusé une annonce sur les réseaux sociaux, que j'ai partagée dans de nombreux groupes différents. Cette publication a largement circulé, grâce au partage de la part d'un grand nombre de personnes, ce qui m'a permis de recueillir la majorité des entretiens nécessaires. Pour compléter l'échantillon et organiser les derniers entretiens, j'ai eu recours à la méthode dite de l'« effet boule de neige », en sollicitant les personnes déjà rencontrées pour qu'elles me mettent en relation avec d'autres répondants correspondant à mes critères.

Les critères d'échantillonnage étaient les suivants : il s'agissait d'hommes et de femmes âgés de 20 à 45 ans, dont les parents exercent une activité agricole. Dans un premier temps, mon intention était de centrer les entretiens sur des personnes ayant fait le choix de ne pas reprendre l'exploitation familiale. Toutefois, au fil de l'avancée de la recherche, des discussions avec Julie et de la réalisation des premiers entretiens, il m'est apparu pertinent d'élargir le champ d'étude en incluant également des enfants ayant repris la ferme, afin de pouvoir confronter et comparer les différentes trajectoires.

Comme expliqué ci-dessus, je n'avais pas d'ancrage direct dans le secteur agricole, je voulais avoir un moyen d'en apprendre plus sur la situation des enfants d'agriculteurs avant de réaliser mes entretiens approfondis. Pour ce faire, j'ai pris la décision de débuter ma collecte de données par deux entretiens exploratoires. A ce moment-là de la recherche, je pensais encore réaliser uniquement mes entretiens auprès de non-repreneurs. Mes deux entretiens exploratoires sont donc réalisés avec des enfants d'agriculteurs ne reprenant pas l'exploitation familiale.

Ces entretiens correspondaient à deux profils assez différents :

Ludovic

Ludovic a 35 ans et travaille comme assistant social en psychiatrie. Il est issu d'une famille exploitant une ferme conventionnelle combinant élevage bovin (blanc-bleu-belge) et culture céréalière, située dans la région de Tournai, en Wallonie. Son père a actuellement 65 ans et est chef d'exploitation. Ses parents sont divorcés, sa mère ne travaille pas sur la ferme, elle était infirmière avant de prendre sa pension. L'exploitation, de taille moyenne, compte environ une centaine de têtes de bétail. Ludovic ne connaît pas précisément la superficie cultivée. Aucun repreneur n'est actuellement désigné, bien que sa sœur aînée ait entamé l'installation d'une pépinière avec son compagnon sur une petite partie des terres familiales. Il a un second frère qui ne semble pas montrer de réel intérêt à reprendre la ferme, il se forme actuellement en parcs et jardins. La question de la transmission reste peu abordée dans la famille, bien que son père soit déjà rassuré que sa fille reprenne une partie des terres pour son activité de pépiniériste.

Joséphine

Joséphine a 22 ans elle est étudiante en relations internationales. La ferme de ses parents est une exploitation d'agriculture conventionnelle en élevage bovin (blanc-bleu-belge), élevage de poules et culture céréalières (blé, betterave, maïs, épeautre, regrat). Ils ont entre 200 et 250 têtes de bétail, 800 poules réparties en 3 poulaillers en rotation, 50 hectares de culture et 25 hectares de prairie. L'exploitation se situe dans un village à Mignault en Province du Hainaut. Le père de Joséphine est agriculteur tandis que sa mère est institutrice. Joséphine est l'aînée d'une fratrie de quatre, elle a deux petites sœurs et un petit frère. Joséphine, bien qu'ayant toujours aidé dans l'exploitation n'a jamais souhaité reprendre. Actuellement, la petite sœur de Joséphine serait intéressée par une éventuelle reprise mais elle est encore jeune. Elle se forme actuellement en enseignement agricole.

Ces deux entretiens m'ont permis de mieux cerner les enjeux de la non-reprise. J'ai ensuite mené une deuxième série d'entretiens approfondis, cette fois selon une méthode biographique avec 7 personnes : 4 non-repreneurs et 3 repreneurs.

Arthur

Arthur a 27 ans et ingénieur civil et travaille dans les assurances. Sa famille gère une exploitation d'agriculture biologique en élevage bovin (limousin), élevage de poules, culture céréalière (blé) et culture de pommes de terre. Ils ont environ 150 têtes de bétail, 400 poules et une centaine d'hectares (dont 3 sont en culture pour le moment). Ses parents sont séparés, sa mère est professeure dans l'enseignement secondaire. Arthur a grand frère auquel on a diagnostiqué un trouble autistique. Ils n'ont actuellement pas de repreneur officiel. Bien qu'Arthur, ne s'épanouissant pas dans son travail, commence à s'interroger sur une éventuelle reprise, aucune décision n'est prise.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.1)

Camille

Camille a 24 ans et poursuit des études en sciences de gestion. Elle est issue d'une famille exploitant une grande ferme conventionnelle combinant élevage bovin (blanc-bleu-belge) et culture, située aux abords de Bastogne, en province du Luxembourg. L'exploitation s'étend sur une superficie de 150 à 200 hectares, répartis entre prairies et terres cultivées, et accueille entre 700 et 900 têtes de bétail. Camille est issue d'une fratrie de trois enfants. Son frère aîné, vétérinaire de profession, cogère actuellement l'exploitation avec leur père, en parallèle de son activité principale et a pour projet de reprendre, à l'avenir, l'exploitation. Sa sœur cadette vient quant à elle d'entamer les mêmes études qu'elle. Bien que Camille ait toujours été investie dans le milieu agricole, elle ne souhaite pas reprendre l'exploitation familiale. Elle envisage toutefois de mettre ses compétences en gestion au service de celle-ci, mais rien n'est établi pour l'instant.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.2)

Romain

Romain a 24 ans et est historien archiviste. L'exploitation de ses parents est une ferme conventionnelle d'élevage bovin laitier et de moutons, elle comporte également des cultures (fourrage et grain). Ils ont environ 120 têtes de bétail et entre 70 et 80 hectares. L'exploitation se situe à Lessines en Province du Hainaut. Il vient d'une fratrie de 5 enfants. Sa grande sœur, la plus passionnée par l'activité d'élevage est décédée d'un cancer. Son grand frère est bio-chimiste dans le secteur pharmaceutique. Il a un petit

frère qui n'est pas intéressé par la reprise. Il a une adelphe (terme utilisé pour caractériser un membre d'une fratrie de manière non-binaire) de deux ans de plus que lui qui travaille dans l'enseignement. Aujourd'hui, ils n'ont pas trouvé de repreneur et vendent actuellement la ferme à une personne hors cadre familial.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.3)

Louise

Louise a 44 ans et travaille dans le secteur culturel. Elle est issue d'une famille exploitant une petite ferme familiale, aujourd'hui diversifiée. L'exploitation comprend une vingtaine de vaches laitières et s'étend sur environ 40 hectares, répartis équitablement entre prairies et cultures. Les revenus de la ferme proviennent à la fois de la production agricole et d'activités annexes à visée pédagogique, telles que des stages, des visites scolaires ou encore des collaborations avec des associations. La famille possède également un manège où se tiennent des cours d'équitation et des séances d'hypothérapie, les chevaux étant nourris grâce à la production interne de l'exploitation. Louise est l'ainée d'une fratrie de cinq enfants. À l'exception d'une sœur, tous vivent sur l'exploitation, dans des bâtiments récemment construits ou rénovés. Les membres de la fratrie exercent principalement dans les secteurs culturel et paramédical, à l'exception du benjamin, bioingénieur de formation, qui assure aujourd'hui la reprise de la ferme.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.4)

Gustave

Gustave est le frère de Louise, il a 32 ans. C'est lui qui reprend la ferme familiale. Après avoir achevé ses études de bioingénieur, il s'est formé aux pratiques agro-écologiques lors de voyages aux Etats-Unis et en Mongolie. Il occupe aujourd'hui deux activités, la cogestion de la ferme avec son père, et un travail de formation et de conseiller en phyto et en agriculture de conservation. Il compte reprendre l'aspect culture de la ferme familiale mais ne sait pas s'il veut continuer l'élevage et l'activité pédagogique lorsque son père arrêtera de travailler sur l'exploitation.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.5)

Lucas

Lucas a 23 ans et est en dernière année en ingénieur agronome. Il a pour ambition de reprendre l'exploitation familiale dès la sortie de ses études. Il s'agit d'une exploitation d'une centaine d'hectare de culture (betterave, chicorée, pomme de terre, céréales) et de prairies. Ils font également de l'élevage bovin avec durant longtemps environ 90 vêlages par ans. Aujourd'hui, ils se concentre davantage sur l'engraissement de taurillons (limousins, blonds, blanc-bleu-belges et mixtes). Son père est le chef de l'exploitation, sa mère quant-à-elle est bioingénieure et travaille dans un laboratoire d'analyse de bétail. Ils sont tous les deux issus du milieu agricole par leurs parents. Il fait partie d'une fratrie de trois enfants, il a un grand frère médecin et une grande sœur qui étudie les sciences vétérinaires. Aujourd'hui, lorsqu'il n'est pas aux études, il passe le plus clair de son temps à travailler avec son père sur l'exploitation, tandis que sa mère gère les aspects administratifs de la reprise. L'entretien s'est déroulé en présence de sa mère, qui interagissait également avec nous.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.6)

Marc

Marc à 31 ans, c'est le fils de Henriette et Armand (cédants décrits ci-dessous, ayant réalisés un entretien avec Julie). Marc est agriculteur à Castillon, dans le Hainaut. Il a pour objectif de reprendre l'exploitation de ses parents. Il s'agit une exploitation conventionnelle comprenant 210 truies et 135 vaches laitières, et sont autonomes en alimentation animale. Marc a une grande sœur de 28 ans qui est vétérinaire. Après avoir obtenu son diplôme de master d'ingénieur civil, il a travaillé quelques années dans une usine, tout en exerçant sur la ferme. Aujourd'hui, il a arrêté son emploi d'ingénieur, pour consacrer tout son temps à l'exploitation de ses parents. Il a pour objectif de reprendre l'exploitation dans quelques années, avec sa compagne, juriste et également fille d'agriculteurs.

(Pour son calendrier de vie, voir annexe 4.7)

3.2.3. Composition échantillon d'agriculteurs cédants (rédigé par Julie Peemans)

Avant-propos : Notons que les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des personnes interrogées.

L'échantillon est composé de six agriculteurs ou couples d'agriculteurs. Ces participants ont été identifiés lors de la participation, dans le cadre du stage, aux

journées intergénérationnelles de "Farm dating" et de formations sur la transmission agricole organisées par le projet Transmission (voir supra). Les entretiens ont été sélectionnés en fonction des affinités développées durant ces moments de rencontre.

L'échantillon inclut des agriculteurs cédants, avec ou sans repreneurs, sans restriction sur le type d'exploitation. Cette diversité permet de refléter la réalité des transmissions agricoles en Wallonie. Les cas étudiés incluent des transmissions dans et hors cadre familial, bien que ces dernières restent marginales.

Henriette et Armand

Henriette et Armand habitent à Castillon, dans le Hainaut. L'exploitation en question est décrite plus haut, dans la présentation de leur fils Marc. Installés en 1992, ils ont repris la ferme d'une voisine du village natal d'Armand. Henriette et Armand ont toujours pensé les transformations de la ferme en vue de la transmission.

Ils ont deux enfants : un fils et une fille. Leur fils, Marc (31 ans), reprendra l'exploitation, après que celui-ci ait travaillé en tant qu'ingénieur civil dans une entreprise. Leur fille est vétérinaire et a décidé de ne pas s'impliquer dans l'exploitation familiale.

(Pour leur calendrier de vie, voir annexe 4.8)

Colette et Bernard

Colette et Bernard vivent à Péruwelz. Ils gèrent une ferme mixte composée de cultures (blé, betteraves sucrières, chicorée, pommes de terre, maïs) et d'élevage (laitières et blanc-bleu-belge). Bernard a repris la ferme familiale en 1984, année de leur mariage, et Colette, issue du milieu agricole, a rejoint l'exploitation, dans le début des années 2000, après une carrière dans l'informatique.

Ils ont deux filles. La cadette, initialement pressentie pour reprendre la ferme, a suivi des études agricoles en vue de cette transmission. Cependant, une maladie diagnostiquée l'a contrainte à renoncer, car elle ne peut plus assumer physiquement les exigences de cette activité. L'aînée n'a jamais envisagé de reprendre la ferme et s'est orientée vers une carrière hors du secteur agricole.

(Pour leur calendrier de vie, voir annexe 4.9)

Gabin et Jasmine

Gabin habite à Welkenraedt, en Province de Liège. Sa sœur est l'exploitante principale de leur ferme, qu'elle a reprise en 1977 après le décès de leur père. Gabin a contribué bénévolement à la ferme en gérant l'administration et contribuant financièrement, sans toutefois occuper le rôle d'exploitant principal. Il a été traducteur dans une entreprise bruxelloise. L'épouse de Gabin, Jasmine, a également aidé sur la ferme dès leur cohabitation. Gabin s'est toujours fortement impliqué dans le milieu agricole. Il a géré la comptabilité d'une quarantaine de fermes de sa Province et a toujours participé activement aux différentes conférences portant sur des sujets agricoles.

Ni Gabin ni sa sœur n'ont de repreneur. Gabin n'a pas d'enfants, et les deux enfants de sa sœur ne souhaitent pas reprendre la ferme. Le fils est mécanicien, tandis que la fille travaille dans une agence d'intérim. Les activités de la ferme ont été réduites ces dernières années en raison de leur pénibilité.

(Pour leur calendrier de vie, voir annexe 4.10)

Marcel et Marceline

Marcel a repris la ferme familiale en 1990. Il exploite actuellement 80 hectares dédiés à l'élevage de vaches laitières et viandeuses, et cultive pour nourrir son bétail. Il a également ouvert un gîte en 2019, à la demande de Marceline, pour diversifier ses revenus. L'épouse de Marcel a aidé sur la ferme, tout en gardant son métier.

Marcel et Marceline ont deux fils, mais aucun ne souhaite reprendre l'exploitation. L'aîné travaille dans un concessionnaire automobile, et le cadet est vétérinaire. Une tentative de transmission hors cadre familial a échoué : un ami de son fils aîné, intéressé par la reprise, a dû abandonner le projet après avoir dépassé l'âge limite pour bénéficier des aides à l'installation.

(Pour leur calendrier de vie, voir annexe 4.11)

Ghislaine et Bob

Ghislaine vit à Éghezée et gère une exploitation de grandes cultures, à la fois en bio et en conventionnel. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle a encouragé son mari, non issu du milieu, à se lancer dans l'agriculture après l'échec de ses études et de la cessation de son service militaire.

Ghislaine a quatre enfants. L'aîné (Albéric) reprendra la ferme, une décision encouragée par sa maman. Celui-ci a d'abord commencé sa carrière dans le secteur de la vente de robot de jardin et a suivi une formation d'arboriculteur. Les trois autres enfants ont suivi des carrières hors du milieu agricole : l'un est chimiste, une autre est comptable, et la dernière travaille dans le secteur audiovisuel et dans la bijouterie.

Pour débiter, son mari s'est formé auprès des cousins de Ghislaine et a suivi une formation à Rochefort. Ils ont également intégré une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) avec le frère de Ghislaine, ce qui leur a permis d'acheter du matériel agricole en commun. Son mari étant décédé en 2019, Ghislaine a pris la décision de devenir l'exploitante principale afin de permettre à son fils de reprendre la ferme progressivement.

(Pour leur calendrier de vie, voir annexe 4.12)

José et Josette

José et Josette sont tous les deux non-issus du milieu agricole. José a été diplômé en tant qu'ingénieur industriel, puis a été enseignant en école secondaire. Josette, quant à elle, a été éducatrice spécialisée également dans le milieu scolaire. En 1980, ils ont décidé de racheter une ruine près de Stavelot pour lancer leur « utopie écologique », comme ils l'appellent, en retapant la ruine pour en faire une petite ferme biologique avec quelques moutons et vaches laitières. Ils ont trois fils. Le premier est comptable, le deuxième vit à l'étranger et le troisième, Bernard, reprend la ferme. Ce dernier, après quelques tentatives d'études, avait commencé une carrière d'ouvrier agricole, puis est revenu sur la ferme une fois que les parents ont annoncé qu'ils allaient arrêter.

(Pour leur calendrier de vie, voir annexe 4.13)

3.3.Déroulement des entretiens

3.3.1. Violette

Comme expliqué précédemment, les entretiens se déroulaient dans différents lieux selon le profil de la personne interrogée. Pour les non-repreneurs, deux entretiens ont eu lieu dans un local de bibliothèque réservé à cet effet, deux autres se sont déroulés au domicile des participants, et un a été réalisé chez moi. Un entretien exploratoire a également été mené en ligne. Les repreneurs, quant à eux, m'accueillaient systématiquement sur leur exploitation.

Les deux entretiens exploratoires étaient semi-directifs à réponses libres, organisés autour d'un guide d'entretien complet (Annexe 3) me permettant de toucher la question de la transmission dans son ensemble. Les thématiques abordées dans le guide d'entretien étaient les suivantes : profil personnel, environnement familial, socialisation primaire (souvenirs dans la ferme, répartition des tâches, discours partagés dans la famille, apprentissage intra-familial), socialisation secondaire (scolarité, amis), les facteurs influençant le choix de ne pas reprendre (sociaux, affectifs, économiques, etc.) et la manière dont la transmission est perçue dans la famille (conflits, tabous, etc.). Ces entretiens étaient plus courts que les autres, ils duraient environ 1h.

Les entretiens biographiques quant-à-eux duraient environ 2h. Durant ceux-ci je disposais le calendrier de vie à compléter entre le participant et moi-même. Ces calendriers étaient découpés en plusieurs thématiques : parcours personnels, événements familiaux, relation par rapport à la ferme, évolution de l'exploitation et évolution dans le choix du repreneur. Après avoir demandé aux participants de se présenter, je posais une question assez large qui différait selon la personne : soit je leur demandais de m'expliquer comment ils ont choisi leurs études lorsque les non-repreneurs s'étaient dirigés vers des études particulières, soit je leur demandais de me raconter leur enfance et adolescence sur l'exploitation et ce, pour les repreneurs comme les non-repreneurs. Se déroulaient ensuite de longues discussions, avec parfois des sauts et des retours dans le temps. Je redirigeais la discussion en redemandant l'âge qu'ils avaient lors de certains événements ou en demandant davantage d'explications. Souvent, je reprenais le guide d'entretien exploratoire afin d'y piocher des questions de relance lorsque la discussion s'essoufflait, ou alors lorsqu'ils m'expliquaient une décision qu'ils avaient prise, je leur demandais : s'ils avaient pu faire autrement, qu'auraient-ils faits ?

Pour conclure les entretiens, je leur demandais de m'expliquer la perception qu'ils avaient de la problématique actuelle de la non-transmission de nombreuses fermes. Je leur demandais ensuite de relire attentivement le calendrier de vie pour vérifier ensemble s'il était complet.

Le calendrier de vie m'a semblé être un réel support qui alimentait la discussion. Les participants revenaient souvent dessus pour structurer leurs discours. De plus, le temps que je note des éléments sur le support permettait de faire des pauses dans la discussion

qui induisait une prise de recul des participants qui revenaient ensuite sur certains éléments mentionnés précédemment.

3.3.2. Julie

Les entretiens se déroulaient systématiquement sur place, dans l'environnement même des exploitations agricoles. À chaque rencontre, l'approche méthodologique favorisait une interaction spontanée et participative. L'interviewé était invité à travailler sur une ligne du temps retraçant l'histoire de la ferme. Pour cela, trois grandes feuilles blanches préalablement collées étaient disposées sur la table. L'objectif était de marquer ensemble les moments marquants du parcours à la ferme. Cette approche visuelle et narrative permettait d'amorcer la discussion de manière naturelle et intuitive.

Plutôt que de suivre un guide rigide avec des questions prédéfinies, l'entretien était structuré autour de thématiques générales, gardées à l'esprit sans être formalisées. Cette flexibilité offrait une fluidité dans les échanges et laissait de la place aux digressions pertinentes et aux réflexions spontanées des participants.

Souvent, le conjoint ou la conjointe se joignait à la discussion et intervenait, parfois en restant en arrière-plan, parfois en s'asseyant à la table pour participer pleinement à la discussion. Lors de l'entretien avec Ghislaine, c'est son fils qui a rejoint la conversation, apportant un éclairage complémentaire. Les discussions étaient bien équilibrées entre le mari et l'épouse. Chacun respectait le temps de parole de l'autre sans intervenir ou couper.

La durée moyenne des entretiens oscillait entre 2h30 et 3h, ce qui permettait d'approfondir les thématiques abordées et de recueillir des récits détaillés. Parfois, ces échanges se prolongeaient par une visite de la ferme, permettant d'observer directement les lieux et d'enrichir les discussions.

3.4. Notre rapport au terrain

Cette partie du mémoire, sera écrite à la première personne. Cette approche reflète le caractère personnel de cette section, qui traite de nos ressentis et de nos expériences sur le terrain.

3.4.1. Violette

De mon côté, comme expliqué précédemment, j'ai réalisé des entretiens avec des enfants d'agriculteurs de 20 à 45 ans. J'ai d'abord commencé par des entretiens avec des non-repreneurs, étant donné qu'au départ je me dirigeais exclusivement vers cette population, avant de rencontrer des entrepreneurs (futur ou en cours de reprise).

J'ai toujours été attirée par le milieu agricole, étant particulièrement intéressée par les croisements entre enjeux sociaux et environnementaux, le secteur de l'agriculture semblait être un sujet qui me parlait. Cependant, je ne suis pas issue de ce milieu, bien que j'aie grandi dans un environnement semi-rural et que je travaille dans une ferme pédagogique depuis quelques années, la réalité du monde agricole et de ses difficultés restaient un mystère pour moi. J'ai donc débuté mes recherches avec mes aprioris et mes idées préconçues sur un secteur très éloigné du mien.

Rapidement, nous nous sommes décidées à nous répartir les générations. Pour ma part, la jeunesse et les études qui y sont liées m'intéressent grandement. Toutefois, je me demandais comment toucher la jeunesse rurale. De plus, la question de la transmission me semblait être un sujet tabou en agriculture, je pensais donc que peu de personnes seraient enclines à m'en parler. Dans un premier temps, j'ai donc posté des annonces. Je ne m'attendais pas à de réels résultats. Finalement, grâce au partage massif de ces dernières, j'ai, en quelques jours seulement, récolté un grand nombre de réponses. J'ai donc compris qu'il s'agissait d'un sujet sur lequel les personnes concernées avaient besoin de s'exprimer.

Les premiers entretiens étaient donc avec des non-repreneurs. Ces derniers se faisaient en dehors de la ferme. Pour les quelques étudiants de Louvain-la-Neuve interrogés, je réservais un local en bibliothèque. Sinon, les entretiens se faisaient soit chez les personnes, soit chez moi. Je me suis souvent interrogée sur le lieu le plus adapté pour ces entretiens. J'ai compris que l'important était surtout d'avoir un espace calme, où la personne se sentait libre de parler sans contrainte. Pour les agriculteurs entrepreneurs et leur famille, ces entretiens avaient lieu sur l'exploitation. Ces derniers étaient donc parfois entrecoupés par les membres de la famille vivant au même endroit, ou encore par des obligations professionnelles.

De manière générale les entretiens duraient entre 1h30 et 2h. Les personnes interrogées allaient droit au but. À chaque entretien, je sentais les sujets que les participants avaient

le plus envie d'aborder. Le calendrier de vie était un support qui semblait délier les langues pour les non-repreneurs, cependant, les entrepreneurs avaient plus de mal à l'utiliser, souvent davantage dirigés vers l'immédiat que vers le passé.

J'ai dû m'habituer au jargon du secteur, en demandant des explications sur des mots qui bercent le quotidien des personnes que j'interrogeais. Cela me replaçait souvent dans ma position de personne éloignée du milieu. Toutefois, étant donné que je parlais avec des personnes de ma propre génération, vivant parfois des enjeux similaires, la discussion était facilitée.

Ces entretiens m'ont confirmé mon attrait pour les études rurales mais également les études en sociologie de la jeunesse et de la famille. J'ai ensuite pu diriger mes recherches vers les enjeux de socialisation, de relations intrafamiliales, de différenciation genrée...

3.4.2. Julie

Pour chaque entretien, je me suis rendue directement à la ferme de la personne concernée. Cela m'a permis, d'une part, de constater visuellement les transformations opérées sur les lieux et, d'autre part, de créer un moment d'intimité en étant dans l'environnement quotidien de mon interlocuteur ou de mes interlocuteurs.

Avant de commencer ce travail de terrain, j'avais quelques appréhensions. J'imaginai que les agriculteurs seraient difficiles d'accès et peu enclins à échanger. J'étais aussi inquiète qu'ils aient des préjugés sur ma personne, voyant en moi une jeune citadine et universitaire s'intéressant à un sujet apparemment éloigné de leur quotidien. Mais ces craintes se sont avérées infondées, bien au contraire. Tous ont été très ouverts et bavards, semblant heureux de partager leurs expériences et de raconter l'histoire de leur ferme. L'utilisation de l'outil des calendriers de vie m'a fortement aidée pour la réalisation de mes entretiens.

L'utilisation de l'outil des calendriers de vie m'a permis d'aborder mes entretiens de la manière dont j'ai toujours voulu le faire. Je souhaitais que ce moment d'échange appartienne à l'agriculteur et que celui-ci ne soit pas réduit à un simple sujet que j'interroge pour répondre à ma question de recherche. C'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai pas osé aborder des questions spécifiques, telles que celles liées au genre, car je ne voulais pas les brusquer avec des questions trop sensibles ou qui ne leur parlent pas.

Mon stage préalable m'a beaucoup aidée. J'y ai assisté à des entretiens avec des agriculteurs sur le thème de la transmission, ce qui m'a permis d'observer les dynamiques d'échange et de mieux comprendre quelles questions poser – ou éviter. Cela m'a aussi sensibilisée au fait que ce sujet pouvait être émotionnellement chargé pour beaucoup d'entre eux. J'ai dû ajuster mon approche et apprendre à aborder les entretiens avec une certaine douceur, malgré ma tendance naturelle à être directe.

Lors de mon premier entretien, j'ai fait l'erreur de venir en baskets blanches. Cela a suscité quelques regards amusés, surtout lorsqu'il a été question de visiter la ferme. Pour les entretiens suivants, j'ai pris soin de porter des bottines adaptées. Cette première rencontre a également été marquée par un événement marquant : j'ai eu l'occasion d'assister à l'accouchement d'une truie. Cela dit, tous les agriculteurs ne m'ont pas fait visiter leur ferme, ce qui, compte tenu de la fatigue accumulée après chaque entretien, n'était pas toujours un mal.

Mes entretiens, d'une durée de 2h30 à 3h chacun, étaient d'une grande richesse. Cependant, ils étaient aussi éprouvants. Après chaque session, je me sentais souvent épuisée et pas toujours dans un état d'esprit optimal. Certains entretiens m'ont moins marqué sur le moment, car je n'étais pas pleinement disponible pour écouter des récits parfois difficiles et émouvants, surtout après une longue route (entre 1h et 1h30 pour m'y rendre). Avec le recul, en relisant ces échanges pour l'analyse, j'ai réalisé à quel point ils étaient précieux.

Cette expérience m'a permis de mieux comprendre un pan de la population que je connaissais peu. Comme mentionné, la sociologie s'intéresse actuellement beaucoup moins aux enjeux ruraux, alors même qu'ils sont cruciaux et profondément interconnectés avec des problématiques globales. J'ai orienté mes recherches autour de questions économiques, structurelles et de classe, des thématiques qui me touchent particulièrement.

Partie IV : Analyse (Rédigé à quatre mains)

Avant-propos : afin de facilement repérer si l'extrait d'entretien sélectionné concerne d'un cédant ou d'un repreneur, nous avons décidé de faire un code couleur. Le nom des **cédants** sera en bleu et ceux des **repreneurs** en jaune. Aussi, le « I » dans les extraits est la lettre que nous attribuons à la personne ayant mené l'entretien.

1. Méthode d'analyse : théorisation ancrée

Au-delà de la question de la collecte des données, il nous a également fallu déterminer une méthode d'analyse adaptée à notre démarche inductive et à la nature hétérogène des entretiens recueillis.

Nous avons alors opté pour une méthode d'analyse par théorisation ancrée. Cette méthode permet de dégager du sens dans des événements, les catégorisant et en développant des schèmes explicatifs, sur base d'un matériel empirique solide et concret (Paillé, 1994). En effet, dans une théorisation ancrée, la place de l'interviewé est placée au niveau de l'expertise. Nous nous basons donc sur le discours de ce dernier pour définir nos variables d'analyse (Couture, 2003).

Cette méthode se décompose en différentes étapes, au cours desquelles des retours dans le corpus de données sont nécessaires afin de préserver le caractère ancré de la méthode (Couture, 2003). Nous commençons donc individuellement par une codification des verbatims récoltés lors des entretiens. Cette codification a ensuite été simplifiée, à nouveau, individuellement en quelques codes plus généraux. Nous avons ensuite mis en commun cette seconde codification afin d'en ressortir des catégories plus générales, que nous allons décrire dans cette analyse. Ces catégories sont les suivantes : la préparation à la transmission (par socialisation et par préparation matérielle), les facteurs explicatifs du manque de préparation (facteurs psychosociaux et évolution du sens donné au travail), les transformations dans le rapport au travail et enfin les enjeux concernant l'héritage. Ces catégories sont elles-mêmes divisées en sous-catégories plus précises, selon nos entretiens et la littérature. Nous avons, ensuite, classé les verbatims dans les catégories définies, afin de s'assurer du caractère général de ces dernières. Notons que certaines catégories sont davantage illustrées par des extraits d'entretiens provenant soit des cédants soit des repreneurs. En effet, certains

points de vue sont plus influencés par l'expérience personnelle ou bien certains sujets sont plus faciles à aborder pour l'un ou l'autre groupe.

Enfin, des liens de causalité ont été établis entre ces catégories afin de tendre vers une théorisation de ces problématiques de transmission. Cette théorisation passe notamment par une tentative de modélisation au travers d'un schéma explicatif, décrit dans la conclusion de cette analyse. Cette théorisation permet de ne pas s'arrêter à une simple analyse descriptive mais de penser la mise en relation d'éléments et de catégories variées portant sur un fait social. Le caractère ancré de cette théorisation repose sur l'idée que nous basons nos éléments à mettre en relation, dans une approche inductive, sur des données collectées pour induire progressivement la formulation de la théorie (Paillé, 2017).

Cette méthode d'analyse nous a permis de poser les jalons d'un cadre explicatif. Cependant, comme expliqué dans la conclusion de nos résultats, le niveau de théorisation reste assez imprécis. Il faut tenir compte du fait que nos échantillons sont limités et ne représentent pas toute la diversité des profils d'agriculteurs repreneurs ou cédants.

2. Différents profils d'agriculteurs et schémas de reprise

Nos analyses d'entretiens ont révélé trois profils types de transmission d'exploitations, illustrant des dynamiques variées et révélatrices des enjeux associés. Le premier type illustre des transmissions réussies, où un membre de la famille reprend la ferme. Par exemple, du côté des cédants, on trouve Henriette & Armand, Ghislaine, et José ; et du côté des repreneurs, il y a Marc, Lucas, Gustave et le frère de Camille. En revanche, le deuxième type est caractérisé par des échecs de transmission en raison de l'absence de repreneurs. C'est observable du côté des cédants chez Gabin & Jasmine, Marcel, ainsi que Colette & José ; et du côté des repreneurs chez Romain, Arthur et Ludovic. Enfin, le troisième profil concerne des transmissions particulièrement complexes, où les cédants peinent à lâcher prise, allant parfois jusqu'à entraver l'activité du repreneur, risquant ainsi de compromettre la transmission. Bien que ce dernier cas ne soit pas directement illustré par les entretiens, il est fréquemment mentionné dans les récits de Henriette, Gabin et Marcel, et a également été observé dans le cadre du stage réalisé sur le projet Trans'mission. Dans l'entretien avec Henriette, par exemple, celle-ci nous

évoque la rigidité de certains agriculteurs à l'égard du projet de leur(s) enfant(s) ayant le désir de reprendre la ferme. Elle nous dit :

Henriette : Il y a beaucoup de parents qui ne veulent pas faire évoluer la ferme en fonction de leurs enfants. Moi je trouve qu'ils sont à pleurer. Il y a des gens, je ne saurais pas les encadrer. Je plains les gosses. Si moi je devais voir les jeunes, je leur dirais « ne commencez pas, ne commencez pas ». A cause de leurs parents infernaux quoi (Entretien de Henriette et Armand, février 2025).

Henriette n'est pas la seule à le mentionner car Gabin en parle aussi dans son entretien en évoquant le manque d'adaptation de certains agriculteurs :

Gabin : C'est vrai qu'un des reproches que je ferais justement à beaucoup d'agriculteurs, c'est qu'ils n'ont pas pu transmettre l'amour du métier à leurs enfants. Et ça, c'est plutôt au niveau caractériel. Peut-être, comme vous dites, de la rigidité de certains. Parce qu'ils ont leur vision. Ils s'adaptent sans doute aux réalités économiques. Mais la flexibilité pour travailler en collaboration, ça, ça manque (Entretien de Gabin, février 2025).

Dans le cas de Marcel, il s'agit davantage d'un vécu personnel. Marcel a repris la ferme familiale. Il a donc procédé au rachat des équipements agricoles et du bétail auprès de son père, jusque-là exploitant principal. Avec l'argent de cette transaction, son père a entrepris de faire des donations à ses enfants, mais, Marcel n'a pas été inclus dans cette redistribution. Ce moment a été vécu comme une injustice par Marcel qui ne comprenait pas la raison pour laquelle son père l'empêchait d'avoir davantage de capital pour racheter du matériel. C'est ce qu'il exprime dans ce passage :

Marcel : Donc voilà, tout ça, la transmission des parents vers moi, la reprise de la ferme, ça a bien marché, mais après ça n'a plus marché. Tout simplement parce que papa s'est mis une idée dans la tête que j'avais eu toute la ferme. Mais j'étais le seul à la reprendre aussi, mais seulement il l'oubliait, il avait fini par oublier que j'avais repris la ferme et que j'avais tout payé. [...]. Donc moi j'avais payé tout ça et il a distribué une somme à ses enfants, [...] Et quand il a commencé, enfin quand il a vraiment passé à l'action de donner, il n'était déjà pas en ordre parce qu'il l'a fait d'une façon manuelle. [...]. Et alors à un moment donné, moi je n'ai rien vu arriver et un de mes frères m'avait dit, « il ne te le donnera pas ». Et j'ai dit « pourquoi ? » Et alors je me suis dit, qu'est-ce qui ne

va pas ? Et maman n'était pas du tout d'accord.[...]. J'aurais pu acheter du matériel supplémentaire avec cet argent. » (Entretien Marcel, mars 2025).

Nous pouvons donc voir que le cas des agriculteurs cédants entravant l'activité de leur(s) repreneur(s) n'est pas un phénomène anodin. Nous l'étudierons en détail plus tard, dans la section « freins psychologiques ».

Du côté de la reprise, nous avons pu observer qu'elle peut se faire de manière totale ou de manière partielle. La reprise est totale lorsque le jeune reprend l'entièreté de l'exploitation du cédant en la gérant tout seul. Elle est partielle quand le jeune reprend une partie de l'exploitation (Servais et al., 2016). Ce dernier cas est illustré par Gustave qui envisage de reprendre uniquement la partie « culture » de l'exploitation. Notons que la littérature un troisième type de reprise est défini : la reprise indivisée. Il s'agit d'un type de reprise où le repreneur et le cédant travaillent de manière conjointe. C'est le cas de Marc, du frère de Camille ou encore de Lucas. Toutefois, nous avons remarqué qu'il s'agit davantage d'une étape de la transmission plutôt d'un type de reprise en tant que tel. Ceci sera illustré dans le point 3.1.2. « La fabrique familiale du repreneur : socialisation et construction du rôle ».

De manière générale, la transmission des exploitations, et plus globalement des entreprises familiales, est un processus qui se fait sur un temps long (Lobley et al., 2010b). Le déroulement idéal du processus de transmission devrait commencer six ou sept ans, voire dix ans, avant le déroulement fini de la transmission, marqué par la cessation d'activité du cédant (Chambres d'agriculture, 2020; FADEAR, 2013). Cette tranche préparatoire n'est pas propre aux agriculteurs, mais bien à l'ensemble des petites et moyennes entreprises (PME) familiales, puisqu'il est conseillé aux entrepreneurs de commencer l'opération de transmission dès l'âge de 50-55 ans (Colot, 2009).

Selon les différentes sources d'associations agricoles, la reprise idéale suit les étapes suivantes :

- 1) La réflexion. Cette étape marque le début de la réflexion sur la transmission. L'agriculteur y définit ses objectifs et besoins pour sa famille, son exploitation, et sa fin de carrière. C'est également le moment où il commence à préserver un potentiel transmissible : maintenir la viabilité de la ferme tout en évitant des investissements excessifs qui pourraient compliquer la reprise. Cette phase

inclut aussi une première prise d'information sur les régimes de retraite. Une bonne communication avec l'entourage est essentielle à ce stade. Idéalement, cette réflexion doit commencer plusieurs années avant la transmission effective.

- 2) La décision. Une fois la réflexion aboutie et l'idée de céder la ferme acceptée, l'agriculteur entre dans l'étape de la décision. Il s'interroge : suis-je prêt à céder ma ferme ? Si la réponse est oui, il entame alors des démarches concrètes, comme la recherche d'un repreneur (si aucun descendant direct n'est intéressé par la reprise), l'évaluation de son exploitation et de sa rentabilité, et la consultation des modes légaux de transmission. En général, cette étape débute environ quatre ans avant l'aboutissement de la transmission.
- 3) La concrétisation. À ce stade, l'agriculteur formalise davantage son projet de transmission. Cela passe par l'information des propriétaires et des partenaires concernant son départ à la retraite, ainsi que la présentation officielle de son repreneur. Cette étape inclut également une réflexion approfondie sur la transition, notamment sur le rôle que l'agriculteur souhaite occuper sur l'exploitation pendant et après la transmission, ainsi que sur la manière de passer le relais efficacement. Enfin, elle nécessite d'anticiper les formalités administratives et comptables indispensables pour finaliser la transmission.
- 4) La transmission. Entre la phase de concrétisation et celle de transmission, le cédant et le repreneur collaborent activement. Le cédant adopte un nouveau rôle, celui de cogérant, afin de faciliter la transition. Les accords sont finalisés et officialisés, permettant un départ progressif et harmonieux du cédant.

Ces différentes étapes s'appuient sur les recommandations de divers guides de transmission publiés par des associations agricoles telles que les Chambres d'agriculture, CIVAM, FADEAR, le Programme régional pour la Création et la Transmission en Agriculture en Nord-Pas-de-Calais, et le Boerenbond (Chambres d'agriculture, 2020; CIVAM, 2020; FADEAR, 2013; PRCTA, 2015; Van Beckhoven et al., 2019).

Selon plusieurs enquêtes, la très grande majorité des propriétaires d'exploitations agricoles ou des PME familiales ne planifient pas leur relève. Lorsque cette planification existe, elle est le plus souvent informelle, sans plan écrit et sans concertation avec le successeur envisagé (Bélanger, 2011). Ce manque de préparation

constitue le principal obstacle à une transmission réussie, compromettant souvent la pérennité des entreprises et exploitations (Gaté & Latruffe, 2016).

Par ailleurs, les étapes décrites ci-dessus semblent plus complexes dans la réalité des faits. En effet, nous avons constaté que, lors de reprises réussies, la préparation à la transmission s'étale sur des temps beaucoup plus longs, notamment avec la socialisation du repreneur dès son plus jeune âge et une préparation matérielle continue. Nous décrirons cette préparation dans le point suivant.

3. Importance de la préparation

3.1. La socialisation comme préparation à la reprise

Au travers des entretiens réalisés avec les enfants d'agriculteurs, qu'ils soient repreneurs ou non, différents parcours de vie ont pu être mis en évidence, révélant une diversité d'aspirations vis-à-vis de la reprise. Ces récits témoignent de trajectoires différenciées, étroitement liées à leurs positionnements actuels face à la transmission de l'exploitation. Les processus de socialisation semblent être un des facteurs majeurs structurant les choix quant à la reprise.

Cette socialisation se manifeste sous deux formes complémentaires. D'une part, il s'agit d'une socialisation primaire, de nature familiale, caractérisée par l'intériorisation des comportements, normes et valeurs inculqués par la famille, qui agit comme l'instance socialisatrice principale (Robic et al., 2014). D'autre part, il prend la forme d'une socialisation professionnelle, fondée sur la construction et la négociation de l'identité professionnelle, façonnée par les expériences passées et les interactions actuelles (Dubar, 1992). Ces deux dimensions, étroitement liées, constituent les fondements des mécanismes de reproduction et de transmission (Terrier et al., 2012).

Il nous apparaît donc qu'un modèle de socialisation type, spécifique au milieu agricole, ait davantage tendance à mener vers une préparation efficace d'un repreneur au sein de la famille.

3.1.1. Le modèle traditionnel de socialisation : vocation, désignation, transmission

Le processus de transmission ne peut donc se résumer à quelques choix pratiques, économiques ou aux fruits du hasard (Richer & St-Cyr, 2005). Il relève d'une

socialisation spécifique s’inscrivant sur un temps long est caractérisée par l’acquisition de savoirs et par une série d’échanges intergénérationnels permettant au futur repreneur de se projeter dans son avenir. Bessière et Gollac parlent d’une socialisation « réussie » si celle-ci mène finalement à la reprise de l’exploitation (Bessière & Gollac, 2014).

Le choix d’un repreneur relève donc de dynamiques et de relations intra-familiales particulières. Toutefois, des statistiques laissent apparaître certaines tendances quant à la reprise des entreprises familiales. En effet, elles semblent fortement influencées par le genre et le rang dans la fratrie. Ces deux composantes s’articulent entre-elles, bien que le genre ait significativement tendance à primer sur le rang (Bessière & Gollac, 2014; Jacques-Jouvenot & Schepens, 2007).

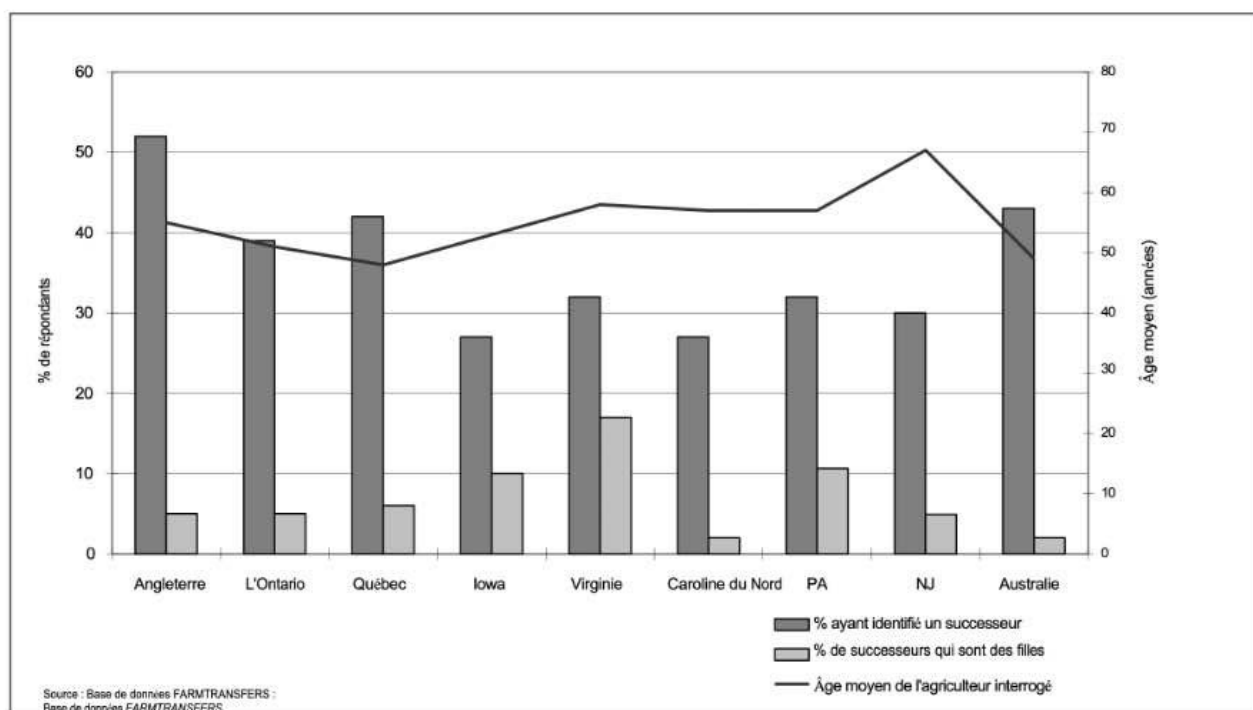
La place du genre dans le choix du repreneur

Comme mentionné précédemment, la transmission des exploitations agricoles familiales suit majoritairement une logique patrilinéaire (Jacques-Jouvenot & Schepens, 2007). Dès l’enfance, les filles semblent souvent écartées du processus de socialisation à la reprise. En effet, les garçons sont davantage sollicités à participer aux activités agricoles familiales, et de ce fait, montrent une plus grande implication dans la ferme que leur(s) sœur(s). Cette différence genrée se reflète directement sur le choix du repreneur lors de la transmission, ce qui engendre également des inégalités lors de l’héritage patrimonial (Rieu & Dahache, 2008).

Le genre, en tant que catégorie sociale, est associé à une série de stéréotypes influençant les perceptions des aptitudes des individus. Les activités manuelles, la prise de décision ou encore l’entrepreneuriat sont ainsi socialement associés à la masculinité (Deschamps & Thévenard-Puthod, 2024). Dans ce contexte, le rôle de chef d’exploitation agricole apparaît souvent comme incompatible avec une figure féminine.

Le graphique suivant, issu d’une étude portant sur la reprise d’exploitations agricoles au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis, montre d’ailleurs la faible proportion de femmes identifiées comme successeuses dans les exploitations (Lobley et al., 2010a).

Graphique 2. Identification d'un successeur : quelques comparaisons



internationales.

Source : (Lobley et al., 2010a)

Cette différence genrée dans les processus de reprise est bien illustrée par cet échange avec Lucas et sa mère, sur les femmes de leur entourage reprenant les exploitations de leurs parents.

Lucas : Mais Célestine n'a pas encore repris, je ne sais même pas si elle va reprendre.

Mère de Lucas : Non ?

Lucas : Je pense pas. Elle a son frère, hein. Son frère, il reprend tout.

[...]

Lucas : Une fille... On ne les connaît pas, les filles, on ne leur parle pas.

Mère de Lucas : Et les quelques qu'on connaît, c'est souvent des filles uniques, déjà. C'est vrai, parce que... Elles ont vraiment trouvé leur place, parce qu'il n'y avait pas de garçons, forcément (Entretien Lucas et sa maman, avril 2025).

La fabrique familiale du repreneur : socialisation et construction du rôle

Tous les enfants d'agriculteurs témoignent d'un apprentissage particulier des activités agricoles et d'un attachement à l'exploitation. Pourtant, les enfants concernés par la reprise semblent avoir vécu une socialisation particulière (Bessière & Gollac, 2014).

Cette préparation à la reprise peut être analysée au travers du concept de « socialisation anticipatrice », désignant le processus d'intériorisation des normes, valeurs et comportements d'un groupe ou d'une position auquel une personne aspire à appartenir, avant même d'y être intégrée (Robic et al., 2014).

Pierre Hurgon (1991), cité dans (Saint-Cyr & Richer, 2003), met en avant quatre étapes dans le processus de transmission des entreprises familiales et du choix du successeur.

La première étape est l'incubation. Il s'agit de l'étape regroupant les processus d'éducation et de socialisation des enfants. Les parents initient les enfants aux activités et transmettent une série de valeurs liées à la famille et à l'exploitation. Cette phase de socialisation se déroule dans la sphère familiale (Saint-Cyr & Richer, 2003). Dans nos entretiens, tous les enfants d'agriculteurs, qu'ils reprennent ou non l'exploitation, témoignent d'une découverte des pratiques agricoles dès l'enfance et reconnaissent le cadre de vie de qualité que cela permet.

Nous le voyons par exemple dans l'extrait suivant qui témoigne de l'intérêt de Romain quant à l'activité agricole de son père durant son enfance.

Romain : C'est-à-dire qu'à 8 ans, j'étais déjà en mode « S'il te plaît, laisse-moi conduire le tracteur ». Donc mon père était en mode « Bah 8 ans, pas chaud ». Mais vers 10-11 ans, sur les terres environnantes de la ferme, en tout cas, je m'en souviens. Et tout ce qui était ensilage, des trucs comme ça, ça, j'étais à fond dedans. Je faisais exprès d'être malade les jours où il y avait ensilage, etc., pour pas aller à l'école (Entretien Romain, mars 2025).

Durant cette période, tous les enfants s'investissent dans l'exploitation, accompagnés de leurs parents afin de se former aux tâches agricoles, pour une fois plus âgés, apporter leur aide à leurs parents. C'est ce que nous explique Camille dans l'extrait suivant.

Camille : À 6 ans on a commencé à juste y aller parce que c'était sympa, et puis à partir de 12 ans on a commencé à vraiment aider. Donc 6 ans c'était plus se découvrir, etc. Ouais, c'est aller en tracteur avec papa, ça servait un peu à rien mais

c'était sympa quoi. Tu découvres, tu vois les bêtes, tu vois le tracteur, tu vois tout ça. Et alors vers 12 ans tu commences à vraiment te rendre utile. Je pense que c'est ça ouais, 12 ans, et ça jusqu'à aujourd'hui (Entretien Camille, février 2025).

L'étape, suivante est le choix du successeur par les parents. Cet enfant connaîtra une socialisation différenciée des autres enfants de la fratrie. Son engagement dans les travaux de l'exploitation est supérieur à celui des autres. On voit à partir de là qu'une certaine forme de projection de l'enfant en tant que repreneur s'établit, ce dernier accompagnant davantage le cédant dans son activité journalière (Saint-Cyr & Richer, 2003). Comme expliqué précédemment, cette étape d'apprentissage différencié se caractérise souvent par des activités père-fils.

Camille évoque ses souvenirs de la répartition des tâches entre les enfants de la fratrie durant son adolescence. Cet extrait met en lumière l'implication plus marquée du père dans la socialisation et l'apprentissage de son frère, aujourd'hui responsable de la reprise de l'exploitation.

Camille : Oui, on a chacun nos tâches, parce qu'on a beau s'apprécier, autant quand on travaille chacun a ses tâches, c'est comme ça, l'efficacité. Ma sœur, c'était plus les petits veaux et tout. Moi, c'était plus avec les machines, les tracteurs. Et mon frère, lui, il partait faire des trucs avec mon papa (Entretien Camille, février 2025).

Lors d'un échange avec Lucas et sa mère, ils expliquent la différence d'investissement entre les enfants de la fratrie.

I : Et tes frères et sœurs, ils faisaient aussi du tracteur ?

Lucas : Oui. Mon grand frère, lui, il faisait mais surtout à certaines périodes, comme pendant la saison des moissons. Mon papa moissonnait. Moi, je roulais avec les bennes, avec le grain. Et mon frère, lui, il faisait les boules de paille pour donner un coup de main pour avancer.

I : Et ta soeur ?

Lucas : Non, jamais trop. Un peu la paille ? Oui, rentrer les balles de paille 4 jours par an.

Maman de Lucas : Et encore...

Lucas : Et encore...Généralement, on fait vraiment beaucoup, mon père et moi. Oui, c'est ça. Il y a des choses qu'on irait plus vite si on était trois. Mais bon, on y arrive à deux, donc on le fait comme ça (Entretien Lucas et sa maman, avril 2025).

L'étape suivante est le règne conjoint. Il s'agit de la période durant laquelle le transfert se réalise. Souvent, la transmission ne se fait pas directement mais progressivement, induisant une phase de cogestion de l'exploitation (Saint-Cyr & Richer, 2003). Durant cette étape, des échanges ont lieu, permettant aux repreneurs de découvrir davantage la réalité du métier, et d'ensemble travailler sur les évolutions de la ferme. La majorité des cédants et repreneurs rencontrés sont dans cette phase.

Ghislaine nous explique la manière dont elle procède avec son aîné, futur repreneur de l'exploitation.

Ghislaine : Et mon aîné qui est dans la ferme à côté. C'est lui qui travaille avec moi. Je le vois tout le temps. On est ensemble. On voit tout ce qui se passe. On décide. C'est vrai que c'est moi qui ai le point final. C'est quand même moi qui signe les chèques. On parle de tout. J'essaie d'être transparente avec lui (Entretien Ghislaine, avril 2025).

Cette période demande une certaine organisation et répartition des tâches, comme nous le montre Gustave.

Gustave : En pratique, mon père continue à faire sa popote, on va dire, la plupart du temps, juste au niveau des cultures, là où j'arrive à assumer des changements, des choix à 100%, ben là je les mets en place, sinon je laisse la main, et alors par contre ça n'empêche pas de se donner des coups de main. [...] En pratique on a chacun ses responsabilités, mais on se donne des coups de main l'un à l'autre, de toute façon on est obligé d'être en interaction (Entretien Gustave, mars 2025).

Enfin, nous arrivons à la dernière étape, à savoir, le désengagement du prédécesseur. On perçoit une diminution progressive de la place du cédant dans l'exploitation, ne venant aider que ponctuellement avant de se retirer (Saint-Cyr & Richer, 2003). Dans nos entretiens, aucun agriculteur n'a encore atteint cette étape. Toutefois, nombreux sont ceux qui témoignent d'un investissement des anciennes générations dans l'exploitation au-delà de la reprise, soulignant le caractère intergénérationnel de ce

métier. C'est le cas par exemple de Marc, qui explique ses volontés quant au travail intergénérationnel sur la ferme.

Marc : Mais à terme, les parents, quand même... Leur rythme de vie de 5h du matin à 8h du soir, à un moment donné, il faut que ça se calme. C'est certain. Pour l'instant, ils sont de 69, donc ils ont 56 ans. À un moment donné... Dans 10 ans, ça n'ira jamais. Je ne le souhaite pas. J'aimerais bien qu'ils... Qu'ils ralentissent mais qu'ils continuent. Mon grand-père... Il habite au village, il a 86 ans, il laboure encore. Il est chaud à mort. Si j'arrive à les garder ainsi, c'est top (Entretien Marc, mai 2025).

Toutes ces étapes (incubation, choix du successeur, règne conjoint et désengagement) représentent le schéma classique d'une reprise d'exploitation agricole familiale. On perçoit dans nos entretiens plusieurs situations où cette socialisation est « réussie » car la transmission s'est déroulée au moins jusqu'au règne conjoint. C'est le cas de Lucas, Marc, Gustave et Camille du côté des repreneurs mais également de Ghislaine, Jean-Marc & Josette ainsi qu'Henriette & Armand du côté des cédants.

Le déni de la transmission et l'illusion de la vocation

En somme, deux notions découlent de cette socialisation différenciée du futur repreneur : le déni de la transmission et l'illusion de la vocation. Ces deux concepts agissent conjointement sur le repreneur et le cédant afin d'invisibiliser ce conditionnement préalable à la reprise (Bessière, 2003; Richer & St-Cyr, 2005).

Le « déni de la transmission » désigne le fait que la reprise est présentée comme un choix individuel de l'enfant, plutôt qu'une transmission orchestrée par les parents. Cela déresponsabilise les parents d'un éventuel traitement différencié de leurs enfants. Par cela, l'enfant repreneur est reconnu comme volontaire, tandis que les autres enfants de la fratrie sont considérés comme désintéressés, moins investis (Richer & St-Cyr, 2005).

De l'autre côté, l'« illusion biographique de la transmission » est un concept mobilisé par Bessière (2003). Ce concept repris de Bourdieu annonce que la mise en récit de sa propre vie révèle une construction sociale, imposant une certaine logique de cohérence parfois illusoire (Bourdieu, 1986). Ce biais est particulièrement perceptible dans la mise en récit des repreneurs. En effet, la socialisation professionnelle des jeunes agriculteurs semble complexe à percevoir. Ces derniers perçoivent leurs horizons en

tant qu'exploitants agricoles comme une vocation, invisibilisant les mécanismes de socialisation bien précis, décrits précédemment (Bessière, 2003).

Lors de nos entretiens, ces deux notions étaient particulièrement perceptibles, notamment par l'utilisation du calendrier de vie comme outil de collecte des données. En effet, les repreneurs dont la reprise était perçue comme une vocation, comme pour Lucas ou Marc, avaient beaucoup plus de difficultés à cibler la chronologie des événements qui ont permis de forger leurs choix. Des échanges comme dans les deux exemples suivants étaient d'ailleurs très récurrents lorsqu'on essayait de comprendre les processus de construction de l'identité agricole.

I : Ça a toujours été une certitude (*la reprise de la ferme*) ?

Lucas : Ah oui toujours (Entretien Lucas, avril 2025).

Bien que ces phrases soient courtes, elles sont assez parlantes. On voit d'ailleurs le même type de discours chez Marc.

I : Avant que tu quittes ton boulot, c'était pas certain que t'allais reprendre ?

Marc : Il y avait quand même des chances, hein. En tout cas... Allez. J'ai jamais dit que j'allais pas reprendre. Même quand je faisais autre chose, j'étais presque toujours à temps plein à la maison quoi. Ouais, je l'ai un peu toujours su (Entretien Marc, mai 2025).

3.1.2. De la socialisation à l'auto-désignation : une individualisation du processus de reprise

Le point précédent a mis en lumière les schémas traditionnels de reprise des exploitations agricoles familiales. On constate que, lors de transmissions réussies, l'étape du choix du repreneur constitue un moment clé permettant de garantir la reprise. Toutefois, dans de nombreux cas, cette étape n'a pas lieu. En effet, les parents ne souhaitant pas faire un choix parmi leurs enfants, laissent l'incertitude perdurer, espérant que l'un d'entre eux s'autodésigne comme repreneur. Cependant, cette autodésignation se fait rarement ou parfois, bien plus tard dans le parcours du descendant (Gaté & Latruffe, 2016). Ce manque de désignation de la part des cédants a été ressenti dans certains de nos entretiens.

En effet, par exemple, Ludovic nous explique la manière dont son père a impliqué ses enfants dans la ferme tout en leur laissant une certaine autonomie dans leurs choix personnels.

Ludovic : Mais lui ne nous a jamais mis la pression sur une reprise. Je n'ai jamais senti une idée de là, tu dois faire de l'agro... On n'a pas été impliqués à outrance dans la ferme. On a tous toujours donné des petits coups de main, des choses comme ça, mais c'est tout (Entretien Ludovic, décembre 2024).

Ce genre de discours était très courant lors de nos entretiens avec les non-repreneurs. Tous témoignent d'une grande liberté quant à leurs choix de vie. Les discours de certains cédants concordent avec cette vision. On le voit par exemple chez Marcel.

Marcel : On leur a quand même pas mis des œillères. [...] Parce que, allez... quand ils faisaient leurs études, on les suivait bien, mais on n'a jamais même relevé un mot en disant, « voilà, tu vas être agriculteur » (Entretien Marcel, mars 2025).

Ces situations ouvrent la voie à une réflexion autour des enjeux de transmission et de reproduction sociale dans un contexte sociétal marqué par des dynamiques croissantes d'autonomie et d'individualisation.

Crise de la transmission et individualisation

Comme expliqué dans le point « Évolution de la structure familiale », la troisième modernité, dans laquelle nous nous situons, se caractérise par un recul des institutions régulatrices de la vie sociale telle que la famille, le mariage, l'Église ou l'État. Les sociétés occidentales ont vu émerger un modèle davantage centré sur l'individu, son autonomie et ses choix personnels. Cet élément va jouer un rôle capital dans la transformation des modèles familiaux, des processus de socialisation et de transmission. Ces mutations vont complexifier les trajectoires individuelles ainsi que les liens sociaux, remettant en cause le modèle de transmission patrilinéaire classique (Segalen, 2019).

François de Singly explique cette remise en question par le concept de « crise de la transmission » (de Singly, 2007). En effet, autrefois, les aînés jouaient un rôle central dans la transmission intergénérationnelle d'éléments comme les normes, les valeurs ou les statuts. Aujourd'hui, l'individualisme croissant tend à remettre en question cette fonction : chaque génération est désormais perçue comme autonome, appelée à

assumer seule la responsabilité de son propre parcours (de Singly, 2015). La transmission linéaire classique prend alors une nouvelle forme. Elle donne une certaine autonomie aux sujets qui choisissent eux-mêmes ce qu'ils veulent incorporer de leur passé dans leur existence personnelle, intégrant donc une certaine réflexivité de l'individu, un droit de refus et de remise en question (Zaric-Mongin, 2006).

Cet extrait illustre bien le détachement de Camille face à la sphère familiale, son souhait étant de développer sa propre identité depuis qu'elle est à l'université.

Camille : Moi, j'ai ce côté-là où je veux avoir mon truc à moi, et à la ferme, je sais que ça va pas être possible. Je fais des tâches. Je pense que les tâches que j'ai faites ce week-end, c'est les mêmes que quand j'avais 15 ans. Et les gens... Ce week-end, il y avait le Carnaval à Bastogne, donc je revois tous mes potes de là-bas, les amis de mes parents, les amis de mon frère, et tout. « Ah, Camille, la ferme, ça va ? ». Je dis « oui » mais je m'en fous. Et ici (*à l'université*), tous mes copains, ils ne savent pas... Pas parce que j'en parle pas, mais ils savent pas forcément que je viens de la ferme. C'est pas mon sujet principal (Entretien Camille, février 2025).

Ou encore Ludovic qui montre son opposition et sa réflexivité quant-au mode de production de son père, éloigné de son éthique et de ses valeurs propres.

Ludovic : On arrive sur des trucs un peu qui posent des questions, quoi. Enfin voilà, ma réflexion sur le milieu agricole a un peu évolué et sur le bien-être animal aussi. [...] Mais on continue d'élever, je veux dire, avec des jeunes veaux qui ne sont pas sevrés. On les nourri à la poudre, ils sont séparés de la mère dès la naissance. [...] Voilà, c'est toutes ces questions qui, par après, étaient déjà un peu sous-jacentes auraient de toute façon fait que je ne puisse pas tenir dans une ferme conventionnelle comme celle de mon père (Entretien Ludovic, décembre 2024).

Multiplixité des sphères de socialisation et négociations

Cette prise d'autonomie, perceptible dans les entretiens, est permise par l'élargissement des sphères de socialisation secondaire, comprenant l'École, les pairs, les médias et bien d'autres (de Singly, 2003; Zolesio, 2018). L'individu moderne relève, de ce que de Singly appelle, une « identité fluide », façonnée par de nombreux liens sociaux (de Singly, 2003). Cette multiplication des liens sociaux, se retrouve dans

le travail de Bernard Lahire *L'Homme Pluriel*, dans lequel il insiste sur la manière dont les sociétés contemporaines ultra-différenciées exposent les individus à des processus de socialisation multiples et parfois contradictoires (Lahire, 2016).

Cette diversité des schèmes et des sphères de socialisation se manifeste également dans le milieu agricole. Cette pluralité s'articule à une profonde mutation du modèle agricole, marquée par une crise structurelle, le tout engendrant une forme de crise identitaire chez les jeunes agriculteurs. En effet, cette transformation conduit à un manque d'homogénéité et une fragilisation des identités professionnelles. Les jeunes issus de familles agricoles se retrouvent ainsi pris dans des tensions multiples : entre l'héritage transmis par leurs parents, l'influence de la socialisation secondaire, la conjoncture économique peu favorable et des politiques agricoles souvent incohérentes. Tous ces éléments pèsent lourdement sur leurs choix professionnels. Dès lors, l'exploitation agricole constitue un lieu de négociation entre l'agentivité du jeune dans ses choix et l'héritage transmis par ses parents (Purseigle, 2003).

Cette négociation est bien illustrée par ce passage, dans lequel Romain explique l'évolution de sa réflexion sur la reprise ou non de la ferme familiale.

Romain : J'ai un peu fait le choix de dire non au moment où je devais choisir entre soit reprendre, soit partir à l'unif, donc à la fin de ma rhéto, où en fait, vraiment, j'ai été confronté aux choix. Et à la limite, je m'étais dit « peut-être que je fais un master, etc., à l'unif, et qu'après, je reprends ».

Sauf qu'après, quand je réfléchissais, j'étais en mode « en fait, le problème, c'est qu'il y a pas mal d'aspects qui, parfois, me gênaient ». Genre avec mes parents, jusqu'à il y a très peu d'années, quand j'étais déjà ici à l'unif, on ne prenait jamais de vacances ni quoi que ce soit, parce qu'il devait tout le temps être là [...] Et du coup, c'est un des trucs où j'étais en mode « en fait, j'ai pas envie d'être pris en otage ». Mais je gardais l'idée dans un coin de la tête. Et aussi, je me suis dit que si je la reprenais, c'était s'il y avait moyen, plus ou moins facilement, de passer bio, etc. C'était un peu dans mes valeurs à moi. Sauf que tout le monde disait tout le temps « oui, il faut passer bio, c'est mieux pour la planète, tout ce que tu veux ». [...] Et quand tu regardais les mesures, en fait, pour... En tout cas, des fermes qui sont déjà existantes, c'est pas tenable financièrement ni quoi que ce soit. [...] Et du coup, j'ai un peu fait le choix de

dire « bah non, je ne vais pas faire ça de ma vie » (Entretien Romain, mars 2025).

La socialisation secondaire semble occuper un rôle primordial dans la construction de l'identité de l'individu. L'École, comme sphère de socialisation, semble être la première rivale à la socialisation familiale. Cette dernière, ayant souvent pour objectif la reproduction de l'identité agricole, se retrouve mise en tension avec le capital scolaire accumulé, ainsi qu'avec les rencontres réalisées, propres à chaque individu (Bessière, 2003).

Cet extrait de l'entretien de Camille montre l'importance qu'a joué son arrivée dans l'enseignement secondaire et supérieur dans sa réflexion quant au milieu agricole.

Camille : Quand je suis arrivée en secondaire, forcément, j'ai changé un petit coup. J'ai compris qu'il y avait d'autres choses aussi que l'agriculture et les travaux manuels, parce qu'on découvre l'économie... On découvre aussi, c'est bête, mais bien s'habiller le matin, prendre un peu soin de soi et tout. [...] Et puis avec mes potes et leurs parents, je découvrais d'autres métiers. Et donc tu te rends compte qu'il y a autre chose, des trucs que tu ne connais pas mais qui apparemment te plaisent. Et donc tu essaies de rester ouverte et tu te rends compte que c'est pas ce que t'as connu depuis toujours, qu'il n'y a pas que ça (Entretien Camille, février 2025).

Il est intéressant de noter que les enfants d'agriculteurs ayant été fortement socialisés à la reprise ont vu leur socialisation secondaire orientée vers le milieu agricole. L'exemple le plus parlant est l'adhésion à la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA), qui régule fortement les relations sociales des jeunes du milieu. C'est un lieu de rencontre, de sociabilité mais également de mise en couple renforçant les liens au mode de vie agricole (Hermesse & Piccoli, 2007).

L'exemple de Lucas est parlant. Ce dernier et sa sœur ont été poussés par leurs parents à participer à ces activités agricoles.

I : Tu as fait tout ce qui est FJA, etc.?

Lucas : Oui, j'y suis encore maintenant.

I : Tu as commencé ça quand, du coup ?

Lucas : Je ne sais pas, en même temps que ma sœur

Maman de Lucas : J'ai obligé sa soeur à y aller, parce que je trouvais que ça lui ferait du bien.

Lucas : En vrai, c'est toutes les personnes du même milieu. La première fois, tu ne connais personne. La deuxième fois, tu ne connais personne. Et puis après, tu connais tout le monde (Entretien Lucas et sa maman, avril 2025).

En outre, la maman de Bob a scolarisé son fils dans l'école primaire du village afin que celui-ci côtoie, dès le plus jeune âge, les autres enfants des fermes des environs. C'est le seul des enfants à avoir subi cette socialisation différenciée. Elle nous dit :

Ghislaine : J'avais poussé au départ pour qu'il soit à l'école du village, pour être avec les fermiers du village, et donc il les connaît bien. C'est vrai qu'on travaille ici avec Félix (*nom d'emprunt*), qui habite à côté, qui est un entrepreneur. Ils étaient à l'école ensemble. Tout ça, c'est bien, je trouve que c'est important de travailler avec les voisins, de s'entendre.

I : Et vous aviez mis aussi vos autres enfants à l'école du coin, ou ils ont fait une autre école ?

Ghislaine : Non, mes enfants étaient dans une autre école, près de Gembloux (Entretien Ghislaine, avril 2025).

Ceci est également perceptible dans la famille d'Henriette, Armand et Marc. En effet, Henriette a demandé à Marc de ne pas aller « koter » à Louvain-la-Neuve durant ses études afin de ne pas les abandonner, sur l'exploitation, durant la semaine. Elle nous dit :

Henriette : Mais je dis quand même à Marc : « ne te prends pas une zine d'aller à Louvain, aller koter pendant une semaine et nous laisser tout seul. Parce qu'il y a déjà des gens qui se sont suicidés avec ça aussi » (Entretien Henriette, février 2025).

La sœur de Marc, quant à elle, a pu aller « koter » dès sa sortie de l'école secondaire. C'est ce que nous explique Marc :

Marc : Après, j'ai fait mon graduat et tout. J'ai jamais koté. Donc, le jour où il y avait des bricoles ou quoi, je promenais, je réparais, puis on repartait. Je suis toujours resté... En fait, j'ai jamais vraiment quitté la ferme, il faut dire. Contrairement à ma sœur, qui, elle, a koté à Liège pendant six, dix ans ou plus.

C'est ça aussi qui fait, à mon avis, qu'elle a plus vite quitté le navire, si je peux dire (Entretien Marc, mai 2025).

Nous pouvons constater que l'orientation de la socialisation secondaire influence le choix des jeunes concernant la reprise. En effet, si cette socialisation est orientée vers le milieu agricole, l'enfant semble avoir davantage tendance à rester dans le milieu et donc à reprendre. Dans le cas contraire, l'ouverture que peut offrir la socialisation secondaire, peut pousser l'enfant à se détacher des trajectoires familiales et, donc, de la reprise des fermes.

Allers-retours entre sphères rurales et non rurales

Dans de nombreux cas, les enfants d'agriculteurs réalisent des allers-retours entre le monde agricole et le marché de l'emploi, passant parfois par des étapes de cumul des deux activités. Après leurs études, de nombreux jeunes passent par une profession extérieure à la ferme avant de revenir sur l'exploitation familiale. C'est le cas de Gustave, Bob et Marc, mais également d'Arthur, qui après avoir travaillé en tant qu'ingénieur, envisage l'idée de reprendre l'exploitation de son père.

Ces allers-retours permettent un passage par une période où le futur repreneur se recentre sur lui-même, son autonomie propre et construit son identité professionnelle à l'extérieur de la ferme (Deschamps & Chalus-Sauvannet, 2011; Ferrand, 2004).

3.1.3. Culpabilité lors des non-reprises

Il est tout de même important de noter qu'il existe un sentiment de culpabilité chez les enfants d'agriculteurs qui ne reprennent pas la ferme familiale. En effet, comme nous l'avons mentionné dans le point dans la Partie II du mémoire, la vie à la ferme est caractérisée par la maisonnée, où sphère domestique et productive sont imbriquées. La ferme est alors plus qu'un simple outil de travail, elle est aussi chargée d'une histoire familiale. Ne pas assurer la continuité de l'exploitation familiale entraîne un sentiment de culpabilité lié à l'interruption de la lignée. C'est ce que nous expliquent Ludovic et Romain.

Ludovic : La question qui ne se dit pas, c'est une question de culpabilité d'un héritage familial et patrimonial. C'est-à-dire que, moi, clairement, à la fin de l'adolescence même si ça ne se verbalisait pas, euh... Avec du recul, maintenant, je me sens quand même une idée de culpabilité de se dire que je suis issu d'un patrimoine, d'une tradition agricole. Et que, si je ne reprenais pas

cette exploitation, il y avait une histoire familiale qui s'arrêtait à travers moi (Entretien Ludovic, décembre 2024).

Romain : C'était un peu plus difficile aussi pour lui (*son père*) de comprendre (*le fait qu'il ne reprenne pas*), peut-être parce que c'est son truc. En fait, c'est à la fois parce que c'est son truc, et aussi il y avait cet aspect : il a reçu ce qui avait été commencé par son père à lui aussi. Et donc lui, il s'était toujours dit : « Un jour j'aurai un fils, il reprendra mon affaire et il en fera aussi son truc. Il l'agrandira encore comme moi, je l'avais fort agrandi ». Donc voilà, il y avait aussi ce truc là où il a un peu fait un deuil en fait de son rêve « un jour j'aurai un gosse et il reprendra ma ferme aussi », et ça je l'ai clairement ressenti quand j'ai décidé de ne pas reprendre (Entretien Romain, mars 2025).

3.1.4. Conclusion : socialiser pour préparer la transmission, mais encore ?

L'analyse des trajectoires des jeunes issus de familles agricoles met en lumière la centralité des processus de socialisation dans la préparation à la reprise d'une exploitation. À travers une pluralité de récits, il apparaît que la transmission n'est jamais simplement une affaire de volonté individuelle ou de hasard, mais s'inscrit dans des dynamiques familiales, genrées et sociales complexes. Le choix du repreneur induisant sa socialisation différenciée semble dès lors être une étape clé afin d'assurer une transmission réussie. En effet, ce choix implique une socialisation intrafamiliale ainsi qu'une socialisation secondaire fortement orientée vers le milieu agricole, favorisant ainsi une volonté de reprise de la part de l'enfant. Pourtant, ce schéma tend à s'effriter dans un contexte de mutation du monde agricole, de montée de l'individualisme et de pluralisation des sphères de socialisation. Ces transformations induisent une augmentation des trajectoires de vie s'éloignant du milieu agricole dont ces individus sont issus.

Toutefois, même si la dimension familiale est importante, elle ne peut suffire pour garantir une reprise réussie. La reprise d'une exploitation implique aussi des conditions matérielles et économiques précises : viabilité financière, accès aux aides, capacité d'investissement, etc. Dès lors, la préparation matérielle semble un élément primordial à prendre en compte. C'est ce que nous allons analyser dans le point suivant.

3.2.Préparation matérielle

3.2.1. Une ferme reprenable ?

Dans la littérature existante, les freins économiques sont largement identifiés comme des obstacles majeurs à la transmission des exploitations agricoles (Gaté & Latruffe, 2016; Herman, 2024; Lataste, 2022, 2023). En effet, le diagnostic économique d'une reprise comprend :

- Le foncier : sa valeur est déterminée en fonction d'éléments tels que la qualité des sols, l'aménagement des terres avec leurs drainages ou irrigations et le regroupement du parcellaire.
- La qualité de l'outil de production : degré de fonctionnalité et état des bâtiments, bâtiments aux normes environnementales ou non, maîtrise du sol sous bâti etc.
- Le bassin de production : risques et opportunités conjoncturels ainsi que les potentiels impacts de ces derniers sur l'exploitation.
- Le facteur humain : nécessité de reprendre les contrats de salariés ou non.
- L'habitation sur site, proximité du corps de ferme.
- Les contrats : la possibilité de les reconduire, tels que la commercialisation ou les droits PAC.

L'entièreté de ces critères a une influence sur le prix de vente final. L'évaluation de ceux-ci permet d'aboutir à une évaluation complète des forces et faiblesses de l'exploitation (Eloi.eu, 2025)

En France, le coût moyen d'une reprise s'élève à 285 000 euros pour une exploitation individuelle et 600 000 euros pour une exploitation sociétaire. Ces montants considérables représentent une barrière importante, notamment pour les jeunes agriculteurs ou repreneurs sans accès à un capital initial conséquent (Gaté & Latruffe, 2016). Notons que ces chiffres ne sont pas trouvables pour la Wallonie, mais ceux-ci seraient beaucoup plus élevés. En effet, le premier facteur qui alourdirait la charge économique est le prix des terres. Comme expliqué dans la première partie de ce mémoire, en 2022, le prix moyen des terres en Belgique était de 36.386€/ha. En France il était de 6.200€ en 2024 (Ferme en Vie, 2025). En outre, d'après nos entretiens, dans certaines provinces wallonnes, le prix peut actuellement monter jusqu'à 120.000€ l'hectare. Ces montants considérables font grimper le coût de reprise d'une ferme

familiale à plusieurs millions d'euros, rendant l'installation encore plus difficile pour les jeunes agriculteurs. C'est ce qu'explique David Dupuis, travaillant chez Terre-en-vue, dans une interview dédiée à la RTBF :

« Et on est donc contacté régulièrement par des agriculteurs qui viennent vers nous avec ce problème-là : les terrains sont devenus tellement chers que les montants de reprise sont colossaux et que, du coup, la possibilité pour financer une reprise par un jeune est extrêmement compliquée » (Interviewé par Calleeuw, 2021).

Les montants des reprises des exploitations sont continuellement abordés dans nos entretiens. Ghislaine, par exemple, parle des coûts totaux d'une reprise d'exploitation s'élevant à plusieurs millions d'euros :

Ghislaine : C'est beaucoup d'investissements. Il faut planifier le remboursement. Et on ne sait pas... Oui c'est ça pour beaucoup d'agriculteurs, c'est plusieurs millions d'euros de dettes. On a peur de transmettre ça à nos enfants (Entretien Ghislaine, avril 2025).

Notons que ces montants peuvent être d'autant plus élevés si la ferme n'est plus aux normes écologiques, urbaines ou juridiques. C'est ce que Marc exprime dans cet extrait à propos de l'exploitation de la famille de sa copine :

Marc : Chez ma copine, il y a une ferme, c'est bien, mais, ils ont moins investi dans le bâtiment. Tout est vieux... Il y a un jeune qui fait les cours A et B qui est motivé pour reprendre, mais ça ne se fera pas parce qu'il va devoir tout refaire... Il est sur un autre monde. Il se rend pas compte du montant, quoi. Il aurait bien aimé reprendre, mais bon, il y a le montant... C'est à 1 million d'euros qu'on parle, hein ! Demande ça un peu à quelqu'un... (Entretien Marc, avril, 2025).

La manque d'investissement pour la mise aux normes d'une ferme s'est également présenté chez Gabin et sa sœur. En effet, leur ferme n'a pas été remise à niveau depuis plusieurs années. Bien que cette situation ne soit pas explicitement décrite dans son entretien, Gabin l'a évoquée lors de la visite de la ferme qui a suivi celui-ci.

A l'inverse, certaines exploitations, par leur taille ou leur complexité, sont perçues comme trop grandes ou trop coûteuses pour être reprises. Ce problème de surcharge pondérale d'une exploitation représente une difficulté supplémentaire pour les

repreneurs potentiels. En effet, beaucoup d'agriculteurs continuent à investir tardivement dans leur ferme ce qui augmente les coûts lors de la transmission (Erneux et al., 2025; Van Beckhoven et al., 2019). La surcharge pondérale est un enjeu identifié dans le cas de Colette et José. Après avoir attendu pendant des années l'accord communal pour construire une nouvelle étable à veaux, ils ont finalement obtenu cette autorisation en 2013. Cependant, cette construction a accru les coûts liés à la vente de leur ferme à un tiers. Colette reconnaît lors de son entretien que, s'ils avaient mieux anticipé la transmission de l'exploitation, ils auraient renoncé à construire cette étable.

Colette : Puis 2012 se passe, puis dans les anciens bâtiments, comme partout, il pleut, les tuiles partent. Et là, mon mari me dit, « tu ne penses pas qu'on raserait tout ». Alors, on a rasé tous ces vieux bâtiments. Et en 2013, on a fait une étable à veaux à la place. C'est ça, c'est le point marquant. Parce que si on n'avait pas fait ça, on aurait peut-être plus facile pour notre transmission. Maintenant, nous avons tous nos bâtiments qui sont, au final, quasiment tous récents. Ils ont une valeur. On a quand même une grosse charge immobilière et que je ne peux pas dire, « hop, on vire tous les bâtiments, on les laisse là, on ne fait plus rien avec ». C'est ça qui coince un peu (Entretien Colette, février 2025).

Outre la situation de sur-ou-sous-charge pondérale, il y a également la santé économique de la ferme qui doit être prise en considération au moment de la reprise. Si la rentabilité est trop mauvaise, ou que les dettes ne peuvent être remboursées auprès de la banque grâce aux activités économiques de la ferme, celle-ci n'est pas reprenable. C'est ce que Gabin exprime en parlant des fermes dont il avait aidé à faire la comptabilité :

Gabin : Il y en a une où c'était de la mauvaise gestion, oui. Par exemple, c'était deux fermiers avec leur neveu, qui s'étaient engagés là-dedans dans une ferme importante. Ils avaient 640 vaches à peu près et une centaine de hectares. Et en fait, il était en difficulté financière parce qu'il s'était trop agrandi et qu'il savait pas suivre les dettes (Entretien Gabin, février 2025).

Cette situation est loin d'être un cas isolé. Selon une étude de juin 2024 commandée par la CBC et réalisée par l'institut Ipsos auprès de 300 agriculteurs wallons « 50% des

agriculteurs estiment que leur activité n'est pas rentable et 37% envisagent de remettre leur exploitation » (Herman, 2024).

De surcroît, la transparence concernant les revenus et les coûts de la ferme, entre repreneurs et cédants, est également un point crucial dans la préparation matérielle de la transmission. Un manque de conscience des réalités économiques des activités de la ferme peut représenter un frein à la reprise. En effet, comme nous pouvons le constater avec Romain, ses parents ne l'ont pas informé des entrées et sorties monétaires, dont, comme nous l'avons vu, les montants peuvent être considérables.

Romain : Et c'est à la fois un truc qui a fait que j'étais en mode « Oh my god, les papiers, la flemme », et à la fois, parfois, c'était un des trucs qui a fait que je n'ai pas eu envie de reprendre. C'était tout un pan que je devais apprendre et qui m'avait l'air terrifiant, alors que si j'avais été un peu plus baigné dedans au fur et à mesure, peut-être que voilà. Mais là j'étais un peu en mode, il y a ça en plus, ce mur qui m'a l'air énorme. Alors en même temps je comprends, c'est aussi leur finance, donc voilà. Mais il y a des moments où je me dis, peut-être que si j'avais pu suivre un peu plus les budgets, etc. j'aurais peut-être plus conscientisé certains trucs et peut-être que je me serais dit que je la reprenais (Entretien Romain, mars 2025).

Dans le cas contraire, une bonne communication quant au sujet financier de la ferme peut rassurer un repreneur. La maman de Lucas, par exemple, l'a fortement préparé à ces questions-là.

Mère de Lucas : Et puis, on essaie de le rassurer aussi. Tu vois, j'ai déjà fait venir le banquier pour un peu lui expliquer ce qu'il était possible de faire. Et voilà, deux ans que je refais une comptabilité complète de la ferme, pour que quand il va vraiment s'asseoir, il va vraiment avoir une vision claire. Ce n'est pas une obligation de faire une comptabilité, mais je préfère comme ça. Quand on va s'asseoir, on a des chiffres, on sait vraiment la valeur de la ferme. Je prépare doucement des éléments ou des rencontres. Ici, je vais faire passer aussi ceux qui s'occupent de cartes d'installation pour qu'ils lui expliquent un peu la procédure. Je vais remettre le permis d'environnement de l'exploitation en ordre aussi. Donc ça, c'est quelque chose qui sera déjà fait avant la reprise. Parce que si ton permis d'environnement n'est pas en ordre, il ne sait pas avoir les aides à

l'installation. Donc voilà, c'est un contexte global. Et une reprise, ça se prépare (Entretien Lucas, avril 2025).

Nous pouvons donc voir que la reprise d'une ferme est complexe et coûteuse, où le poids des obstacles économiques est omniprésent. Entre le prix élevé des terres, les investissements nécessaires pour moderniser ou maintenir les infrastructures, et la surcharge ou sous-charge pondérale des exploitations, les freins économiques à la transmission sont nombreux. De plus, la rentabilité économique des fermes et leur capacité à rembourser des dettes pèsent lourdement dans l'équation. Enfin, la question de la conscientisation des gros montants fait également partie de la préparation.

3.2.2. L'insuffisance des aides pour surmonter ces obstacles

Bien que des aides spécifiques, comme les subventions de la PAC, soient prévues pour accompagner les jeunes agriculteurs, celles-ci restent souvent insuffisantes et inadaptées aux réalités économiques de la transmission. En effet, celles-ci sont fortement conditionnées (voir annexe 2) et les montants sont limités à 70.000€, ce qui semble insuffisant, mais nécessaire, pour garantir une installation réussie. Les témoignages, notamment celui de Colette, mettent en lumière la difficulté de concilier les investissements nécessaires à la reprise avec le faible soutien économique disponible.

Colette : Pour un peu revenir à la transmission, il y a aussi tout ce souci financier pour les repreneurs qui n'arrivent pas à s'installer. C'est vrai que c'est des fous, les aides PAC, c'est des fous. C'est aussi super complexe d'avoir ces aides. Dans les 5 ans, il faut respecter le plan financier qu'ils avaient fait. Ce n'est que 70 000 euros, alors qu'on sait qu'une reprise, ça peut coûter parfois plusieurs millions. Ils appellent ça les aides à l'installation, mais ce n'est pas de l'aide. Le problème, c'est qu'il y a trop d'investissements par rapport à la vitesse de récupération de l'investissement (Entretien Colette, février 2025).

Pour Marcel, il s'agissait davantage d'un problème de temps. En effet, il avait trouvé un repreneur en dehors du cadre familial, un ami de son fils aîné. Cependant, au moment d'entamer le processus de transmission, ils ont réalisé que cet ami ne disposait que de quelques mois pour bénéficier des aides PAC, celles-ci n'étant accessibles que jusqu'à l'âge de 41 ans. Sans les aides, il ne pouvait pas se lancer en tant qu'agriculteur.

Marcel : J'ai eu un repreneur en 2021 où il était très avancé dans le projet. Et il n'y avait plus que l'aspect des financements. Mais, il allait 41 ans. Donc, on s'était vu trop court pour les aides PAC. On avait qu'un trimestre pour pouvoir les avoir, et donc il a abandonné (Entretien Marcel, mars 2025).

Gabin, lui, explique très clairement que sans patrimoine préalable, la reprise d'une ferme ne peut se faire :

Gabin : En fait, simplement, la difficulté que quelqu'un a pour entrer dans l'agriculture, si on n'a pas d'argent, en fait, il n'y a aucune chance (Entretien Gabin, février 2025).

Malgré des dispositifs d'aide comme les subventions de la PAC, leur efficacité reste limitée face aux défis financiers considérables de la transmission d'une exploitation agricole. Les contraintes liées à ces aides (montants plafonnés, délais de remboursement et conditions restrictives) compliquent encore davantage l'installation des repreneurs. Comme l'illustrent les témoignages ces soutiens, avec les conditions actuelles, ne sont pas toujours adaptées aux réalités de chacun.

Il est tout de même important de noter que le régime fiscal wallon permet de réduire le coût de reprise grâce à l'exonération totale des droits de donation (taux de 0 %) pour la transmission d'une entreprise, qu'elle soit réalisée au profit d'un membre de la famille ou d'un tiers, sous certaines conditions (Notaire.be, s. d.).

3.2.3. Le faible montant des retraites

Bien que non évoqué dans les entretiens menés, le faible montant des retraites touchées en tant qu'agriculteur est également cité dans la littérature comme un frein indirect à la transmission. Ce niveau de revenu, parfois insuffisant pour vivre, peut pousser les cédants à prolonger leur activité au-delà de l'âge optimal de transmission, rendant ainsi la transition plus complexe (Lataste, 2022, 2023).

3.2.4. Conclusion

Alors que la littérature existante présente les facteurs économiques comme des obstacles directs à la reprise des exploitations agricoles, notre étude suggère qu'ils sont en fait les conséquences d'une préparation insuffisante. En effet, selon nos entretiens, nous constatons que l'influence de ce facteur économique pourrait être amoindrie par une bonne préparation. Qu'il s'agisse de la mauvaise gestion des investissements, de

la surcharge pondérale des exploitations, ou des défis liés au financement, ces problématiques révèlent une absence fréquente de planification adaptée, qui complique davantage la transition entre cédants et repreneurs.

Le manque de préparation matérielle ainsi que le manque de préparation par la socialisation, semble dus à différents facteurs explicatifs que nous décrirons dans le point suivant.

Néanmoins, il est important de souligner qu'à ce manque de préparation s'ajoutent des éléments davantage structurels et institutionnels tels que l'augmentation du prix des terres, l'incohérence des aides PAC par rapport aux besoins réels des repreneurs et le faible montant des retraites.

4. Facteurs explicatifs du manque de préparation

Dans le point précédent, nous avons mis en avant qu'une transmission réussie dépendait d'une bonne préparation. Cette dernière prend alors deux formes : la première étant une socialisation spécifique des enfants, la seconde étant une préparation matérielle efficace. Certains agriculteurs ne s'y préparent pas, ni à l'un, ni à l'autre. À la suite de l'analyse de nos entretiens, différents facteurs sembleraient conditionner le manque de préparation. D'une part, il s'agirait de facteurs psychologiques (l'appréhension de la retraite, l'attachement émotionnel à la maison d'habitation, et les risques de conflits familiaux), d'autre part, nous avons perçu une transformation du sens que les agriculteurs donnent à leur travail, qui freinerait inconsciemment leur choix de perpétuer l'exploitation.

4.1. Les aspects psychologiques comme frein à la préparation

La transmission des exploitations agricoles représente un défi majeur pour de nombreux agriculteurs, tant pour ceux qui souhaitent céder leur ferme que pour les repreneurs potentiels. Ce processus complexe est souvent entravé par divers obstacles, allant des lourdeurs administratives à la spéculation foncière, en passant par les contraintes économiques et l'agrandissement des exploitations. Ces barrières structurelles et économiques sont bien documentées et largement reconnues. Cependant, il existe d'autres freins, moins visibles mais tout aussi significatifs, qui compliquent davantage la transmission des fermes ; il s'agit des facteurs psychosociaux. Ces aspects, souvent négligés, incluent l'appréhension de la retraite,

l'attachement émotionnel à la maison d'habitation, et les risques de conflits familiaux. L'appréhension psychologique liée à la transmission est omniprésente chez les agriculteurs cédants, pour qui le départ à la retraite peut représenter une source d'angoisse et d'incertitude (Gazel, 2025; Lataste, 2022, 2023).

4.1.1. La cession de l'activité agricole : une rupture identitaire

De manière générale, les agriculteurs considèrent souvent leur exploitation comme un patrimoine chargé d'histoires, voire « une extension d'eux-mêmes » (Caron, 2024). Ainsi, pour de nombreux agriculteurs, la cession de leur exploitation représente un moment de rupture, les contraignant à redéfinir leur identité sociale : « s'ils ne sont plus agriculteurs, qui sont-ils ? ». Beaucoup d'entre eux ont consacré leur vie entière à leur exploitation, parfois au détriment des loisirs ou d'autres activités, rendant la perspective de la retraite particulièrement difficile à appréhender (Lataste, 2022). Faire le deuil de son exploitation n'est donc pas une chose aisée. Cela s'explique par plusieurs facteurs : la crainte de perdre son pouvoir, la perte de légitimité tant professionnelle que sociale (notamment le déclin du rôle de chef de famille), le risque de déconstruction identitaire, la perte de repères et de sens, ainsi que le refus de la vieillesse et de la mort (Colot, 2009). C'est ce que Marc nous confirme dans son entretien :

Marc : Mon père, il ne se voit pas arrêter de bosser. Non, bosser, c'est une vie. C'est toute leur vie. [...] Mon père, il connaît des gens qui ont arrêté de travailler. Un an plus tard, ils étaient morts. Il veut pas de ça. Tandis que mon grand-père, il est toujours actif sur la ferme, à 85, 86 ans, en forme. C'est impressionnant. Moi, si je suis comme eux, c'est top (Entretien Marc, mai 2025).

Ainsi, beaucoup d'agriculteurs rencontrent des difficultés à se séparer de leur outil de travail. Deux situations peuvent se présenter. Dans le premier cas, l'agriculteur a un successeur issu de sa famille mais souhaite continuer à travailler sur l'exploitation pendant encore de nombreuses années. Dans ce cas, il peut avoir du mal à partager son autorité décisionnelle avec son successeur, qui, de son côté, aspire à être autonome. Ces conflits peuvent conduire au départ du successeur (Colot, 2009; Gaté & Latruffe, 2016). C'est ce qu'explique José dans son entretien en parlant de certains agriculteurs qui sabotent leur propre succession :

José : Il y a un discours contradictoire chez beaucoup d'agriculteurs. Ils disent : « je voudrais bien que ma ferme soit reprise et qu'elle continue », mais ils ne font pas tout ce qu'ils peuvent pour que ce soit le cas. Mais de nouveau, je ai insisté dessus tout à l'heure, je ne juge pas, parce qu'ils ont peut-être des bonnes raisons d'avoir envie de valoriser leur capital, ou pas. Il n'y a pas plus tard qu'il y a quelques semaines, on a vu un reportage télévisé sur quelqu'un qui voulait remettre une grosse exploitation laitière dans la région. Il a eu, à plusieurs reprises, l'occasion de la remettre dans des conditions décentes à son fils, mais il a tellement été dur, exigeant, invivable, insupportable que finalement il pleurait, on voyait pleurer réellement dans le reportage télévisé (Entretien José, mai 2025).

Aussi, comme nous l'avons vu avec le passage d'entretien de Marcel dans le point à propos des différents profils de cédants, le sabotage peut aussi se faire sur le plan financier en empêchant un enfant d'accéder aux ressources nécessaires pour pouvoir perpétuer sereinement sur l'exploitation. Outre le sabotage (intentionnel ou non) des successeurs envers leur repreneur, il est à noter que travailler en famille n'est pas toujours facile. Il est d'ailleurs souvent difficile de séparer vie privée et vie professionnelle. Dans les exploitations familiales, il est fréquent que les repas du soir tournent autour de l'exploitation, certains agriculteurs avouant même que ces moments se transforment souvent en « réunions de travail ». De plus, si des problèmes familiaux n'ont pas été résolus avant le moment de transmission, ceux-ci refont surface et peuvent mener à l'échec de la transmission (Colot, 2009; Gaté & Latruffe, 2016).

Dans le second cas, lorsque l'agriculteur n'a pas de successeur, poursuivre l'activité lui permet d'éviter le sentiment d'échec lié à l'impossibilité de transmettre l'exploitation. Ce déni atténue également le sentiment de culpabilité lié au fait d'être le dernier maillon à ne pas avoir pu perpétuer le bien agricole à travers les générations (Gaté & Latruffe, 2016). Cette question sera abordée plus en profondeur dans le point suivant.

4.1.2. Le déni de la transmission : quand l'avenir de l'exploitation reste en suspens

La préparation à la transmission peut également être entravée par une certaine forme de déni de la part des cédants. Le déni s'exprime par un report systématique de la question, celle-ci étant perçue comme un sujet à traiter ultérieurement ou comme quelque chose pour lequel ils estiment ne pas avoir le temps. Par exemple, Arthur, explique dans son entretien que ses parents n'avaient pas anticipé la transmission au moment où leurs enfants étaient jeunes car il était encore trop tôt.

Arthur : Et au fur et à mesure du temps, ils se sont faits à l'idée que ça n'arriverait pas, mon frère ayant les problèmes qu'il a (*porteur de handicap*), et moi qui n'avais pas l'air de m'orienter vers ça. Mais je pense que pendant un certain temps, il ne se posait pas non plus encore trop la question de l'après, parce que c'était trop loin dans le futur pour lui (Entretien Arthur, février 2025).

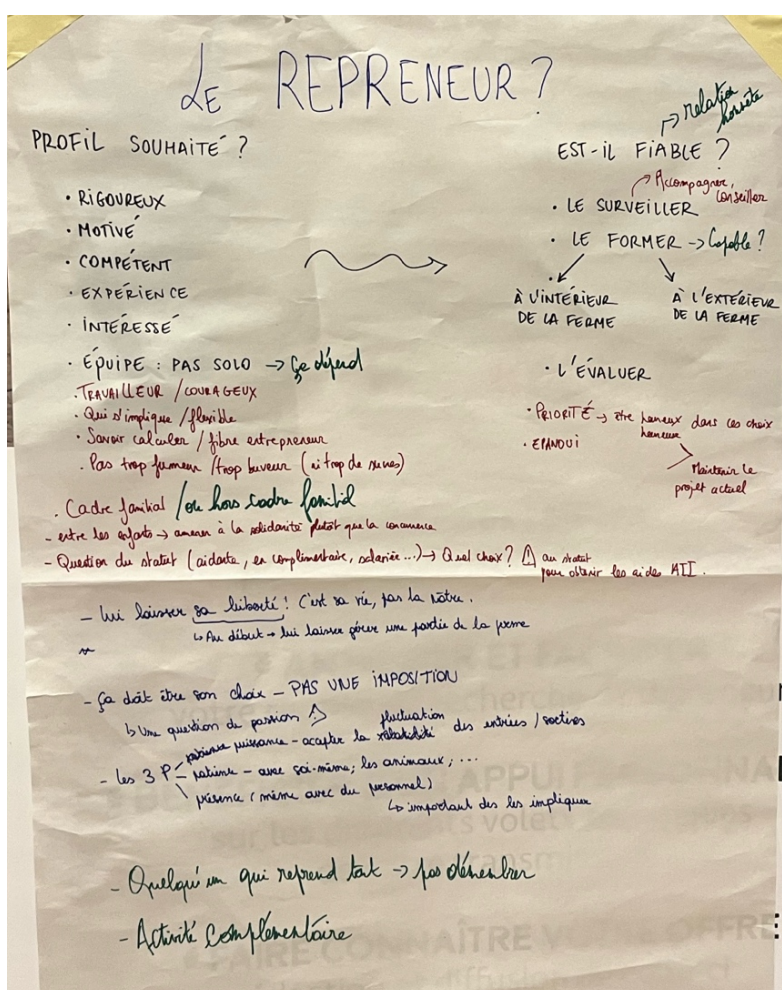
Dans le cas de Colette, par exemple, elle a expliqué après l'entretien que le travail intense d'agriculteur ne leur permettait pas, à elle et son mari, d'aborder la question de la transmission.

4.1.3. La recherche du successeur idéal : entre exigences et manque de confiance

Outre le déni d'aborder la question de la transmission, la question du repreneur est un choix qui peut s'avérer particulièrement difficile dans une reprise hors cadre familial. En effet, remettre le travail d'une vie et un lieu rempli d'émotions et d'histoire à un inconnu peut s'avérer très difficile pour les chefs d'exploitations. En outre, ce type de transmission est complexe et demande beaucoup d'efforts pour établir une relation de confiance avec le repreneur. L'agriculteur cédant doit connaître le repreneur et vérifier sa capacité à reprendre la ferme. Cette connaissance est nécessaire pour que la confiance s'installe. La confiance du côté du cédant repose sur la capacité du repreneur à ne pas dilapider les biens matériels et symboliques (la capacité à exercer le métier) et à ne pas trahir les relations établies dans le passé (voisins, propriétaires, agriculteurs du réseau, banques, collectifs...). Si ces efforts semblent trop importants, l'agriculteur pourrait choisir une solution plus simple, comme transmettre à un voisin, et chercher à justifier ce choix par rapport à ses engagements initiaux (Lataste & Chizelle, 2015).

De surcroît, selon une étude de Gillet, le repreneur doit également répondre à différents critères. Premièrement, il doit présenter des capacités économiques suffisante pour répondre aux besoins de l'exploitation. Ensuite, s'il est question d'un couple, tous les deux doivent être intéressés par la reprise de l'exploitation. Par ailleurs, le candidat à la reprise ne doit pas être en position de jugement face à l'exploitation actuelle. Enfin, et c'est sans doute l'élément le plus important, il est souvent demandé que la personne soit issue du milieu agricole faisant office de présomption de compétences (Gillet, 1999).

L'exigence concernant le futur repreneur s'est également faite ressentir lors du stage sur le Projet Trans'mission. En effet, lors d'une activité durant le stage, il a été demandé aux agriculteurs participants « quel est pour vous le repreneur idéal ? ». Certains ont énoncé des critères très spécifiques. Cela a été repris sur une affiche illustrée par la photo ci-dessous.



Source : Projet Trans'mission Fugea, 2024.

Comme nous pouvons le voir, des critères tels que : pas trop buveur, pas trop fumeur, pas trop de sucres sont perceptibles comme importants pour certains. D'autres emploient le mot « surveiller » pour décrire l'attitude qu'il faut avoir quant à son repreneur. Ceci ne reflète en rien une tendance générale chez des agriculteurs, et certains contestaient même ces caractéristiques jugées trop sévère, mais cette tendance existe. Cela peut mener à des tensions quant à la reprise. Ce manque de confiance peut également se faire ressentir dans le cadre familial.

Dans le cas de Colette, par exemple, son beau-fils était intéressé de reprendre sa ferme, mais ni son mari, ni elle, ne pensent qu'il est capable de la reprendre. Voici ce qu'elle explique :

Colette : Mais alors, le gros problème, c'est notre fille et notre beau-fils. Lui, il voudrait reprendre, mais on ne le voit pas du tout s'occuper de vaches. [...] Donc, ça, ça devient un problème de personnes. Oui, il voudra s'en occuper, mais après, ce sera pour nous (Entretien Colette, février 2025).

Le cas de non-confiance envers la future génération est également présent dans l'entretien de Ludovic. Il explique que son père ne croyait pas le frère de Ludovic capable de reprendre la ferme :

Ludovic : Et de toute façon, mon père ne voudrait pas qu'il reprenne parce que c'est un métier quand même assez exigeant. Et voilà, c'est être indépendant, s'occuper de soi-même et de gérer son exploitation. Ça n'a donc jamais été une idée qu'il reprenne (Entretien Ludovic, décembre 2024).

4.1.4. Vivre et travailler au même endroit : une barrière à la transmission hors cadre familial

Comme mentionné plus haut, les fermes familiales ont la particularité d'avoir une imbrication entre espace de vie et espace de travail. Beaucoup ne se voient pas devoir déménager ou partager leur espace avec un « inconnu ». C'est ce que José exprime dans son entretien :

José : C'est très difficile de remettre à un... Ou alors, il fallait vendre tous les bâtiments et tout, quoi. Mais on habite sur place, et quelqu'un qui n'est pas issu de la famille qui vient ici, ça veut dire qu'il n'y a qu'un compteur électrique pour le tout, qu'un compteur d'eau, ça veut dire qu'il occupe des bâtiments qui sont vraiment imbriqués dans notre vie de famille. Voilà. Oui, c'est compliqué

d'avoir un externe. Je ne pense pas qu'on aurait su faire ça (Entretien José, mai 2025).

4.1.5. Conclusion

Nous pouvons donc voir que se séparer de son exploitation ou accueillir un nouveau repreneur peut s'avérer difficile pour les agriculteurs. La séparation avec l'exploitation, souvent perçue comme une extension de soi-même, révèle des tensions liées à la perte de pouvoir, de légitimité sociale et de repères personnels. Les dynamiques familiales et le déni de la nécessité de préparer cette transition compliquent davantage le processus. Les freins psychologiques sont donc une explication au manque de préparation à la transmission. Toutefois, nous allons voir que d'autres facteurs rentrent également en compte pour expliquer cela.

4.2. Violences modernes envers les agriculteurs : impacts sur la santé mentale et la transmission du métier

Depuis plusieurs décennies, la perception et le sens que les agriculteurs attribuent à leur travail ont fortement changés : les conditions de travail ont été transformées, à la suite de la mécanisation, les rapports entre agriculteurs se désolidarisent, et des tensions s'accroissent entre riverains et agriculteurs. Ces phénomènes prennent la forme de violences dont nous dégagerons deux types : les violences systémiques et les violences communautaires. Nous comprenons dans les violences systémiques les transformations imposées au monde agricole, telles que la modernisation forcée, l'injonction à l'individualisme et la dépendance aux institutions. Les violences communautaires, quant à elles, se manifestent par une diminution de la reconnaissance du travail des agriculteurs, une perception de ces derniers comme des sources de nuisances et de pollution, ainsi que par une méconnaissance de la réalité de leur métier. Cette dernière violence étant analysée au travers du concept d'« Agribashing ».

Nous décrirons ensuite les conséquences de ces violences sur le sens qu'attribuent les agriculteurs à leur métier ainsi que sur leur santé mentale. Cela nous a permis de faire le lien avec la question de la transmission. Ces violences, ainsi que leurs répercussions sur la santé mentale et sur l'image du métier, semblent avoir une influence directe sur la transmission des exploitations familiales.

4.2.1. Violences subies par les agriculteurs

Violences systémiques : modernisation, individualisme et dépendance

Comme nous l'avons vu en ce début de travail, l'agriculture a subi de profonds changements après la Seconde Guerre mondiale, se transformant pour devenir plus intensive et ultra-productive. Cette transformation comprend : la mécanisation, l'augmentation des surfaces agricoles, l'utilisation de pesticides pour augmenter le rendement, la fluctuation des prix et la mise en place d'une bureaucratisation qui s'accompagne d'une surcharge administrative.

Il est à noter que cette modernisation forcée de l'agriculture induite est imprégnée d'une violence implicite, mais fondamentale : la petite paysannerie, décrite comme un monde enfermé dans la tradition, est vouée à disparaître à long terme dans le processus de mécanisation et de rentabilité. Dès lors, durant la phase de transition, la petite paysannerie devient à la fois un objet et un outil de cette modernisation, en fournissant un surplus agricole et une main-d'œuvre pour l'industrialisation et l'accumulation globale (Peemans, 2017).

Avec l'avènement de la mécanisation, permettant une agriculture davantage productive, une nouvelle organisation du travail voit le jour : l'activité, devenant moins physique grâce aux machines, s'individualise et réduit les occasions d'entraide. En effet, la quête de rentabilité et de compétitivité les oblige à adopter de « nouvelles règles du jeu » qui les poussent à se distancier de ceux qui refusent ou ne peuvent pas suivre « le progrès » (Campéon & Batt-Moillo, 2008). L'augmentation de la production entraîne des problèmes de surproduction. Comme nous l'explique Elisabeth Michel-Guillou, ces problèmes ont des répercussions sur les relations entre agriculteurs, notamment en termes de concurrence, où chacun cherche à produire davantage pour surpasser ses voisins.

De plus, cette dynamique affecte la sélection des exploitations : pour améliorer le rendement, il devient nécessaire d'étendre les terres cultivables, ce qui conduit à l'agrandissement des fermes, au détriment de son voisin (Michel-Guillou, 2010).

Cette incitation à l'individualisme chez les agriculteurs, poussée à la fois par la mécanisation et la surproduction qui provoque de la concurrence, les mène à être davantage solitaires et à adopter une logique entrepreneuriale. En effet, l'autonomie du métier et l'idéologie de l'indépendance, « être son propre patron », sont toujours

revendiquées comme étant deux valeurs cardinales dans le milieu (Michel-Guillou, 2010).

Toutefois, il y a un déséquilibre entre organisation prescrite du travail et organisation réelle, rendant l'autonomie proclamée illusoire (Deffontaines, 2014; Jacques-Jouvenot, 2014). Pour aborder ces questions, Deffontaines parle de « souffrance sociale » qui découle du fait que l'agriculteur est incapable de répondre à l'exigence d'autonomie. Plutôt que de lui offrir la liberté de fixer ses propres règles dans l'organisation de son travail, cette autonomie se voit entravée par l'obligation de répondre aux exigences du marché toujours plus hautes (Deffontaines, 2014).

Par ailleurs, l'endettement des agriculteurs auprès des banques soulève aussi des interrogations sur cette indépendance si souvent mise en avant. Le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (Résap) dénonce une dépendance des agriculteurs aux institutions bancaires, affirmant que cette prétendue indépendance n'est qu'une illusion. Ils vont jusqu'à déclarer que si le servage seigneurial a disparu, il a été remplacé par un servage bancaire (Luttes Paysannes, 2025).

Voici quelques extraits d'entretiens illustrant ces différentes problématiques. Les deux premiers (Marcel et Colette) mettent en évidence la différence de pénibilité entre le métier d'agriculteur tel qu'exercé par les parents et celui vécu par les repreneurs. Ensuite, une agricultrice, Ghislaine, aborde la pénibilité causée par les fluctuations des rentrées monétaires. Enfin, Lucas, un repreneur, revendique sa fierté d'être son propre patron.

Marcel, par exemple, trouve que le métier était plus facile pour ses parents, sous-entendant que les conditions se sont fortement dégradées.

Marcel : Et je ne savais pas, quand j'ai repris à mes parents, à la limite c'était peut-être un peu plus simple pour eux. Et moi maintenant je me retrouve en fin de carrière, je me dis que ce n'est ni simple pour commencer, ni simple pour finir (Entretien Marcel, mars 2025).

Colette, quant à elle, parle d'un déplacement de la pénibilité physique pour une pénibilité davantage morale.

I : Et vous avez l'impression que votre métier d'agriculteur est plus pénible que celui de votre papa à qui vous avez repris ?

Colette : Non. La pénibilité, avant c'était physique et maintenant, c'est plus moral. La différence, c'est que dans les années 90, il y en a tout plein qui ont arrêté, comme maintenant. Mais ces gens-là, ils arrêtaient leur ferme. Ils prenaient leur pension, ils allaient bien donner un coup de main à gauche ou à droite, mais ils arrêtaient. Pourquoi ? Parce qu'ils étaient usés. Et puis à ce moment-là aussi, ça a été le début de la PAC, et encore une fois, c'était les papiers qui allaient arriver, et pour des gens de cet âge-là, commencer à faire tous les papiers, c'est difficile. Ils étaient à l'âge de pension. [...] Mais, aujourd'hui, les gens continuent quand même à travailler car c'est moins pénible au niveau physique. Mais moral, c'est vrai, c'est difficile. C'est vrai qu'on a toujours quelque chose à penser (Entretien Colette, février 2025).

Ghislaine quant à elle évoque la pénibilité quant à la fluctuation des rentrées monétaires :

I : Vous trouvez que c'est un métier pénible ?

Ghislaine : Moi je dirais non. Mais, il ne faut pas compter ses heures, il faut travailler nuit et jour parfois. [...] Et c'est aussi ce salaire, ça c'est le plus embêtant je pense, ce salaire qui n'est pas là. C'est-à-dire que moi quand j'ai commencé, mon mari avait des dettes, il était malade, donc il y a des choses qui n'étaient pas payées. Mais les gens étaient sympas, ils m'ont laissé aussi le temps, mais je ne savais pas quand l'argent rentrait. Donc j'avais ça à payer, et puis dès que l'argent arrivait, il repartait. Donc je ne voyais rien, et j'avais d'autres choses qui se mettaient en place qu'il fallait faire. Mais ça s'est mis, et au bout de 5-6 ans je commence à connaître le rythme, donc je peux mieux prévoir et organiser. Mais ça c'est dur, je pense que ça aurait été très dur si mon fils avait dû reprendre à ce moment-là, parce qu'on ne s'y attend pas. C'est des grosses sommes qui arrivent d'un coup, et c'est reparti aussi vite, donc il ne faut pas croire que ça rentre dans les poches (Entretien Ghislaine, avril 2025).

Pour ce qui est de l'autonomie, nous avons un passage de Lucas qui chérit d'être son propre patron, même si cela peut être parfois synonyme d'instabilité. Il nous dit :

Lucas : Non, ça, c'est la vie d'un agriculteur. C'est tout le monde. C'est la même chose. Que ce soit quelqu'un qui traite, quelqu'un qui a de l'engraissement, des veaux ou n'importe quoi. Il y a toujours des imprévus. Ça, c'est le côté d'être

indépendant. Quand tu es salarié, il y a un imprévu tu t'en fous. Ce sera pour lundi. Tu es ton patron, tu as des soucis, il y a un imprévu...

Maman : T'exagères un peu. Il y en a qui sont motivés quand même. Disons que la prise de risque n'est pas la même. Si tu as un souci, c'est pour ta pomme.

Lucas : Pour moi, je trouve que ça n'a pas les mêmes conséquences de reporter un problème à lundi quand tu es employé ou quand tu es patron. Généralement, quand il y a un gros problème ou un imprévu, c'est le patron qui règle le problème. C'est rare qu'on rappelle un employé le dimanche à 11h30 parce que la moitié des ordinateurs de l'entreprise a cramé (Entretien Lucas et sa mère, avril 2025).

Violences communautaires : Agribashing

Comme nous l'avons expliqué en introduction, le second type de violence subie par les agriculteurs est communautaire. Nous utiliserons le terme « Agribashing » pour qualifier celle-ci. Ce terme est utilisé depuis 2019, dans le monde francophone (Garnier, 2020). Toutefois, l'appellation « Agribashing » ne fait pas l'unanimité. Certains défenseurs de la cause écologiste accusent ce terme d'être une manière de faire taire les critiques qui pourraient être portées à l'égard du modèle agricole conventionnel et intensif (Baumann, 2021; Reporterre, 2019). Une autre définition proposée se concentre davantage sur le dénigrement et les violences que subissent directement les agriculteurs dans leur quotidien (Baumann, 2021). C'est dans cette seconde vision que nous nous positionnons dans les prochains paragraphes.

Les tensions dans les relations entre agriculteurs et riverains s'intensifient, nourries par une série de malentendus et d'attentes contradictoires. Cette situation s'inscrit dans un contexte marqué par le croisement des préoccupations environnementales, l'intensification de l'agriculture et le phénomène croissant de rurbanisation.

Ce dernier phénomène transforme considérablement les campagnes. Le nombre d'habitations et de population résidente augmentent, ce qui transforme les fonctions attribuées à ces territoires. La fonction résidentielle prend progressivement le pas sur la fonction agricole, entraînant ce qu'on peut qualifier de « désagricolisation » des campagnes et, dès lors, une perte du rôle central de l'agriculture dans l'organisation sociale rurale (Nicourt, 2013).

L'arrivée des populations citadines dans les campagnes augmente la visibilité des pratiques agricoles. Cette exposition coïncide avec une pression accrue sur les agriculteurs pour intensifier leur production. Dans ce contexte, certaines pratiques agricoles sont perçues comme polluantes ou nuisibles par les nouveaux habitants, en particulier à la lumière des revendications écologistes actuelles. Ce décalage favorise donc l'émergence de tensions entre ces deux groupes (Deffontaines, ; Nicourt, 2013).

Ce phénomène de rurbanisation provoque une certaine forme de retour à la réalité de la part des citadins qui arrivent en campagne avec une image fantasmée des pratiques agricoles. Ils se heurtent alors à la réalité de l'intensification de l'agriculture. Dès lors, ils ne reconnaissent plus les agriculteurs comme « nourrisseurs de la planète » mais les qualifient comme une nuisance. Cela est renforcé par la méconnaissance des raisons se cachant derrière certaines pratiques mais également par l'acharnement médiatique se développant autour des agriculteurs (Deffontaines, ; Garnier, 2020). Cette confrontation entre nouveaux habitants ruraux et agriculteurs est raconté par Ghislaine.

Ghislaine : On a toujours des problèmes avec les gens qui ne comprennent pas, qui disent que c'est nous qui avons tué ça (*la nature*). Mais on n'aurait pas pu tuer ça. Il y a toujours quelque chose qui ne va pas, de toutes façons. Les gens sont tous les mêmes. Le voisinage qui n'était pas issu du milieu agricole, fait quand même pas mal de problèmes. Il y a beaucoup de citadins, de bruxellois qui viennent à la campagne. Ils espèrent les petits oiseaux. Ce sont des bobos écolos. Quand on a un métier, les gens travaillent. Ça fait du bruit. Ça ne sent pas toujours bon. Ils se plaignent. On ne sait plus trop où on va. « Retournez en ville ! », moi je dis. (Entretien Ghislaine, avril 2025)

Les critiques et tensions vont alors se multiplier, dont les causes principales sont l'utilisation d'intrants chimiques et l'intensification de l'élevage (Garnier, 2020). C'est de cela que témoigne Lucas qui nous raconte une interaction vécue avec un riverain.

Lucas : Et puis, qu'on se le dise. On dérange quand même les gens. On ramène de la poussière.

I : Tu veux dire le voisinage ?

Lucas : Quand même. On n'est pas les plus chouettes des voisins à avoir. Quand on pulvérise, on a des parcelles à côté des villas. Quand on pulvérise, c'est même pas forcément des pesticides, ici, j'ai mis de l'engrais, tu déranges

les gens. Il y a un manque de connaissance des personnes sur ce qu'on fait réellement. Après, les gens préfèrent aller acheter une barquette qui vient d'Australie. Là, les normes et la pulvérisation, c'est autre chose. Alors qu'ici, tu prends un doigt d'honneur parce que tu roules en pulvérisateur (Entretien Lucas, avril 2025).

Ces critiques et tensions peuvent avoir des conséquences directes sur l'évolution de l'exploitation agricole. C'est, par exemple, la situation vécue par Armand, Henriette et leur fils Marc qui ont voulu passer à un élevage de porcs pour l'engraissement. Les riverains étaient contre ce projet, percevant cette augmentation de la taille de l'exploitation comme vecteur de nombreuses pollutions et nuisances. Il leur a alors fallu 6 ans pour avoir leur permis, multipliant les études d'incidences, ce qui a fortement pesé sur la famille.

Marc : Finalement, il a fallu des permis pour un engraissement, pour pouvoir faire grandir leurs porcelets eux-mêmes. Et ça, il a fallu 6 ans pour avoir le permis.

I : Ah ouais ? C'est quoi, les contraintes ?

Marc : Les gens, ils connaissent pas. Deux études d'incidence, et ils disent. « Oh, il va y avoir de la pollution, à crever, c'est pas normal », « 2000 porcs, 2000 porcs, c'est énorme ! » [...] Mais donc ça, mes parents, ils ont mal vécu, les 6 ans pour avoir le permis. C'est du stress, c'est des études d'incidence, c'est aller à Bruxelles deux fois. C'est le bordel, quoi (Entretien Marc, mai 2025).

De plus, les consommateurs sont généralement plus attentifs aux risques que leur alimentation peut avoir sur leur santé. Ces derniers accusant les agriculteurs de ne pas faire suffisamment d'efforts pour les limiter (Garnier, 2020).

Les conséquences directes sur les agriculteurs sont nombreuses : épuisement face à certaines critiques, fragilisation de l'identité agricole, domination symbolique, stigmatisation et culpabilisation des agriculteurs. Ces conséquences impactent considérablement la santé mentale des agriculteurs ainsi que le sens qu'ils donnent à leur profession, les conduisant à l'isolement social et à une mise en retrait face au reste de la société (Nicourt, 2013).

Face à cela, certains agriculteurs tentent de reconstruire du lien avec les riverains. Ces actions sont soutenues par certaines communes, notamment par la mise en place de

« Chartes Ruralités » afin de maintenir un mode de vie à la fois rural et convivial (Le Sillon belge, 2021).

Conclusion

Nous pouvons donc voir que les agriculteurs subissent une double violence : une systémique et l'autre communautaire. La violence systémique a poussé les agriculteurs à se concurrencer et à adopter des pratiques individualistes, tandis que la violence plus communautaire, induite par l'agribashing perpétuée par les voisins, impacte directement l'identité même des agriculteurs. Nous allons voir que cette double violence n'est pas sans séquelle. En effet, elle induit trois conséquences majeures, à savoir : l'isolement social, des impacts sur la santé mentale et des conséquences sur la manière de faire couple. Nous estimons que cela a un lien direct avec le manque de préparation à la transmission, ce qui sera discuté à la fin de ce point.

4.2.2. Conséquences de cette double violence : isolement social, impacts sur la santé mentale et transformation du couple

Isolement social

Comme nous l'avons vu, dans le secteur agricole, l'autonomie peut être vue comme une expérience positive et désirable. D'ailleurs, le choix de devenir agriculteur est souvent motivé par la recherche d'indépendance. Cependant, comme expliquent les sociologues Davière et Moriceau, l'expérience de la solitude peut être à la fois positive et valorisante, ou au contraire, source de souffrance au travail, révélant ainsi son ambivalence. En effet, lorsque ce sentiment de solitude s'installe, il peut s'accompagner d'un manque de reconnaissance sociale. Pourtant, dans le milieu agricole, le sentiment de reconnaissance est une source essentielle de gratification et un puissant moteur d'engagement professionnel. Pour les agriculteurs, cette reconnaissance aide à contrebalancer les aléas et les aspects négatifs du métier, tels que la surcharge de travail et le stress (Davière & Moriceau, 2024).

De plus, dans son article sur la souffrance sociale des agriculteurs, Deffontaines souligne un lien direct entre le surmenage professionnel et l'isolement social. Cette souffrance sociale serait directement corrélée avec le risque de passage à l'acte suicidaire (Deffontaines, 2014).

Il est à noter qu'en France, en 2010, 60 % des jeunes agriculteurs étaient considérés comme à risque d'isolement social et 15 % étaient, de fait, isolés socialement

(Desrosiers, 2018). Il semble aujourd'hui nécessaire de penser des pratiques agricoles favorisant le lien social. En effet, une étude suggère que les méthodes de solidarité et de mutualisation pourraient également être des solutions aux problèmes économiques des agriculteurs. De plus, ces méthodes favorisent le développement de liens sociaux et aident à éviter l'isolement social. Parfois, elles permettent même de dégager du temps libre pour pratiquer des loisirs, essentiels à la santé mentale et au développement des relations sociales (Rousseau, 2010).

Cet isolement et cette souffrance semblent directement reliés aux violences subies par les agriculteurs. En effet, comme mentionné précédemment, le manque de reconnaissance appuyé par des phénomènes d'agribashing vont pousser les agriculteurs vers un replis sur soi (Daviere & Moriceau, 2024; Rousseau, 2010). De plus, les mécanismes d'intensification et de modernisation forcée les poussent à l'individualisme entraînant une certaine forme de désocialisation et mènent donc à de la solitude (Salmona, 2003).

Impacts sur la santé mentale

La santé mentale des agriculteurs est une préoccupation croissante. En effet, l'isolement social, la transformation de leurs pratiques et l'intensification de la charge de travail induites par la modernisation entraînent une détérioration de leur bien-être mental. Les conséquences sont alors multiples. Les statistiques montrent que 30% des agriculteurs wallons souffrent de burnout (RTBF, 2018). Cette tendance n'est pas limitée à la Wallonie. À l'échelle européenne, une enquête sur les conditions de travail (European Working Conditions Survey), couvrant 21 pays, révèle que 32% des agriculteurs et pêcheurs déclarent souffrir de stress professionnel, contre seulement 22% dans les autres professions (Pfister-Sieber et al., 2018). Cette situation est attribuée souvent à une augmentation de leur charge de travail pour des revenus en baisse. En effet, en Belgique, une enquête montre que 71% des agriculteurs travaillent en moyenne 57 heures par semaine. Ce rythme de travail peut contribuer à une détérioration de leur bien-être mental (Cobbaut, 2015). Au-delà du burnout et du stress, les conséquences de transformation du modèle agricole peuvent être fatales, menant dans certains cas au suicide. En effet, une étude de 2015, nous avance que les agriculteurs ont un risque de suicide accru de 12% par rapport au reste de la population (RTL Info, 2019).

De manière générale, au-delà de la fonction rémunératrice, les fonctions identitaires et sociales du travail sont primordiales pour garantir l'épanouissement et la santé mentale des travailleurs. Toutefois, les mutations structurelles du milieu agricole depuis les années 1970 ont des conséquences profondes sur ces aspects-là (Campéon & Batt-Moillo, 2008). Bien que les études quantitatives invitent à penser les cas de suicide comme du simple fait de problèmes économiques, on comprend que les problèmes de santé mentale des exploitants agricoles sont, en réalité, des processus multifactoriels liés au stress et à l'isolement (Deffontaines, 2014; Jacques-Jouvenot, 2014).

Concernant le stress, deux types de facteurs peuvent être considérés : les facteurs externes (politiques, nouvelles technologies, risques, évolution des prix, etc.) et les facteurs internes (charge de travail, poids de l'administratif, imprévus, etc.). Ces deux facteurs sont interreliés et altèrent profondément la santé mentale des agriculteurs (Pfister-Sieber et al., 2018). En effet, on constate que les pressions externes ne coïncident pas avec la réalité interne du métier. Cela provoque un certain niveau de stress et d'incompréhension car les ressources humaines et économiques internes sont insuffisantes pour répondre aux pressions des demandes et des obligations externes. Cela se couple avec l'injonction à l'idéologie entrepreneuriale et autonome, les poussant à toujours être à la pointe, à performer et ne pas montrer leurs faiblesses. Ces exploitants se retrouvent alors tiraillés entre cette injonction à l'indépendance et la pénibilité et l'investissement personnel que cela implique (Deffontaines,).

Marc nous explique son ressenti lors de la gestion de certains imprévus, tout en devant continuer d'exercer sa profession, sans relâche.

Marc : Après, t'as les tracas, t'as des animaux, c'est quelque chose. Ce matin, j'ai tué une vache. C'est chouette. Cette matinée, quoi, super ! Super... Ouais, t'as des journées ainsi... Putain. C'est pas simple, hein, et après on doit continuer à travailler comme si de rien... (Entretien Marc, mai 2025).

Par ailleurs, la conjoncture économique influence fortement la santé mentale des exploitants. En effet, les agriculteurs ressentent souvent un manque de contrôle sur leur destin, influencés par un marché agricole déformé par les subventions publiques et une dépendance accrue envers les institutions européennes due à la PAC. Cette situation engendre précarité et marginalisation, avec des disparités en termes de revenus et de conditions de travail. Dépassés par l'administration et confrontés à un

environnement en constante évolution, les agriculteurs vivent dans l'incertitude, où un simple dossier administratif ou un aléa météorologique peut menacer leur exploitation. Le surmenage et l'isolement social qui en découlent pèsent lourdement sur la vie familiale, provoquant des tensions et un sentiment d'épuisement. A cela s'ajoute l'agribashing et les différents blâmes qu'ils subissent.

En outre, notons que, dans certains cas, l'absence de transmission est également un facteur détériorant considérablement la santé mentale des agriculteurs, menant parfois au suicide (Chaudat et al., 2021; Spoljar, 2015). C'est ce dont témoigne Ludovic :

Ludovic : Et cette pression-là, elle n'est pas anodine, dans la reprise des fermes et de l'arrêt d'un engrenage. Il y a beaucoup d'agriculteurs qui se suicident. Parce qu'ils n'ont pas réussi à faire tenir l'exploitation au travers des générations et qui ont mis en faillite, l'exploitation agricole. La faillite, elle n'est pas comme dans d'autres secteurs où quand on a lancé une boîte, elle fait faillite, voilà, bon, c'est comme ça. La faillite, elle n'est pas perçue uniquement comme une faillite d'entreprise, c'est vécu comme une faillite familiale, et ça engage la personne bien plus et amène à des actes dramatiques comme les suicides qu'on peut connaître sur toute une série d'agriculteurs (Entretien Ludovic, décembre 2024).

La santé mentale des agriculteurs est donc menacée par des facteurs multiples, incluant l'isolement, les pressions économiques et administratives, ainsi que les mutations du secteur agricole. Cependant, ces problèmes de santé mentale sont très peu pris en charge. Les agriculteurs souffrant de cette situation attendent très longtemps, s'ils le font, pour demander des aides extérieures. Ils ne reconnaissent pas les symptômes d'épuisement et de pénibilité comme tels. De plus, le mal-être agricole est un sujet tabou. C'est ce que Brigitte Huet, de l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) affirme : « *Quand les agriculteurs sont en difficulté, ils préfèrent le garder pour eux, ils s'enferment dans cette spirale jusqu'à ne plus savoir comment s'en sortir.* » (Interrogée par Cobbaut, 2015)

C'est ce que nous voyons très clairement dans ce passage d'entretien avec Lucas attestant du manque de communication et de reconnaissance des problèmes de santé mentale.

Lucas : Tout le côté sentimental et tout, ça n'a jamais été trop notre truc. Oui. De toute façon, des journées, il y en a, ça va. Il y en a, ça ne va pas. Il y a des journées où tout se passe bien. Il y a des journées où il n'y a rien qui va. Ce n'est pas grave, il faut avancer. Si on commence à se prendre le chignon pour des trucs, surtout dans des fermes, c'est bon. Dans cinq ans, je fais un burnout. Les burnouts chez nous ne sont pas quelque chose qu'on... Non, il y a des jours où, oui, tu as eu plus dur, oui, ça va peut-être moins bien. Voilà, on avance (Entretien Lucas, avril 2025).

Cette attitude opiniâtre, de toujours vouloir continuer à avancer est également perceptible chez Marcel.

I : Vous avez toujours continué sans avoir eu l'envie de cesser, parce que ça devenait trop pénible ?

Marcel : Oui, mais on n'avait pas le choix non plus, quand on fait un emprunt, il s'étale déjà sur 15 ans. On n'a pas trop chercher beaucoup de solutions, on avait pas le choix (Entretien Marcel, mars 2025).

Transformation du rôle du couple et de la femme

L'isolement social des agriculteurs présenté précédemment semble également avoir un impact sur la mise en couple de ces derniers. En effet, on observe un taux de célibat très élevé chez les agriculteurs, principalement chez les éleveurs (Deffontaines, 2014).

Le modèle familial agricole a évolué en plusieurs temps. En effet, nous sommes passés d'un modèle dont l'unité de production est la famille dans son entièreté, à un modèle concentré autour du couple conjugal. Cependant, les récentes évolutions liées à la modernisation et la mécanisation ont provoqué une transformation de ce modèle pour devenir une structure uniquement basée sur le chef d'exploitation et son autonomie (Madelrieux et al., 2010).

En effet, ces transformations limitent considérablement la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour faire tourner l'exploitation. Cela va directement impacter la division genrée des tâches dans la ferme, écartant les femmes de celle-ci. En effet, un grand nombre de tâches initialement féminines sont aujourd'hui occupées par des machines. De ce fait, ces dernières sont souvent reléguées aux tâches domestiques et administratives (Jacques-Jouvenot, 2014; Ramseyer & Guétat-Bernard, 2014).

Face à ces contraintes, deux trajectoires principales se dessinent parmi les filles d'agriculteurs. Certaines rejettent cette vie domestique associée à la femme en milieu agricole. Elles cherchent alors à s'émanciper par des études, une profession éloignée du secteur, ou un mariage avec un non-agriculteur, on parle alors d'« exode rural féminin » (Ramseyer & Guétat-Bernard, 2014; Richer & St-Cyr, 2005). D'autres, au contraire, restent dans le monde agricole, souvent en se mettant en couple avec un agriculteur. Néanmoins, la baisse des besoins en main-d'œuvre et la mécanisation les conduisent fréquemment à se tourner vers un emploi salarié, afin d'apporter un revenu supplémentaire au ménage, tout en assumant un rôle d'« épouse d'agriculteur active », multipliant les casquettes et les charges mentales (Ramseyer & Guétat-Bernard, 2014). Nous percevons cette situation dans l'entretien de Marcel qui explique la situation de sa femme.

Marcel : Et alors, quand on s'est mariés, on s'est posé la question. Puis, quand j'ai repris la ferme, je ne lui ai même pas posé, je lui ai dit, « Continue à travailler si tu te sens bien là ». Moi, ça ne va pas être évident, je serai seul la journée sur la ferme, mais bon, elle me disait, « Je serai là au soir, je serai quand même là pour t'aider ». Et pour finir, à un moment donné, la vie qu'elle avait, elle était encore plus dure que la mienne, tout simplement parce qu'elle avait trois métiers (Entretien Marcel, 2025).

On constate, dès lors, une diminution considérable du nombre de femmes actives en agriculture. Paradoxalement, cette diminution apparaît simultanément à l'accès au statut de co-exploitante (Bessière, 2008). Toutefois, la diversification des pratiques agricoles actuelle, telles que la vente directe, le tourisme vert, les activités pédagogiques, offrent de nouvelles opportunités aux femmes pour renégocier leur place sur l'exploitation (Comer, 2016).

La place hégémonique de la famille et du couple laisse donc doucement à l'autonomie. En effet, traditionnellement, les familles agricoles sont perçues comme des bastions de stabilité conjugale. Pourtant, le taux de séparation augmente considérablement chez les jeunes générations, augmentant ainsi le célibat en milieu agricole (Bessière, 2008). Ce taux de célibat élevé couplé à l'isolement social chez les agriculteurs constituent un réel défi pour la relève agricole (Deffontaines, 2014). Nombreux sont les jeunes prêts à tout arrêter en agriculture pour ne pas avoir à subir ce célibat et cet isolement

(Rousseau, 2010). Pourtant, le couple apparaît comme un facteur déterminant le succès à l'installation. Lorsqu'une exploitation est un projet de couple, les chances de viabilité sont plus grandes (Rousseau, 2010). C'est ce dont nous informe Marc qui nous explique que la rencontre avec sa compagne a été déterminante dans son choix de reprendre l'exploitation.

Marc : Y'a aussi un grand point, c'est la compagne... Ça, c'est super important. Je suis resté longtemps célibataire. Enfin, j'ai eu juste des copines, et tout ça, mais bon, à un moment donné faut qu'elles comprennent ta vie à la ferme. Y'en a qui comprennent, et sont motivées comme tout, mais faut qu'elles se rendent compte des montants, des risques, du rythme de vie, et tout, c'est quelque chose... Donc, à un moment donné, ça casse. À ce moment-là, moi pour le faire tout seul, je le fais d'office, pas (*la reprise de la ferme*). [...] Donc maintenant, une grande différence, c'est qu'il y a une petite année, j'ai rencontré quelqu'un, aussi une fille du domaine agricole qui travaille... Elle est juriste (Entretien Marc, mai 2025).

Le fait que Marc ait une compagne qui soit du milieu agricole était un critère de transmission très important pour sa mère, Henriette. En effet, elle n'aurait pas remis la ferme à son fils si celui-ci avait été célibataire. De plus, selon elle, sa compagne se doit de s'investir pleinement sur l'exploitation pour qu'elle fonctionne.

Henriette : Je suis contente que Marc courtise avec quelqu'un qui veut rester. Je crois bien que j'ai déjà entendu dire qu'elle va rester, qu'elle va abandonner son métier de juriste. Une fois qu'elle aura un gosse ou deux, je pense bien qu'elle fera le cap de le faire. Et ça, ça me fait plaisir. Parce que je n'aurais pas remis la ferme à moitié. Une dame qui travaille à l'extérieur, comme on le voit avec les jeunes aujourd'hui, si c'est ça, autant que je vende ma ferme (Entretien Henriette, février 2025).

Conclusion : perte de sens et frein à la transmission

La modernisation de l'agriculture impose une double violence, systémique et communautaire, affectant profondément les agriculteurs. Elle engendre un isolement social, une détérioration de la santé mentale avec des risques accrus de burn-out et de suicide, et transforme les dynamiques familiales et conjugales. L'isolement, souvent recherché pour l'indépendance, devient une source de souffrance en l'absence de

reconnaissance sociale, aggravée par des phénomènes comme l'agribashing. Les pressions économiques et administratives, couplées à une charge de travail accrue, exacerbent ces problèmes de santé mentale. La mécanisation réduit le besoin de main-d'œuvre, modifiant le rôle des femmes et augmentant le taux de célibat ainsi que celui des séparations parmi les agriculteurs, posant des défis supplémentaires pour la relève agricole.

Nous avons pu voir que la santé mentale et la condition sociale des agriculteurs ne peuvent être comprises indépendamment de la transformation du modèle agricole. Au cœur de ces transformations se trouve une logique de rationalité instrumentale, telle que décrite par Michel Foucault (Foucault, 1975). En effet, le néolibéralisme impose une forme de rationalité influençant nos modes de consommation, de travail et de production au travers de logiques de rendement, d'efficacité et d'autonomie. Cette rationalité repose également sur une logique darwinienne de concurrence entre les entreprises et les individus (Simon & Piccoli, 2018). Ces nouveaux critères de légitimité se retrouvent dans les pratiques agricoles, tant sur le plan institutionnel, avec la modernisation, les aides de la PAC, la fluctuation des prix, la concurrence foncière et économique, etc., que sur le plan individuel, par l'intériorisation de certaines logiques. En effet, dans la vision foucauldienne de la rationalité, celle-ci ne s'impose pas que depuis le haut mais est également portée par les individus eux-mêmes, l'ayant intériorisée (Simon & Piccoli, 2018). On le perçoit dans les discours des agriculteurs soutenant l'autonomie et l'entrepreneuriat, mais également s'épuisant à la tâche pour répondre aux critères de rentabilité. Chabot (2013), dans son ouvrage « Global Burn-out », soutient que le burnout est une pathologie néolibérale contemporaine. L'individu a alors intériorisé cette rationalité instrumentale, participant à la surchauffe d'un système, au risque de se brûler lui-même (Chabot, 2013). Les agriculteurs s'épuisent, normalisent cette surcharge et les problèmes de santé mentale qui y sont liés, pour répondre aux demandes du système néolibéral.

Sur base de ce que nous avons pu observer lors de nos entretiens, il nous apparaît que ces problématiques ont des conséquences significatives sur la préparation à la transmission des exploitations agricole. En effet, les cédants, confrontés à une perte de sens dans leur métier, voient leur motivation à transmettre diminuer, ne souhaitant pas une telle vie à leurs enfants. Les repreneurs quant-à-eux, observent depuis l'enfance les difficultés que leurs parents subissent, et ne souhaitent pas reproduire ça dans leur

propre vie. De plus, nous le verrons plus loin, les rapports au travail ayant changé, les jeunes ne sont plus prêts à accepter des conditions de travail de ce type.

Cette perte de sens ressentie par les enfants d'agriculteurs a été mise en avant par Arthur qui expliquait la démotivation de son père quant à l'agriculture

I : Est-ce que ça lui a pesé (*les conditions de vie et de travail des agriculteurs*)?

Arthur : Pesé, je sais pas trop. Je pense que c'est quelque chose qui l'a peut-être travaillé un moment, parce que je pense que son métier perdait du sens. Il n'y a pas de vue sur la finalité de pourquoi il travaillait, plus de reconnaissance. Et donc, ça devient plus difficile de travailler dans ces conditions-là (Entretien Arthur, février 2025).

Gabin explique également ce problème de manque de motivation pour reprendre la ferme dû à la pénibilité du métier :

Gabin : Avant, ça se faisait au niveau familial. Et puis, par après, à cause des difficultés économiques, etc., même les conjoints sont allés travailler à l'extérieur alors que ça n'était jamais le cas avant. Et puis bon, les enfants sont aussi allés travailler à l'extérieur parce qu'ils voyaient bien que les parents ou que le père, ils ne faisaient que se tuer au travail. Et donc évidemment, ça n'est pas très tentant pour un enfant (Entretien Gabin, février 2025).

Dans le point suivant, nous allons voir que ces changements dans le milieu agricole ne sont pas en accord avec les aspirations actuelles des jeunes générations au travail, et que cela a un impact direct sur la reprenabilité des fermes.

5. Vous avez dit : « un rapport au travail différencié » ?

Nous avons vu dans le point précédent que la modernisation du secteur agricole a transformé les conditions de travail et donc le sens que les agriculteurs donnent à leurs activités. Cette transformation induit une certaine forme de dégoût de la profession. De ce fait, les cédants sont réticents à l'idée de transmettre cela à leurs enfants, limitant ainsi la préparation à la transmission. Du point de vue des repreneurs, ces derniers perçoivent ce dégoût de la part de leurs parents. Cette profession qualifiée de « métier passion » apparaît donc comme trop contraignante et pénible pour eux. Cela s'observe conjointement aux transformations du rapport au travail des jeunes générations que

nous allons étudier en les confrontant aux conditions de travail induites par la modernisation forcée.

Nous savons que les jeunes générations ont, depuis la fin du XXème siècle, un rapport différencié au travail. Selon plusieurs études, elles mettent davantage l'accent sur les dimensions sociales, le sens, le développement personnel au travail et ont une vision polycentrique de l'existence (Méda & Vendramin, 2010). Développons et voyons en quoi ces nouvelles valeurs peuvent être en contradiction avec l'évolution du métier d'agriculteur. Notons tout d'abord que les études abordant la « jeune génération » parlent unanimement des travailleurs de moins de 30 ans, même si elles n'ont pas été réalisées dans la même décennie. Les tendances déjà identifiées à la fin des années 1990 ne font que s'accroître. Aujourd'hui, la jeune génération est celle de la « Génération Z » comprenant les générations nées à partir de 1997 (France Travail, 2025).

Initialement, dans une société traditionnelle, le travail est intégré dans un système de croyances et de respect de l'autorité, reflétant une "éthique du devoir" envers la société. Avec le développement de valeurs individualistes et rationnelles, le travail prend une dimension instrumentale, recherché pour la sécurité et les revenus qu'il procure. Les pays les plus riches adoptent désormais des valeurs "post-matérialistes", où la qualité de vie et le bien-être subjectif priment sur la sécurité économique. Dans cette optique, le travail doit avant tout favoriser l'épanouissement personnel (Inglehart, 1990).

Pour répondre à ces attentes, Davoine et Erhel soulignent que la dimension sociale du travail, comme l'ambiance et les possibilités de rencontres, ainsi que le sens donné à celui-ci sont particulièrement importantes (Davoine & Erhel, 2007; Mercier, 2024). Les jeunes demandent ainsi, non seulement, une meilleure protection sociale et des salaires plus élevés, mais aussi plus de liberté et d'opportunités de développement personnel. La quête de reconnaissance et de sens au travail sont donc des dimensions très importantes pour la jeune génération² (France Travail, 2025).

Outre les dimensions relationnelles, de développement personnel et de sens du travail qui sont considérées comme centrales chez les jeunes travailleurs, une autre dimension

² Il convient toutefois de souligner que ces aspirations ne peuvent être pleinement satisfaites dans tous les métiers. Nous ne souhaitons pas invisibiliser les tranches de la population ne pouvant pas se permettre d'être sélectif quant à ces critères.

entre en jeu. Les jeunes adoptent désormais une conception "polycentrique" de l'existence. Dans cette perspective, plusieurs centres d'intérêt tels que le travail, la famille, les relations amoureuses, les loisirs, et les engagements coexistent et doivent être équilibrés. Il est également remarqué qu'il existe une importance croissante de l'enjeu de conciliation travail-famille, tant pour les hommes que pour les femmes (Méda & Vendramin, 2010).

Dans cet extrait de Joséphine, on comprend que la place hégémonique qu'occupait la ferme dans sa vie fut un poids pour elle, qu'elle ne souhaite pas pour sa vie future.

Joséphine : C'était des trucs du genre, on avait des fêtes de famille, mais on ne pouvait pas partir avant... Parfois, on avait rendez-vous à midi, mais tu pouvais pas aller tout de suite à midi parce que t'avais une vache qui vèlait, il devait s'occuper de la vache, donc ça, ça faisait chier. Enfin, c'était embêtant. Et aussi le soir, t'es obligée de rentrer. Tu t'amuses bien avec tes cousins et tout. Et puis, « ah non, Joséphine, on y va, on doit rentrer ». C'est ça qui était embêtant, mais on a toujours été dedans, donc on le sait. On le sait que c'est comme ça. Mais moi je ne voulais pas de ça (Entretien Joséphine, novembre 2024).

Nous pouvons donc constater que les attentes générales des jeunes générations sur le marché du travail peuvent être compromises par l'évolution actuelle du métier d'agriculteur. En effet, l'importance prépondérante des dimensions sociales au travail est en opposition avec l'isolement social dont souffrent plus d'un agriculteur sur deux (voir supra). De plus, comme nous l'avons expliqué, lorsque le sentiment d'isolement s'installe, il peut s'accompagner d'un manque de reconnaissance sociale. Pourtant, la reconnaissance dans le travail est devenue une des valeurs cardinales pour les jeunes générations.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, les agriculteurs travaillent en moyenne 57 heures par semaine. Ce nombre d'heures de travail n'est pas en accord avec le fait que la jeune génération ne veuille plus que le travail prenne une place prépondérante dans leur vie.

Gabin nous explique que la surcharge de travail, qu'il compare à de l'esclavage, est un réel frein à la transmission. De plus, il explique l'importance du travail collaboratif pour partager les tâches et éviter l'isolement.

Gabin : Quand on voit ses enfants, ses parents qui sont surchargés, ou son père qui est surchargé, qui est esclave de son travail, ce n'est pas ça qui donne envie de continuer dans l'agriculture. Alors que si on le faisait à plusieurs, on se voit. Parce qu'il y a des cas, ici, on a un voisin où le père travaille avec ses deux enfants, ses deux fils. C'est une très bonne collaboration. Mais la flexibilité pour travailler en collaboration, ça, ça manque. Alors que c'est, à mon avis, une des dimensions essentielles de l'agriculture, d'ailleurs de n'importe quel métier, c'est de ne pas le faire seul (Entretien Gabin, février 2025).

L'évolution actuelle du métier d'agriculteur, qui s'accélère depuis le tournant néolibéral des années 80-90, ne semble plus être en accord avec les aspirations actuelles des jeunes générations sur le marché du travail. Cela expliquerait le faible attrait de la jeune génération à reprendre le travail éprouvant de la ferme.

Plusieurs enfants d'agriculteurs avec lesquels nous nous sommes entretenus nous ont fait part du décalage existant entre l'importance de la « passion », nécessaire pour exercer cette profession, et les sacrifices qui y sont liés.

C'est le cas de Camille qui nous montre l'importance de la passion dans le métier.

Camille : Ils nous ont toujours dit, faites ce que vous aimez. Parce qu'eux exercent leur passion. Et je pense que si on veut faire agriculteur, il faut vraiment que ça soit fait par des passionnés. Sinon, tu ne feras pas bien le métier (Entretien Camille, février 2025).

Ou encore Joséphine qui confie ne pas être suffisamment passionnée que pour accepter tous ces sacrifices.

Joséphine : Je pensais, en voyant ce que mon papa faisait et les difficultés du truc que la charge mentale est tellement énorme, la charge physique, enfin tout. C'est tellement dur, il faut être tellement courageux et vraiment aimer son métier avec une passion énorme... En fait, je suis admirative du truc, mais je pense pas que je pourrais le faire parce que je pense, égoïstement, que ça demande énormément de sacrifices que je ne suis pas prête à faire (Entretien Joséphine, novembre 2024).

6. Les enjeux d'héritage : entre conflits et tabous

Ce dernier point d'analyse traitera des questions liées aux enjeux d'héritage et de répartition de patrimoine dans la fratrie quand la transmission est fructueuse. Notons qu'il ne s'agit pas d'un point qui explique le processus de transmission, mais il s'agit d'une conséquence de celui-ci. Il nous est apparu important d'en parler car c'est un sujet récurrent dans nos entretiens et cela a également été observé dans le cadre du stage réalisé sur le projet Trans'Mission. De nombreux agriculteurs se sentaient désorientés face à l'organisation de leur succession. Ils éprouvaient des difficultés à concilier équité patrimoniale et transmission de leur outil de travail. Si le patrimoine est divisé entre les différents enfants, le repreneur se retrouve désavantagé, car son outil de travail est alors morcelé.

Il a été remarqué dans la littérature que les « arrangements de famille », lors de la transmission des fermes, sont facilités lorsque divers types de capitaux sont à transmettre. Cependant, les tensions augmentent lorsque le patrimoine familial est principalement constitué du capital professionnel à partager entre plusieurs héritiers. La notion « d'arrangements de famille » renvoie à l'incertitude des compromis qui prennent forme dans ces processus longs de négociations. Ces derniers peuvent être conflictuels car ils confrontent la norme de l'équité avec celle du maintien économique de l'exploitation (Bessière, 2004).

La question d'équité est très clairement énoncée par Colette lors de son entretien :

Colette : C'est vrai qu'entre les frères et sœurs, on dit toujours qu'il faut partager. Et c'est toujours un gros problème familial. Il y a beaucoup d'enjeux. Il y a un enfant qui reprend, qui a besoin des terres, mais les parents veulent rester égaux avec leurs autres enfants. Ils veulent diviser, mais ce n'est pas possible pour l'enfant qui reprend (Entretien Colette, février 2025).

De plus, lors des discussions avec les repreneurs ainsi que leurs frères et sœurs, tous témoignaient d'une crainte quant à la gestion de la répartition de l'héritage et des tensions que cela pourrait susciter par après. Le repreneur se retrouvant bien souvent avec ce que Sarah Holmes nomme une « épée de Damoclès », au-dessus de la tête, ne sachant pas ce qu'il adviendra des terres sur lesquelles il travaille (Holmes, 2015). Lucas, par exemple, nous fait part de ses appréhensions par rapport à la réaction de

son beau-frère, agriculteur également, lors de la transmission de l'héritage de l'exploitation.

Lucas : Mais est-ce qu'il voudra bien ? Ou est-ce qu'il sera malin, il gardera et il louera ? Et si un jour, il a un problème, il vendra au gros prix. C'est toujours ça, le problème. Et pour moi, c'est le seul problème qu'il y a dans des familles d'agriculteurs. C'est la succession et la division. Les terres valent des sous, la ferme vaut des sous, et ça ne partira pas pour rien (Entretien Lucas, avril 2025).

Cette crainte est également exprimée par Bob qui énonce être plus dans la crainte de ses frères et sœurs lors de l'héritage que de ses tantes qui détiennent l'entièreté des terres qu'il exploite. Il remet cette crainte sur la différence d'éducation qu'il a eue par rapport à sa fratrie :

I : Et vous, vos frères et sœurs, ils auraient plus cette compréhension-là, ou vous avez peur que justement ce soit un peu la même logique que votre tante ?

Bob : Je sais pas, parce que là aujourd'hui ils sont un peu en mode « je bouge pas de la maison ». Ils sont un peu fainéants j'ai envie de dire. Par exemple l'autre jour j'expliquais que j'ai vendu la voiture, et là Paula (*sa sœur*) d'un coup, la petite dernière qui dit : « ouais ça vaut de l'argent ». Ça commence à me faire un peu peur, je connais pas encore assez bien leur point de vue là-dessus. [...] Non, ils sont très casaniers, ils bougent pas, ils n'ont vraiment pas de projet, en fait je n'ai pas envie de dire que je ne les connais pas assez, mais je ne sais pas comment ils vont réagir plus tard. C'est un peu de ça dont j'ai peur, j'ai plus peur d'eux que de mes tantes, en fait. [...] C'est ça la question. C'est une différence d'éducation (Entretien Bob et Ghislaine, avril 2025).

Dans certains cas, cette crainte est également causée par des exemples précédents de répartition de patrimoine ayant causé de graves tensions au sein de la famille. Nombreux sont les exemples de familles déchirées par ces questions de patrimoines. C'est ce que nous raconte Camille en faisant référence aux tensions existantes entre sa mère et son oncle.

Camille : Ça a posé justement un peu de soucis. Vu que ma maman est partie et s'est mariée à mon papa, ils ont décidé d'aller dans notre village. Et de toute façon, mon papy a décidé, vu que mon oncle a le nom et c'est le premier fils. Donc les terrains, les bâtiments sont au fils. Et du coup, forcément, ça a posé

un peu de soucis. La fratrie, ils se sont séparés. Maintenant, ils vont se retrouver sauf qu'il n'y a pas de solidarité. Ça a été conflits, tout le classique autour des terrains. Ça arrive malheureusement trop souvent. [...] Ils se sont disputés quand j'avais 10 ans. Et jusqu'à mes 20 ans, je ne l'ai plus vu. Donc pendant 10 ans, je n'ai plus trop vu ce côté-là de ma famille (Entretien Camille, février 2025).

En outre, au-delà de la division stricte du patrimoine, il est souvent oublié que, la plupart du temps, le repreneur a travaillé plusieurs années sur la ferme sans que son travail ne soit comptabilisé dans la succession de celle-ci. En effet, c'est ce dont témoigne le cabinet notarial Erneux et al. lors de leur présentation sur la succession des fermes en Wallonie. La non prise en compte du travail non-rémunéré à la ferme lors de l'héritage est l'un des conflits les plus récurrents (Erneux et al., 2025).

Pourtant, un cadre juridique existe pour organiser ces enjeux d'héritage et équilibrer le patrimoine entre héritiers. En effet, le « salaire différé » en agriculture est une base légale affirmant que tout descendant légitime ayant travaillé gratuitement sur l'exploitation, durant cinq années consécutives après leurs 18 ans, a droit à une indemnité, qualifiée de « salaire » (Le Sillon belge, 2018). Cette indemnité peut être payée en monnaie ou en nature (terres, machines, bâtiments), ce qui est souvent le cas lors d'une reprise d'exploitation (Erneux et al., 2025). À cela s'ajoutent les avantages particuliers accordés aux descendants qui doivent également être pris en compte dans la répartition du patrimoine (Le Sillon belge, 2018).

Les parents cherchent à assurer une transmission du patrimoine aussi égalitaire que possible. Dans de nombreux cas, cela se traduit par une compensation : le repreneur hérite de l'exploitation, tandis que les enfants non-repreneurs bénéficient d'un investissement plus important dans leur capital scolaire (Bessière & Gollac, 2014). Bien qu'aujourd'hui le métier d'agriculteur nécessite souvent des études supérieures, ce sont généralement les non-repreneurs qui témoignent d'un soutien financier plus marqué lors de leurs études (logement en kot, frais d'études, etc.), alors que les repreneurs y ont moins accès. C'est notamment ce qui ressort des parcours de Camille et de sa sœur, de Joséphine, ou encore de la sœur de Marc.

Dans de nombreux cas, ce sujet devient un tabou. Les risques de conflits latents bloquent la conversation, la repoussant à plus tard. On le perçoit très clairement dans les extraits d'entretien suivants, tant chez les cédants que les repreneurs.

Camille : C'est encore beaucoup trop tôt pour en parler. Mais c'est clairement une question. Et ça, je pense que ça c'est chez toute famille d'agriculteurs (Entretien Camille, février 2025).

Ludovic : On n'en discute pas trop, sans caricaturer. On ne parle pas trop de ces choses-là. Il y a des choses qu'on n'aborde pas. Moi et mon père, ça a quand même évolué, mais je suis vraiment d'une famille où il y a des gros tabous, il y a des choses qu'on ne parle pas, et on verra. Pour dire au niveau de la prise des terres, il y a des terres que père continue d'exploiter qui sont au nom de mon grand-père qui est décédé depuis 15 ans. Donc il y a des terres dont on aurait pu hériter normalement. Vous voyez un peu le mécanisme. C'est cadencé (Entretien Ludovic, décembre 2024).

Ghislaine : Ils (*ses enfants*) ne seront pas coincés, à devoir partager les terres et devoir subir leurs frères. C'est plus les terres qui sont du côté de mes belles soeurs. Sans doute qu'ils en hériteront. Mais ça ils devront s'arranger. Je ne sais pas comment ça va se passer (Entretien Ghislaine, avril 2025).

En conclusion, les enjeux d'héritage et de répartition du patrimoine au sein des fratries, particulièrement dans le contexte agricole, soulèvent des défis complexes et récurrents. Comme illustré à travers divers témoignages et observations, la transmission d'une exploitation agricole ne se limite pas à une simple division équitable des biens. Elle implique des dynamiques familiales, des tensions potentielles et des craintes quant à l'équité et à la viabilité économique de l'exploitation pour le repreneur.

Les conflits naissent souvent de la difficulté à concilier l'équité entre les héritiers et la nécessité de préserver l'intégrité de l'outil de travail pour la personne qui reprend l'exploitation. Il s'agit dès lors de processus délicats, où les compromis sont difficilement atteignables. Ces situations se voient aggravées par le tabou entourant ces discussions, exacerbant le risque de conflits futurs.

Partie V : Conclusion

1. Conclusion de nos analyses

Ce mémoire apporte une perspective systémique des enjeux de transmission des exploitations agricoles en Wallonie. Pour ce faire, nous optons pour une sociologie à double-entrée, se concentrant à la fois sur des enjeux micro et sur des enjeux macro.

À la suite d'une étude approfondie de la littérature en sociologie rurale et sur la transmission des fermes, il nous apparaît que peu d'études adoptent une approche systémique de ces phénomènes. La sociologie rurale, en recul depuis plusieurs décennies, tend à se concentrer sur des thématiques plus ciblées, telles que l'environnement, le genre ou les mobilisations. Si elle s'inscrit aujourd'hui dans une perspective globale et internationalisée des rapports à l'agriculture, elle semble, toutefois, négliger une analyse des dynamiques de transmission plus ancrée localement. Ces dernières étant, pourtant, essentielles pour comprendre la complexité des trajectoires agricoles. Certaines études emblématiques, comme celles d'Henri Mendras, ont néanmoins proposé une analyse globale de la fin de la paysannerie, en articulant modernisation, dynamiques intrafamiliales et rapport au travail. Toutefois, ces travaux datent majoritairement des années 1990 et n'ont été que peu actualisés depuis.

Par ailleurs, la question de la transmission est un enjeu important en Wallonie. Rappelons que l'âge moyen d'un agriculteur wallon est de 55 ans et que quatre agriculteurs sur cinq n'ont toujours pas de repreneur. Toutefois, elle reste encore peu explorée dans sa complexité.

En outre, les institutions agricoles traitant de la question de la transmission la décrivent comme suivant une procédure linéaire, basée sur quelques étapes clés. Or, ce mémoire permet de démontrer que la transmission d'une exploitation agricole familiale ne se déroule pas de manière linéaire et séquentielle mais est influencée par une série de facteurs, individuels et sociétaux, caractéristiques de notre époque.

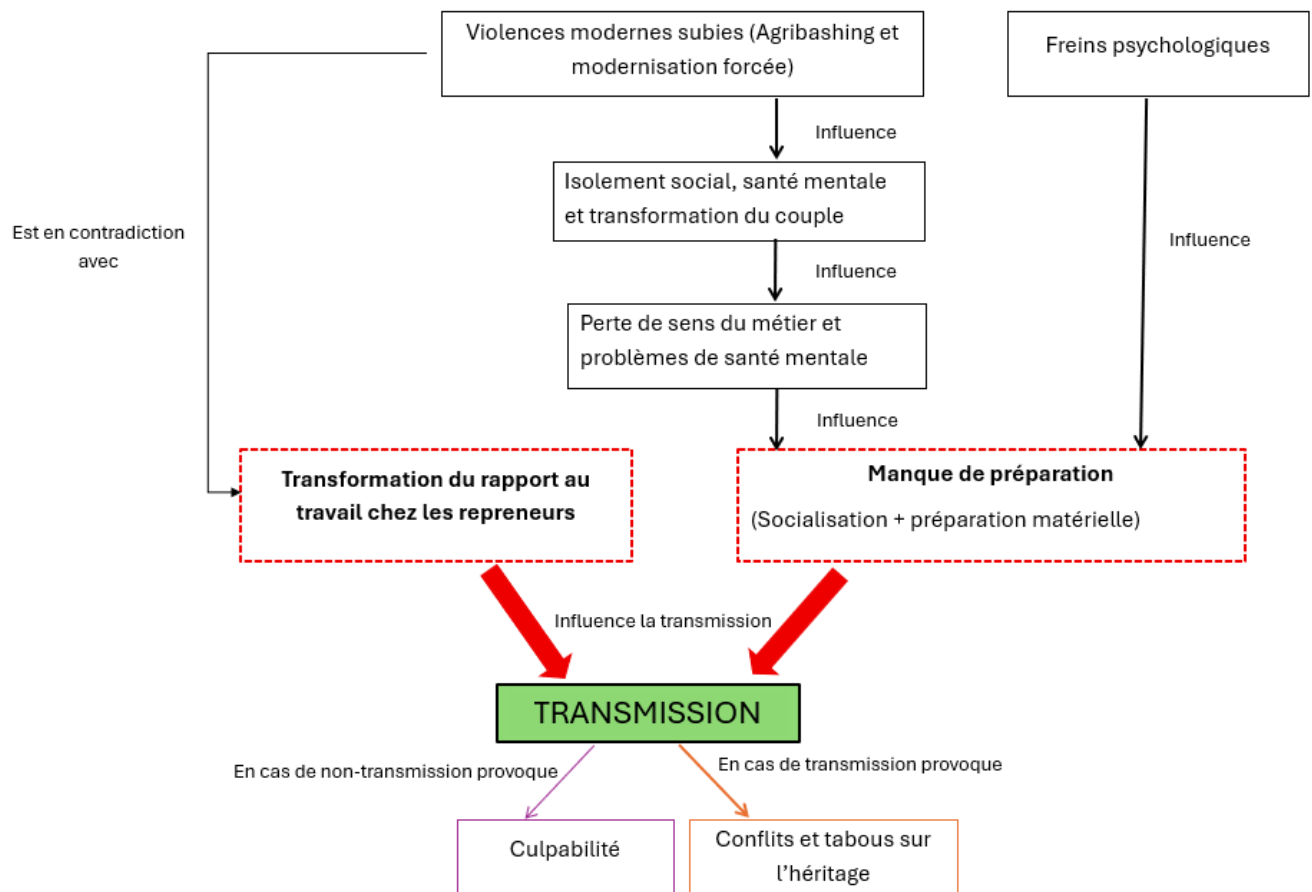
Les études existantes abordent souvent la problématique de la transmission comme une conséquence d'autres problématiques, telles que la socialisation, l'isolement social ou la santé mentale des agriculteurs. D'autres études énumèrent les facteurs freinant la transmission, à savoir : les obstacles générationnels, économiques, psychosociaux et

administratifs. Toutefois, ces facteurs sont étudiés sans être reliés aux changements structuraux de l'agriculture et aux dynamiques sociétales en évolution.

Ce mémoire propose une approche différente. Nous avons cherché à comprendre comment des enjeux macrosociologiques s'entrelacent avec des dimensions microsociologiques. Ces premiers comprennent la modernisation, les politiques agricoles, la montée de l'individualisme, le phénomène de l'agribashing et la transformation du rapport au travail. Les enjeux microsociologiques, quant-à-eux, incluent le rôle de la socialisation, la santé mentale, complexification des relations intrafamiliales, le vécu de l'agribashing et la perte de passion pour le métier.

Ces réflexions répondent à la question suivante, qui a guidé notre enquête : *Comment les dynamiques intrafamiliales et l'évolution du modèle et des valeurs agricoles influencent-elles les processus de transmission des fermes familiales en Wallonie ?*

À la lumière de la méthode d'analyse par théorisation ancrée, nous avons défini différentes catégories de thématiques ressortant de nos entretiens. La dernière étape de cette méthode repose sur une mise en relation de ces différentes catégories, au travers d'une modélisation, permettant d'illustrer la théorisation établie sur le fait social étudié. Nous avons représenté l'articulation des différents facteurs microsociologiques et macrosociologiques influençant la transmission des exploitations familiale dans le schéma suivant.



Ce schéma permet d'identifier deux facteurs influençant directement la transmission des exploitations agricoles familiales. Le premier est le manque de préparation de la part des cédants, et le second comprend la transformation du rapport au travail chez les repreneurs. Toutefois, ces deux éléments n'agissent pas seuls mais sont imbriqués dans des relations de causalité avec une série d'autres facteurs.

Le manque de préparation à la reprise comprend deux dimensions : la socialisation et la préparation matérielle. La socialisation s'étale sur des temps longs, commençant dès l'enfance des descendants d'agriculteurs. En effet, ce processus repose sur l'intériorisation et la fabrication du rôle de repreneur chez l'un des enfants, souvent désigné selon des critères de genre et de rang dans la fratrie. Le genre a tendance à primer sur le rang dans cette prise de décision. Les parents entrent dans un procédé de désignation d'un de leurs enfants qui recevra une socialisation différenciée par rapport aux autres. Cette dernière prenant à la fois la forme d'une socialisation primaire familiale, ainsi que d'une socialisation professionnelle. En outre, la socialisation secondaire des repreneurs se voit également fortement régulée (par l'inscription en

FJA ou le choix d'écoles spécifiques) ce qui les encourage ainsi à rester dans le milieu agricole. Dans le cas contraire, les parents cédants n'établissant pas de choix parmi leurs enfants, s'attendent à une autodésignation de l'un de ceux-ci pour reprendre la ferme. Cependant, cette autodésignation n'a pas toujours lieu en raison des processus actuels d'individualisme croissant et de recul des institutions régulant l'ordre social, telle que la famille, ce qui pousse à une « crise de la transmission ». Les injonctions à certaines normes, rôles et statuts imposés par la famille sont remis en causes. De surcroît, certains enfants semblent alors s'émanciper du modèle familial par le biais de la socialisation secondaire.

Le manque de préparation matérielle à la transmission comprend le fait d'avoir une ferme économiquement non-reprenable. Comme nous avons pu le voir, les fermes qui ont pu être remises ont toutes été des exploitations ayant été continuellement rénovées, mises aux normes et bâties en vue d'une transmission future. Les fermes n'étant plus aux normes et qui peinent à survivre de leurs activités éprouvent de la difficulté à être transmises. Ceci est également le cas des fermes s'étant trop complexifiées ou ayant trop de terres agricoles en propriété. Nous avons pu également voir que le manque de préparation psychologique des repreneurs face aux coûts, parfois astronomique, liés à l'exploitation peut être un frein à la reprise. De plus, bien que non explicité dans nos entretiens, le faible montant des retraites peut également être un frein à la transmission.

À la suite de nos recherches, nous avons pu constater que deux facteurs principaux expliquaient le manque de préparation à la transmission. Le premier étant les freins psychologiques, et le second étant la perte de sens du métier accompagné de problèmes de santé mentale.

Les freins psychologiques émanent du fait que se séparer de son exploitation et accueillir un nouveau repreneur peut être difficile pour les agriculteurs. En effet, la séparation avec l'exploitation, souvent perçue comme une extension d'eux-mêmes, révèle des tensions liées à la perte de pouvoir, de légitimité sociale et de repères personnels. En outre, nous avons pu voir que les agriculteurs pouvaient parfois être très exigeants quant aux critères de sélection pour leurs repreneurs, qu'ils soient membre de la famille ou non. De plus, nous avons pu remarquer que ces difficultés, couplées à la peur de l'échec d'une non-transmission, peuvent conduire à des phases de déni, retardant davantage la prise de décision quant à l'avenir de l'exploitation.

Enfin, l'exploitation familiale ayant la particularité d'imbriquer outil de travail et lieu de vie, rend la perspective d'accueillir un repreneur hors cadre familial compliquée.

Le deuxième facteur influençant le manque de préparation est celui de la perte de sens du métier, provoqué par de nouveaux problèmes de santé mentale chez les agriculteurs, un isolement social accru et une transformation de la manière de faire couple. Ces éléments émanent d'un contexte agricole changé qui a induit une double violence : celle de la modernisation forcée (violence systémique) et celle de l'agribashing (violence communautaire). La première violence a incité les agriculteurs, à travers l'introduction de la Politique Agricole Commune, à adopter la mécanisation, le productivisme et la concurrence, ce qui a entraîné un individualisme croissant, en opposition avec les valeurs paysannes traditionnelles. Ceci a été intensifié par les politiques néolibérales des années 80-90, imposant une rationalité instrumentale s'étalant dans toutes les sphères sociétales. La seconde violence caractérise les relations changées entre les agriculteurs et le reste de la société. La rurbanisation, la montée des idées écologistes et l'intensifications des politiques agricoles contradictoires entraînent un manque de reconnaissance continu du métier d'agriculteur. Pourtant, cette dernière est essentielle pour l'épanouissement professionnel dans ce milieu, car elle aide à contrebalancer les aléas et les aspects négatifs du métier, tels que la surcharge de travail et le stress. Ces deux formes de violences ont de fortes répercussions sur la santé mentale des agriculteurs, les poussant à l'isolement social, le burn-out et, parfois même, au suicide. Ces dernières conséquences tendent à être minimisées, voire justifiées, au nom d'une recherche d'autonomie et de rentabilité constante orchestrée par une rationalité instrumentale. Cette dernière semblerait jouer directement un rôle sur le sens que les agriculteurs donnent à leur métier. La perte de sens ainsi que la nouvelle pénibilité liée aux transformations du métier joueraient directement rôle sur la volonté de transmettre l'exploitation. Les cédants ne souhaitant pas de telles conditions d'existence à leurs enfants.

En outre, la modernisation forcée a profondément changé la structure familiale agricole. En effet, la mécanisation et la diminution de la main-d'œuvre qu'elle implique entraîne un retrait progressif des femmes au sein de l'exploitation. Ce retrait provoque une forme d'« exode rural féminin », celles-ci se tournant davantage vers des fonctions salariées. De ce fait, le taux de célibat s'accroît en milieu rural. Pourtant,

la place du couple dans la réalisation de ce métier semble essentielle pour le bien-être des agriculteurs et la viabilité de l'exploitation.

De surcroît, l'intensification du métier et les dérives écologiques et sociales qu'elle induit ne semble pas être en accord avec les transformations du rapport que la jeune génération entretient avec le travail. En effet, une tendance se dessine, depuis la fin du XXe siècle, et s'intensifie, ces dernières années, mettant en avant une posture post-matérialiste dans le rapport au travail. Les dimensions relationnelles du travail et le sens donné à celui-ci occupent une place primordiale dans les attentes des individus. À cela s'ajoutent, le bien-être au travail et le développement personnel constituant désormais une priorité chez de nombreux jeunes travailleurs. Cela semble donc entrer en conflit avec les conditions de travail actuelles en agriculture. En effet, le rythme de vie effréné que ce secteur implique, la place hégémonique qu'il occupe dans la vie des exploitants et l'isolement social qu'il induit sont des composantes semblant repousser de nombreux jeunes dans l'attrait pour ce métier.

Nous établissons que tous ces éléments semblent interreliés et influencent directement la transmission des exploitations agricoles.

Enfin, nous avons pu mettre en évidence deux conséquences des processus de transmissions et de non-transmission. En effet, en cas de transmission réussie, de nombreux conflits intra-familiaux peuvent se révéler dans les années suivant la reprise de l'exploitation. Comme nous l'avons souligné, la division du patrimoine de l'exploitation semble être une épreuve périlleuse, surtout en cas de concentration du capital à partager dans l'exploitation. Les parents peinent à diviser équitablement l'outil de travail de leur repreneur, sans que celui-ci ne soit pénalisé. En cas de non-transmission, les descendants des agriculteurs cédants semblent présenter une forme de culpabilité, rompant ainsi l'héritage familial, s'étalant parfois sur plusieurs générations.

À travers ce travail, nous observons que la préparation à la transmission s'avère plus complexe et plus longue que ce que la littérature suggère. En effet, la transmission doit être envisagée sur une période plus étendue et comprise dans une perspective plus globale, dépassant le cadre de l'exploitation elle-même.

Il est important de souligner que ce travail mériterait d'être approfondi en incluant un échantillon plus large, notamment avec des agriculteurs qui éprouvent des difficultés

à aborder ce sujet. Nous savons que la question de la transmission est délicate, car elle touche à de multiples facettes, incluant des tabous et des charges émotionnelles importantes. Les agriculteurs ayant accepté de répondre à nos questions ne sont pas nécessairement représentatifs de la diversité des histoires personnelles qui peuvent entraver les discussions sur ce sujet.

La découverte de la question de la transmission nous a amené à considérer comme nécessaire de pérenniser le modèle agricole familial. Nous avançons que la disparition de ce dernier aurait de multiples impacts sociétaux, que nous détaillons dans le point suivant.

2. Impacts sociétaux de la disparition de l'agriculture familiale

2.1.1. Des répercussions sur tout l'écosystème para-agricole

Ce ne sont pas uniquement les agriculteurs qui sont touchés par la question du sous-renouvellement générationnel, mais aussi tout le milieu para-agricole. Les métiers du para-agricole représentent une large palette de professions et de domaines d'expertise, qui ne sont pas directement liés à la production elle-même. Il s'agit des conseillers, techniciens, ingénieurs, juristes, vétérinaires, notaires, et bien d'autres. (Bayon, 2023). En effet, la disparition des fermes familiales aurait un impact direct sur la clientèle professionnelle de ce milieu-là. En outre, l'acquisition des terres par les grands groupes entraînerait un remplacement des indépendants de ces métiers-là par leurs salariés ou les entreprises avec lesquelles ils collaborent. Enfin, ce sont aussi les petites industries agroalimentaires qui seraient impactées. Ces dernières se définissent comme : « *l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions alimentaires issues de l'agriculture ou de la pêche en aliments industriels destinés essentiellement à la consommation humaine* » (« Industrie agroalimentaire », 2024).

2.1.2. Un enjeu central pour la souveraineté alimentaire

Une autre conséquence centrale engendrée par la non-transmission des exploitations agricoles est la question de la souveraineté alimentaire. En effet, outre le fait que la libéralisation des échanges et la mise en concurrence entre agriculteurs ait engendré des mobilisations transnationales d'envergure, la souveraineté alimentaire impacte

aussi directement les populations (Hrabanski, 2011). La notion de souveraineté alimentaire est définie comme étant « *un principe alternatif au modèle néolibéral dominant dans les politiques agricoles et commerciales* » (Alahyane, 2017, p. 2) en ayant « *une production de soi-même, par et pour soi-même, traduisant ainsi le souci d'une recherche d'indépendance et d'autosuffisance* » (Pouch, 2011, p. 1726). Ainsi, la souveraineté alimentaire fait directement référence à la sécurité alimentaire reposant sur quatre dimensions : les disponibilités, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité (Diagne, 2013). La dépendance alimentaire vis-à-vis des autres pays engendre la disparition ou la diminution du secteur agricole en Europe et nuit tant à la santé de ses citoyens (de par la différenciation des normes alimentaires et environnementales), qu'à son environnement naturel (Anderson, 2018). En outre, comme le rappelle l'association française ARDEAL « *pour répondre aux enjeux sociétaux actuels et futurs, à savoir une alimentation locale et de qualité dans des campagnes vivantes, [...] il est nécessaire d'installer 1 million de paysan-ne-s dans les prochaines années* » (Coly, 2020). Notons que la question de la souveraineté alimentaire en Europe a été remise sur le devant de la scène suite aux deux événements successifs de la pandémie Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne. Toutefois, comme le souligne la revue Sillon belge, « *Or, l'Europe ne semble pas faire de l'agriculture une de ses priorités.* » (Le Sillon belge, 2023).

2.1.3. L'avenir des pratiques agroécologiques en question

Dans le même ordre d'idées, le renouvellement générationnel est primordial pour la perpétuation des pratiques agroagricoles, de plus en plus demandées par les citoyens (Knockaert, 2022). L'agroécologie est une pratique qui tend à rendre l'agriculture plus durable, sur le plan social, économique et environnemental (Calame, 2016). Le développement de ce type d'agriculture repose en grande partie sur les savoirs traditionnels et locaux, ce qui rend la transmission de cet héritage cognitif cruciale pour favoriser l'émergence d'innovations agroécologiques. Ces connaissances sont transmises de génération en génération et ont été élaborées en lien étroit avec les exploitations et les spécificités des territoires (van der Ploeg et al., 2019 ; Barrios et al., 2020 cités dans Knockaert, 2022).

2.1.4. Coopératives et solidarités en péril

Notons également que la disparition des fermes familiales a un impact direct sur les formes de soutien dans le monde agricole et para-agricole. En effet, comme le soulignent Davidova et Thomason, les coopératives agricoles, les groupes de producteurs, les associations d'agriculteurs et les réseaux collaboratifs jouent un rôle essentiel dans ce secteur. Ces organisations émergent souvent pour structurer et renforcer les relations entre différents acteurs, notamment en rééquilibrant le pouvoir sur le marché entre les exploitations familiales et les acheteurs de grande envergure. Elles permettent également de mutualiser les ressources, de bénéficier d'économies d'échelle et de faciliter le partage d'informations, offrant ainsi des avantages significatifs à leurs membres (Davidova & Thomson, 2014). Comme nous l'avons vu, la modernisation forcée qui induit l'individualisme met en péril ces formes de solidarité, pourtant essentielles au bien-être mental des agriculteurs.

2.1.5. La multifonctionnalité agricole mise à mal

Enfin, la disparition des fermes familiales affecterait également profondément la multifonctionnalité de l'agriculture. En effet, ces exploitations jouent un rôle crucial en générant, au-delà de la production d'aliments et de fibres, des effets bénéfiques tels que la préservation des paysages, la protection des sols, la transmission de savoir-faire et la conservation du patrimoine. Par leur ancrage local, elles maintiennent des dynamiques sociales fortes et renforcent le lien au territoire. Leur remplacement progressif par des exploitations industrielles fragilise ces fonctions essentielles, réduisant l'utilité sociale et environnementale de l'agriculture, tout en mettant en péril la cohésion des communautés rurales (Handfield, 2010).

Bibliographie

- AFP. (2016). *Un an après, le trop-plein en Europe pèse sur les prix*. Web-agri.fr.
<https://www.web-agri.fr/contractualisation/article/117269/un-an-apres-le-trop-plein-en-europe-pese-sur-les-prix>
- Alahyane, S. (2017). La souveraineté alimentaire ou le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. *Politique étrangère*, 3, 167-177.
<https://doi.org/10.3917/pe.173.0167>
- Alphandéry, P., & Billaud, J.-P. (2009). Retour sur la sociologie rurale. *Études rurales*, 183, Article 183. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8895>
- Anderson, F. (2018). *Guide sur la souveraineté alimentaire*. European Coordination Via Campesina. <https://www.eurovia.org/wp-content/uploads/2018/02/FR-FoodSov-A5-rev1.pdf>
- Barral, S., Béaur, G., Lambert, C., Rémy, J., & Labatut, J. (2017). L'agriculture et le capitalisme. *Entreprises et histoire*, 88(3), 166-181.
<https://doi.org/10.3917/eh.088.0166>
- Barthélémy, T. (1988). *Les modes de transmission du patrimoine. Synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France*.
<https://doi.org/10.3406/rural.1988.4625>
- Barthez, A. (1982). *Famille, travail et agriculture* (Economica).
- Barthez, A. (1993). *De la sociologie rurale à la fonction critique de la sociologie*.
<https://doi.org/10.3406/reae.1993.1375>
- Bauer, M. (2002). Chapitre premier. De l'homme économique au pater familias : Le patron d'entreprise entre le travail, la famille et le marché. In M. Segalen (Éd.),

- Jeux de familles : Parents, parenté, parentèle* (p. 5-24). CNRS Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.38247>
- Baumann, A. (2021). *Agribashing : Une violence qui s'ignore*. VA Editions.
- Bayon, C. (2023). *Les salariés du para-agricole, des alliés des agriculteurs*. L'Avenir Agricole de l'Ardèche. <https://www.avenir-agricole-ardeche.fr/articles/29/06/2023/Les-salaries-du-para-agricole-des-allies-des-agriculteurs-90996/>
- Beck, U., & Beck-Gernsheim, E. (2001). *Individualization*. SAGE Publication Ltd.
<https://uk.sagepub.com/en-gb/eur/individualization/book207792>
- Bélanger, C. (2011). L'échec des successions des fondateurs d'entreprise : Avoir les défauts de ses qualités. *Gestion*, 36(1), 41-46.
<https://doi.org/10.3917/riges.361.0041>
- Bellemain, V., Boquet, K., Galichet, T., Gouello, K., Martin, A., & Nairaud, D. (2017). *Frise chronologique*. CNA Alimentation. https://www.cna-alimentation.fr/FriseCNA_30ans/P01a.xhtml
- Belpa. (2023). *La liste belge des bénéficiaires des aides agricoles européennes*.
<https://belpa.be/fr/search-data>
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie* (4e édition). Armand Colin.
- Bessière, C. (2003). Une profession familiale : Les trois dimensions de la vocation agricole. In *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine* (p. 237-273). <https://doi.org/10.3917/dec.weber.2003.01.0237>

- Bessière, C. (2004). Les « arrangements de famille » : Equite et transmission d'une exploitation familiale viticole. *Sociétés contemporaines*, 56(4), 69-89. <https://doi.org/10.3917/soco.056.0069>
- Bessière, C. (2008). Le soi, le couple et la maisonnée exploitante : L'argent dans les couples mixtes agriculteur/salariée en France. *ResearchGate*. https://www.researchgate.net/publication/46154569_Le_soi_le_couple_et_la_maisonnee_exploitante_l'argent_dans_les_couples_mixtes_agriculteursalariee_en_France
- Bessière, C. (2011). Les séparations conjugales dans les familles agricoles. *Informations sociales*, 164(2), 64-71. <https://doi.org/10.3917/inso.164.0064>
- Bessière, C., & Gollac, S. (2014). Le fils préféré ? Le repreneur et ses frères et sœurs dans les familles d'indépendants contemporaines. In F. Boudjaaba (Éd.), *Le travail et la famille en milieu rural, XVIe-XXIe siècle* (p. 255-273). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.50621>
- Bied-Charreton, P. (2024). Agriculture Familiale (document de travail). *Anthropen*. https://www.academia.edu/121944921/Agriculture_Familiale_document_de_travail
- Binard, M. (2007). *Atlas de Belgique : Guide de lecture* [Carte]. Commission de l'atlas national.
- Blancheton, B., Pouyanne, G., & Rougier, E. (2022). *Histoire des faits économiques*. L'Univeristé Numérique.
- Bourdieu, P. (1977). *Une classe objet*. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_17_1_2572
- Bourdieu, P. (1986). *L'illusion biographique*. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>

- Calame, M. (2016). *Comprendre l'agroécologie : Origines, principes et politiques*. ECLM.
- Calleeuw, J. (2021, novembre 15). *Reprendre une ferme ? Quasiment impossible pour un jeune agriculteur, « les montants sont colossaux »* - *RTBF Actus*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/reprendre-une-ferme-quasiment-impossible-pour-un-jeune-agriculteur-les-montants-sont-colossaux-10878869>
- Campéon, A., & Batt-Moillo, A. (2008). Évolution de l'environnement de travail et usure mentale en milieu agricole. *Santé Publique*, 20(hs), 109-119. <https://doi.org/10.3917/spub.080.0109>
- Caron, J. (2024, décembre 11). Transmission. Un défi psychologique plus qu'économique ? *Terres et Territoires*. <https://terres-et-territoires.com/transmission-un-defi-psychologique-plus-queconomique>
- Chabot, P. (2013). *Global burn-out*. <https://doi.org/10.3917/puf.chabo.2013.01>
- Chamboredon, J.-C. (avec Laferté, G., & Weber, F.). (2019). *Territoires, culture et classes sociales*. Rue d'Ulm.
- Chambres d'agriculture. (2020). *Les clés d'une transmission aboutie*. https://gers.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/281_chambre_dagriculture_-_gers/Interface/3-DOCUMENTS/1-S_INFORMER/1-6_Transmettre/Transmission/Guide_transmission_2020_web_VF.pdf
- Chauchefoin, P. (2000). *La société en réseaux. L'ère de l'information (Manuel Castells)*. https://www.persee.fr/doc/flux_1154-2721_2000_num_16_39_1702

- Chaudat, P., Gaillon, D., & Bah, T. (2021). Pourquoi tant de suicides chez les agriculteurs ? *Université de Rouen Normandie*. <https://www.univ-rouen.fr/actualites/pourquoi-tant-de-suicides-chez-les-agriculteurs/>
- Christians, C. (1988). Trente ans d'aménagements ruraux en Belgique. *Hommes et Terres du Nord*, 1(1), 213-221. <https://doi.org/10.3406/htn.1988.3074>
- CIVAM. (2020). *RÉUSSIR SA TRANSMISSION EN AGRICULTURE : le guide*. https://www.civam-normands.org/images/transmission/Guide_transmission-09-2020.pdf
- CNCD 11.11.11, Fian, Brigade d'actions paysannes, Autre Terre, Quinoa, Fugea, Tchak !, & Terre-en-vue. (2025, mars 18). *Sociétés de gestion : L'arme des grands propriétaires terriens contre les agriulteurs*.
- Cobbaut, N. (2015). Le burn-out est dans le pré. *Alter Echos*, 407-408. <https://www.alterechos.be/le-burn-out-est-dans-le-pre>
- Colot, O. (2009). Préparation des PME familiales belges à la transmission et impact sur la performance. *Revue internationale P.M.E. Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 22(2), 95-132. <https://doi.org/10.7202/044032ar>
- Coly, B. (2020). *Les enjeux de la transmission en agriculture*. Les éditions des journaux officiels. <https://www.agriculturepaysanne.org/Les-enjeux-de-la-transmission-en-agriculture-854>
- Comer, C. (2016). Je négocie, nous négocions : Une affaire de femmes ou de couple agricole ? *Négociations*, 25(1), 141-154. <https://doi.org/10.3917/neg.025.0141>
- Commission européenne, D. générale de la santé et des consommateurs. (2007). *50 ans de sécurité alimentaire dans l'Union européenne*. Publications Office of

the EU. <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/2440ff11-e27e-48f6-b2cc-a54919bd9529>

Congressional Research Service. (2018). *The Marshall Plan : Design, Accomplishments, and Significance* (CRS Report No. R45079).

Conseil Agriculture et pêche. (2025). *Chronologie—Histoire de la PAC*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/the-common-agricultural-policy-explained/timeline-history-of-cap/>

Coquard, B. (2015). *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature* (p. 45) [Contract]. INJEP. <https://hal.science/hal-02943577>

Cournut, S., Servièrre, G., Hostiou, N., Chauvat, S., & Dedieu, B. (2010a). L'organisation du travail en exploitations familiales d'élevage. *Cahiers Agricultures*, 19(5), Article 5. <https://doi.org/10.1684/agr.2010.0420>

Cournut, S., Servièrre, G., Hostiou, N., Chauvat, S., & Dedieu, B. (2010b). L'organisation du travail en exploitations familiales d'élevage. *Cahiers Agricultures*, 19(5), Article 5. <https://doi.org/10.1684/agr.2010.0420>

Couture, M. (2003). La recherche qualitative : Introduction à la théorisation ancrée. *ResearchGate*. https://www.researchgate.net/publication/260479153_La_recherche_qualitative_introduction_a_la_theorisation_ancree

Davidova, S., & Thomson, K. (2014). *Family farming in Europe : Challenges and prospects*. https://scholar.google.com/scholar_lookup?title=Family%20Farming%20in%20Europe%3A%20Challenges%20and%20Prospects&publication_year=2014&author=EU

- Daviere, R., & Moriceau, M. (2024, février 7). *La solitude des agriculteurs : Retour sur l'ambivalence d'une notion*. The Conversation. <http://theconversation.com/la-solitude-des-agriculteurs-retour-sur-lambivalence-dune-notion-222772>
- Davoine, L., & Erhel, C. (2007). La qualité de l'emploi en Europe : Une approche comparative et dynamique. *Economie et Statistique*, 410(1), 47-69. <https://doi.org/10.3406/estat.2007.7057>
- Deffontaines, N. La souffrance sociale chez les agriculteurs. *Études rurales*, 193, Article 193. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9988>
- Dejace, T. (2023, septembre 6). *Rachat des terres agricoles par Colruyt : Les agriculteurs dans la tourmente ?* Moustique. <https://www.moustique.be/actu/belgique/2023/09/06/rachat-des-terres-agricoles-par-colruyt-les-agriculteurs-dans-la-tourmente-269243>
- Deschamps, B., & Chalus-Sauvannet, M.-C. (2011). Quitter sa profession pour reprendre la PME familiale. *Gestion*, 36(1), 47-53. <https://doi.org/10.3917/riges.361.0047>
- Deschamps, B., & Thévenard-Puthod, C. (2024). La reprise d'entreprise par les femmes : Stéréotypes liés au genre et construction de la légitimité. *Revue internationale P.M.E.*, 37(1), 27-51. <https://doi.org/10.7202/1111059ar>
- de Singly, F. (2003). *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. La Découverte. <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2004-2-page-229>
- de Singly, F. (2007). François de Singly « La sociologie de l'individu et le principe de non-coïncidence » in Monique Hirschhorn (dir.), *L'individu social. Autres*

- réalités, autre sociologie ?, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2007, pp. 69-84. In *L'individu social. Autres réalités, autre sociologie?* (p. 68-84). Presses Universitaires de Laval.
- de Singly, F. (2015). La crise du lien intergénérationnel. In *Vivre ensemble, jeunes et vieux* (p. 267-274). éres. <https://doi.org/10.3917/eres.berge.2015.01.0267>
- de Singly, F. (2023). *Sociologie des familles contemporaines* (Armand Collin).
- Desrosiers, P. (2018, juillet 19). L'isolement chez les agriculteurs : Plus connectés pourtant plus isolés. *Pierrette Desrosiers Psychoaching*. <https://pierrettedesrosiers.com/isolement-chez-les-agriculteurs-plus-connecte-et-pourtant-plus-isole/>
- Deverre, C. (2009). Robert redfield et l'invention des « sociétés paysannes ». *Études rurales*, 183, Article 183. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8908>
- Diagne, R. (2013). *Sécurité alimentaire et libéralisation agricole* [Phdthesis, Université Nice Sophia Antipolis]. <https://theses.hal.science/tel-00998276>
- Dubar, C. (1992). Formes identitaires et socialisation professionnelle. *Revue française de sociologie*, 33(4), 505-529. <https://doi.org/10.2307/3322224>
- Dubuisson-Quellier, S., & Giraud, C. (2010). Chapitre 4 / Les agriculteurs entre clôtures et passerelles. In *Les mondes agricoles en politique* (p. 111-130). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.hervi.2010.01.111>
- Eloi.eu. (2025, mai 27). *Combien vaut ma ferme ? Les clés pour objectiver sa valeur*. Eloi.eu. <https://eloi.eu/combien-vaut-ma-ferme-les-cles-pour-objectiver-sa-valeur/>

- Emploi Wallonie. (s. d.). *Formation agricole—Emploi et Formation professionnelle en Wallonie*. Portail de l’Emploi et de la Formation professionnelle. Consulté 21 mai 2025, à l’adresse <https://emploi.wallonie.be/home/formation/formation-agricole.html>
- Erneux, P.-Y., Alaïme, B., & Erneux, B. (2025, février 3). *À travers terres et forêts—Structuration et transmission de patrimoine rural*.
- European Court of Auditors. (2021). *Greening : A more complex income support scheme, not yet environmentally effective* (No. 21). European Institution.
- FADEAR. (2013). *Guide pour les animateurs : Accompagner la transmission des fermes*. FADEAR Réseau de l’Agriculture Paysanne. <http://old.agriculturepaysanne.org/files/Guide-transmission-diffusion.pdf>
- Fednot. (2022). *Baromètre des terres agricoles : Le prix moyen augmente moins vite que les années précédentes*. <https://www.notaire.be/nouveautes/detail/barometre-des-terres-agricoles-le-prix-moyen-augmente-moins-vite-que-les-annees-precedentes>
- Ferme en Vie. (2025). *Le prix des terres agricoles en France par départements*. <https://www.feve.co/prix-des-terres-agricoles-departements-france>
- Ferrand, M. (2004). François de Singly, Les uns avec les autres. Quand l’individualisme crée du lien, Armand Colin, Paris, 2003, 268 p. *Travail, genre et sociétés*, 12(2), 229-233. <https://doi.org/10.3917/tgs.012.0229>
- France Travail. (2025). *Millennials, Gen Z, Gen X...découvrez les attentes de vos jeunes collaborateurs*. France Travail. <https://www.francetravail.fr/employeur/des-conseils-pour-gerer-vos-ress/decryptage-culture-gestion-rh/generations-x-y-z--un-rapport-au.html>

- Galland, O., & Lambert, Y. (1993). *Les jeunes ruraux*. L'Harmattan.
<https://hal.science/hal-01914419>
- Garcia-Parpet, M.-F. (2008). Patrick Champagne, L'héritage refusé. Crise de la reproduction sociale de la paysannerie française. In G. Mauger & L. Pinto (Éds.), *Lire les sciences sociales. Volume 5/2004-2008*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.8203>
- Garnier, F. (2020). Malaise à la ferme:Eddy Fougier. *Paysans & société*, 381(3), 53-56.
<https://doi.org/10.3917/pes.381.0053>
- Gaté, R., & Latruffe, L. (2016). Difficultés rencontrées lors de la transmission d'exploitations agricoles. Le cas de la Bretagne. *Économie rurale*, 351(1), 5-24.
<https://doi.org/10.4000/economierurale.4792>
- Gaudet, S. (2024, novembre 4). *Citoyenneté(s) des jeunes*. Chaire Jacques-Leclerc : Citoyenneté(s) des jeunes, Université Catholique de Louvain.
- Gaudet, S., & Drapeau, É. (2021). L'utilisation combinée du récit et du calendrier de vie dans un dispositif d'enquête narrative biographique. *Recherches qualitatives*, 40(2), 57-80. <https://doi.org/10.7202/1084067ar>
- Gazel, C. (2025, mai 7). *Enquête. Agriculture: Quand la transmission des exploitations se heurte aux barrières psychosociales*. L'effervescent.
<https://www.leffervescent.net/environnement/enquete-agriculture-quand-la-transmission-des-exploitations-se-heurte-aux-barrieres-psychosociales/>
- Gervais, M. (2021). La modernisation comme projet paysan : Entre religion et politique. In M. Lyautey, L. Humbert, & C. Bonneuil (Éds.), *Histoire des*

- modernisations agricoles au xxe siècle* (p. 185-198). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/1357e>
- Ghijselings, A. (2020). *Une nouvelle réforme de la PAC incohérente avec le Green Deal européen*. CNCD-11.11.11. <https://www.cncd.be/nouvelle-reforme-pac-politique-agricole-commune-europe-incoherence-green-deal>
- Gillet, M. (1999). *Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial*. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5121>
- Girard, L. (2015). *L'Europe face à la fin des quotas laitiers*. Le Monde. https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/03/30/l-europe-face-a-la-fin-des-quotas-laitiers_4605490_3234.html
- Grelley, P. (2011). Contrepoint – Sociologie rurale. *Informations sociales*, 164(2), 109-109. <https://doi.org/10.3917/inso.164.0109>
- Grignon, C. (1975). *Le paysan inclassable*. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.3422>
- Guétat-Bernard, H. (2015). Travail, famille et agriculture. Enjeux de genre et de développement, perspective Nord-Sud. In C. Verschuur & I. Guérin (Éds.), *Sous le développement, le genre* (p. 279-305). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8792>
- Handfield, M. (2010). La reconnaissance, la valorisation et la rétribution de la multifonctionnalité de l'agriculture : Quelle incidence sur la transmission et la pérennisation des fermes familiales? *Éditions du CRDT*, 12, 253.
- Herman, E. (2024, juillet 19). *Agriculteurs face aux défis de rentabilité et transmission*. <https://www.canalzoom.be/actu/les-agriculteurs-face-aux-defis-de-la-rentabilite-et-de-la-transmission/16934>

- Hermelin, J. (2021). *La fuite en avant des troupeaux humains-bovins : Une anthropologie de la libéralisation du secteur laitier en Finistère (2014-2020)*. EHESS.
- Hermesse, J., Hecquet, C., & Barran, N. (s. d.). *Le père ou les pairs ? Conversions écologiques et transmissions agricoles familiales dans le Condroz (Belgique)*.
- Hermesse, J., & Piccoli, E. (2007). Les jeunes ruraux : Transformations des valeurs et des affiliations. *Centre Avec*. <https://www.centreavec.be/publication/les-jeunes-ruraux-transformations-des-valeurs-et-des-affiliations/>
- Hervieu, B., & Purseigle, F. (2013). Chapitre 1—La question paysanne, une question sociologique. *Collection U*, 11-56. <https://doi.org/10.3917/arco.hervi.2013.01.0011>
- Holmes, S. (2015). *Dossier : Les jeunes veulent-ils encore reprendre la ferme de leurs parents ?* Transrural initiative.
- Hrabanski, M. (2011). Souveraineté alimentaire: Mobilisations collectives agricoles et instrumentalisation multiples d'un concept transnational. *Revue Tiers Monde*, 207(3), 151-168. <https://doi.org/10.3917/rtm.207.0151>
- Industrie agroalimentaire. (2024). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Industrie_agroalimentaire&oldid=20121377
- Inglehart, R. (1990). *Culture Shift in Advanced Industrial Society*. Princeton University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv346rbz>
- Instal Fugea. (s. d.). *INSTALLATION EN AGRICULTURE - Dossier d'accompagnement de la FUGEA*.

- Jacques-Jouvenot, D. (2014). Une hypothèse inattendue à propos du suicide des éleveurs : Leur rapport aux savoirs professionnels. *Études rurales*, 193, Article 193. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10006>
- Jacques-Jouvenot, D., & Gillet, M. (2001). L'agriculture en Franche-Comté : Un métier patrimonial rediscuté. *Études rurales*, 159/160(3), 111-128. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.72>
- Jacques-Jouvenot, D., & Schepens, F. (2007). Transmettre et reprendre une entreprise : De l'Homo œconomicus à l'Homo memor. *Revue du MAUSS*, 29(1), 377-391. <https://doi.org/10.3917/rdm.029.0377>
- Jassogne, P. (2015, juillet 28). *Quand l'Europe met les agriculteurs sur la paille....* Alter Echos; Alter Echos. <https://www.alterechos.be/quand-leurope-met-les-agriculteurs-sur-la-paille>
- Jeanneaux, P., & Latruffe, L. (2023). Les enjeux de la transmission agricole en France. *Regards croisés sur l'économie*, 33(2), 113-121. <https://doi.org/10.3917/rce.033.0113>
- Jollivet, M. (1997). La « vocation actuelle » de la sociologie rurale. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 01, Article 01. <https://journals.openedition.org/ruralia/6?lang=en>
- Knockaert, Y. (2022). *Analyse du renouvellement générationnel et de la mise en œuvre d'innovations agroécologiques dans quelques exploitations familiales wallonnes* [Mémoire]. Gembloux Agro-Bio Tech.
- Lahire, B. (2016). L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu. In *Identité(s)* (p. 57-67). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.halpe.2016.01.0057>

- Lambert, Y. (1991). *Kayser Bernard, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_2_4046
- Lataste, D. (2022). Difficultés de transmission des exploitations agricoles : Les facteurs psychosociaux sont largement sous-estimés. *Pour*, 244(3), 40-47. <https://doi.org/10.3917/pour.244.0040>
- Lataste, D. (2023). Transmission d'une exploitation agricole. Freins psychologiques du cédant. *Systèmes alimentaires / Food systems*, 8, 65-85. <https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15804-2.p.0065>
- Lataste, D., & Chizelle, B. (2015). Transmettre sa ferme à un repreneur hors cadre familial: Analyse et perspectives pour l'accompagnement. *Pour*, 228(4), 15-27. <https://doi.org/10.3917/pour.228.0015>
- Le Sillon belge. (2018, février 24). Le salaire différé : Qui a droit à cette indemnité? *Le Sillon Belge*. <https://www.sillonbelge.be/2098/article/2018-02-24/le-salaire-differe-qui-droit-cette-indemnite>
- Le Sillon belge. (2021, février 24). Un décret pour harmoniser les relations entre agriculteurs et riverains. *Le Sillon Belge*. <https://www.sillonbelge.be/7166/article/2021-02-24/un-decret-pour-harmoniser-les-relations-entre-agriculteurs-et-riverains>
- Le Sillon belge. (2023, août 15). «Les conséquences d'une disparition des cheptels ne doivent pas être prises à la légère...». *Le Sillon Belge*. <https://www.sillonbelge.be/11423/article/2023-08-15/les-consequences-dune-disparition-des-cheptels-ne-doivent-pas-etre-prises-la>

- Le Site officiel de la Wallonie. (s. d.). *Plan de relance de la Wallonie*. Consulté 6 avril 2025, à l'adresse <https://www.wallonie.be/fr/plans-wallons/plan-de-relance-de-la-wallonie>
- Léraud, I., Van Hove, P., & Mathilda. (2024). *Champs de bataille* [BD]. <https://www.editions-delcourt.fr/bd/album-champs-de-bataille>
- l'Europe, R. T. (2025, février 12). *Histoire de la politique agricole commune*. Touteleurope.eu. <https://www.touteleurope.eu/histoire/histoire-de-la-politique-agricole-commune/>
- Lingua, G., & Pezzano, G. (2012). Repenser la rationalité économique : De l'homo oeconomicus à l'homo relationalis (J. Robelin, Trad.). *Noesis*, 20, Article 20. <https://doi.org/10.4000/noesis.1839>
- Lobley, M., Baker, J. R., & Whitehead, I. (2010a). Farm Succession and Retirement : Some International Comparisons. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 1(1), Article 1. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2010.011.009>
- Lobley, M., Baker, J. R., & Whitehead, I. (2010b). Farm Succession and Retirement : Some International Comparisons. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 1(1), Article 1. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2010.011.009>
- Luttes Paysannes. (2025). *APPEL A MOBILISATION 12/04 : Manifestation médiévale contre les sociétés de gestion !* [luttespaysannes.be](https://www.luttespaysannes.be). <https://www.luttespaysannes.be/mobilisations/la-journees-des-luttes-paysannes/article/appel-a-mobilisation-12-04-manifestation-medievale-contre-les-societes-de>

- Madelrieux, S., Nettier, B., & Dobremez, L. (2010). L'exploitation agricole, la famille et le travail : Nouvelles formes, nouvelles régulations ? *Journées d'étude INRA-Cirad : le travail en agriculture dans les sciences pour l'action*, 12 p. <https://hal.science/hal-00520733>
- Magnin, L. (2024). *La vie sociale des haies* (Éditions La Découverte). https://www.editions-ladecouverte.fr/la_vie_sociale_des_haies-9782348082641
- Marquet, J. (s. d.). *Evolution et déterminants des modèles familiaux*. <https://sites.uclouvain.be/actualites/lmarquet.pdf>
- Masson, A. (2009). *Des liens et des transferts entre générations* (Editions EHESS).
- Maurel, M.-C. (1991). *Les Agriculteurs et la politique (sous la direction de Pierre Coulomb, Hélène Delorme, Bertrand Hervieu, Marcel Jollivet, Philippe Lacombe)*. https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1991_num_100_559_21049_t1_0367_0000_2
- Méda, D., & Vendramin, P. (2010). Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail ? *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3349>
- Mendras, H. (1984). *La fin des paysans suivi d'une Réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*. Actes Sud.
- Mercier, E. (2024, juin 19). *Observatoire sociétal des entreprises : Le rapport au travail de la Génération Z*. Ipsos. <https://www.ipsos.com/fr-fr/observatoire-societal-des-entreprises-le-rapport-au-travail-de-la-generation-z>
- Michel-Guillou, É. (2010). Agriculteur, un métier en mutation : Analyse psychosociale d'une représentation professionnelle. *Bulletin de psychologie*, 505(1), 15-27. <https://doi.org/10.3917/bupsy.505.0015>

- Mundler, P., Guernonprez, B., & Pluvinaige, J. (2007). Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles. *Pour*, 194(2), 55-62.
<https://doi.org/10.3917/pour.194.0055>
- Mundler, P., & Rémy, J. (2012). L'exploitation familiale à la française : Une institution dépassée ? *L'Homme & la Société*, 183184(1), 161-179.
<https://doi.org/10.3917/lhs.183.0161>
- Nicourt, C. (2013). Les agriculteurs vulnérabilisés par la rurbanisation. *Nature et société*, 241-266. https://shs.cairn.info/article/QUAE_NICOU_2013_01_0241
- Notaire.be. (s. d.). *Donation d'entreprise*. Consulté 1 juin 2025, à l'adresse <https://www.notaire.be/donations/comment-donner/donation-dentreprise>
- Observatoire Des Prix - Institut Des Comptes Nationaux. (2024, février 9). *Évolution des prix et des marges dans la chaîne alimentaire : Une analyse du mécanisme de transmission des prix pour la Belgique et les pays voisins*. SPF Economie.
<https://economie.fgov.be/fr/publications/evolution-des-prix-et-des>
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>
- Paillé, P. (2017). Chapitre 3. L'analyse par théorisation ancrée. In *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé* (p. 61-83). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.santi.2017.01.0061>
- Parlement Wallonie. (2022). *Dispositif TransmiFerme*. <https://www.parlement-wallonie.be/content/print.php?print=interp-questions-voir.php&iddoc=116136&type=32>
- Peemans, J.-P. (2017). L'avenir menacé de l'agriculture durable. *Défis Sud*, 135, 5-15.

- Pfister-Sieber, M., von Rickenbach, A., & Brunner, J. (2018). *Burnout en agriculture—Le rôle de prévention et de détection des services de vulgarisation*.
- Pouch, T. (2011). La résurgence de la «souveraineté alimentaire». *Économies et Sociétés. Systèmes Agroalimentaires (AG)*, 45(1033), 1719-1735.
<https://doi.org/10.3406/esag.2011.1056>
- Poulain, J.-P. (1998). *La mondialisation et les mouvements de délocalisation et relocalisation de l'alimentation* (p. 103-120.).
- Poulain, J.-P. (2013). Chapitre 1—La mondialisation et les mouvements de délocalisation et relocalisation de l'alimentation. In *Sociologies de l'alimentation* (Presses Universitaires de France, p. 19-34).
<https://shs.cairn.info/sociologies-de-l-alimentation--9782130619406-page-19?lang=fr>
- PRCTA. (2015, novembre). *Je transmets mon exploitation agricole : Le guide du futur cédant*.
- Prime d'installation pour les jeunes agriculteurs : Conditions et démarches. (2024, mai 22). *Mes Aides Financières*. <https://mes-aides-financieres.be/emploi/prime-installation-jeunes-agriculteurs/>
- Projet Trans'Mission. (2022). *Projet transmission – Trans'mission*. Trans'mission.
<https://www.transmissionagricole.be/projet-transmission/>
- Purseigle, F. (2003). L'engagement des jeunes agriculteurs dans les organisations professionnelles agricoles. Contribution à l'étude des processus d'entrée dans l'action collective. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux*

contemporains, 12/13, Article 12/13.
<https://journals.openedition.org/ruralia/353>

Ramseyer, M., & Guétat-Bernard, H. (2014). Égalité de genre en agriculture et logiques familiales. *Pour*, 222(2), 101-106.
<https://doi.org/10.3917/pour.222.0101>

Reboul, C. (1981). L'apprentissage familial des métiers de l'agriculture. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 39(1), 113-120.
<https://doi.org/10.3406/arss.1981.2127>

Reporterre. (2019, octobre 23). *L'agribashing, une fable qui freine l'indispensable évolution de l'agriculture*. Reporterre  le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre. <https://reporterre.net/L-agribashing-une-fable-qui-freine-l-indispensable-evolution-de-l-agriculture>

Réseau wallon PAC. (2024). *Propositions pour accompagner la transmission des fermes en Wallonie—Propositions du Collectif Transmission | Réseau wallon PAC*. <https://reseauwallonpac.be/fr/ressources/propositions-pour-accompagner-la-transmission-des-fermes-en-wallonie-propositions-du>

Richer, F., & St-Cyr, L. (2005). La transmission des exploitations agricoles familiales : Le cas des filles d'agricultrices et d'agriculteurs. *Recherches féministes*, 8(2), 91-105. <https://doi.org/10.7202/057847ar>

Rieu, A., & Dahache, S. (2008). *S'installer comme agricultrice : Sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture*. <https://doi.org/10.3406/rae.2008.1948>

Rieutort, L. (2009). Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'Information géographique*, 73(1), 30-48.
<https://doi.org/10.3917/lig.731.0030>

- Robic, P., Barbelivien, D., & Antheaume, N. (2014). La fabrique de l'entrepreneur familial. Comment des héritiers deviennent entrepreneurs et reprennent la direction d'une entreprise familiale. *Revue de l'Entrepreneuriat / Review of Entrepreneurship*, 13(3), 25-50. <https://doi.org/10.3917/entre.133.0025>
- Rousseau, G. (2010). *ANALYSE DE L'ISOLEMENT SOCIAL, DE LA SOCIABILITÉ ET DE LA QUALITÉ DU SOUTIEN SOCIAL CHEZ LES JEUNES AGRICULTEURS QUÉBÉCOIS*. l'Université Laval.
- RTBF. (2018, juillet 21). 30% des agriculteurs wallons sont en burn-out : « On travaille plus pour gagner moins » - RTBF Actus. *RTBF*. <https://www.rtb.be/article/30-des-agriculteurs-wallons-sont-en-burn-out-on-travaille-plus-pour-gagner-moins-9977447>
- RTL Info. (2019, septembre 18). Agriculture, élevage : Les chiffres d'une « surmortalité par suicide ». *RTL Info*. <http://www.rtl.be/actu/agriculture-elevage-les-chiffres-dune-surmortalite-par-suicide/2019-09-18/article/246914>
- Saint-Cyr, L., & Richer, F. (2003). Le processus de relève et sa planification. In *Préparer la relève : Neuf études de cas sur l'entreprise au Québec* (p. 23-46). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.15580>
- Salmona, M. (2003). Les champs de la détresse. *Agrobiosciences*, 44-7.
- Segalen, M. (avec Martial, A.). (2019). *Sociologie de la famille* (9^e édition révisée). Armand Colin.
- Servais, L., Dineur, B., Beguin, E., & Leloup, J.-C. (2016). *Reprise d'exploitation*. Reprise d'exploitation : quelques clés pour réussir, Arlon.

- Simon, S., & Piccoli, E. (2018). Présentation. Effets et perspectives de la rationalité néolibérale. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 49(2), 1. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:228654>
- Sourisseau, J.-M., Bosc, P.-M., Fréguin-Gresh, S., Bélières, J.-F., Bonnal, P., Coq, J.-F. L., Anseeuw, W., & Dury, S. (2012). Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement. *Autrepart*, 62(3), 159-181. <https://doi.org/10.3917/autr.062.0159>
- Spoljar, P. (2015). Modernisation de l'agriculture et santé mentale : Les contradictions au travail. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 17-1, Article 17-1. <https://doi.org/10.4000/pistes.4430>
- SPW. (s. d.-a). *ADISA - Portail de l'agriculture wallonne*. Agriculture en Wallonie. Consulté 14 avril 2025, à l'adresse <https://agriculture.wallonie.be/home/politique-economie/adisa.html>
- SPW. (s. d.-b). *Soutien à l'agriculture biologique (Nouveauté 2025)—Portail de l'agriculture wallonne*. Agriculture en Wallonie. Consulté 17 avril 2025, à l'adresse <https://agriculture.wallonie.be/home/aides/pac-2023-2027-description-des-interventions/soutien-a-l-agriculture-biologique.html>
- SPW. (2024a). *Exploitations agricoles*. Etat de l'Agriculture Wallonne. http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_1-1.html
- SPW. (2024b). *Régions agricoles de Wallonie*. Etat de l'Agriculture Wallonne. https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_d_2.html

- SPW. (2024c, avril 19). *Contribution de l'agriculture wallonne à la production finale agricole et horticole belge*. Etat de l'Agriculture Wallonne. https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_C_4.html
- SPW. (2024d, août 20). *Agriculteur actif—Portail de l'agriculture wallonne*. Agriculture en Wallonie. <https://agriculture.wallonie.be/home/aides/pac-2023-2027-description-des-interventions/definitions-nouveaute-2025/agriculteur-actif.html>
- Statbel. (2022). *72,4% de la main d'œuvre agricole est issu du cercle familial* | Statbel. <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/724-de-la-main-doeuvre-agricole-est-issu-du-cercle-familial>
- Statbel. (2024). *Exploitations agricoles et horticoles* | Statbel. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#news>
- Streiff-Fénart, J. (2021). *Culturalisme*. <https://shs.hal.science/halshs-03503333>
- Terrier, M., Madelrieux, S., Dufour, A., & Dedieu, B. (2012a). Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation agricole : Une grille de lecture. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement - Review of agricultural and environmental studies*, 93, 299-322. <https://hal.science/hal-01201255>
- Terrier, M., Madelrieux, S., Dufour, A., & Dedieu, B. (2012b). Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation agricole : Une grille de lecture. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement - Review of agricultural and environmental studies*, 93, 299-322. <https://hal.science/hal-01201255>

- Timmer, C. P. (2009). *A world without Agriculture, the structural transformation in Historical Perspective*. The AEI Press.
- Transmiferme—Lier l’agriculture d’aujourd’hui et de demain !* (s. d.). Transmiferme.
Consulté 6 avril 2025, à l’adresse <https://transmiferme.be/>
- Van Beckhoven, B., Tack, C., Kellers, J., Smouts, L., & Vangeenberghe, A.-M. (2019). *Boerenbond. De wissel : Opvolgen in tuin-en landbouw*. KCBO.
- Van der Ploeg, J. D. (2014). *Les paysans du XXI^e siècle. Mouvements de repaysannisation dans l’Europe d’aujourd’hui*. Charles Léopold Mayer éditions.
- Vandegoor, J. (2023, septembre 27). *Une enquête décrypte les attentes et difficultés des jeunes qui se tournent vers l’agriculture*. Le Sillon Belge.
<https://www.sillonbelge.be/11628/article/2023-09-27/une-enquete-decrypte-les-attentes-et-difficultes-des-jeunes-qui-se-tournent-vers>
- Vienne, M.-F. (2025a). La « crise des successeurs » questionne le temps long en agriculture—Le Sillon Belge. *Le Sillon belge*.
<https://www.sillonbelge.be/14547/article/2025-03-26/la-crise-des-successeurs-questionne-le-temps-long-en-agriculture>
- Vienne, M.-F. (2025b). La « crises des successeurs » questionne le temps long en agriculture. *Le Sillon belge*.
- Zaric-Mongin, B. (2006). François de Singly. Les uns avec les autres. Quand l’individualisme crée du lien. *L’orientation scolaire et professionnelle*, 35/1, Article 35/1. <https://doi.org/10.4000/osp.949>
- Zolesio, E. (2018). Socialisations primaires / secondaires : Quels enjeux ? *Idées économiques et sociales*, 191(1), 15-21. <https://doi.org/10.3917/idee.191.0015>

Annexes

1. Bail à ferme
2. Aides à l'installation
3. Guide d'entretien exploratoire
4. Calendriers de vie

1. Annexe : Bail à ferme

Source : (Instal Fugea, s. d.)

Type de bail	Durée et fin de bail	Droit de préemption	Cession privilégiée	Fermage	Droits de succession et donation
Bail classique	9 ans	9 ans		9 ans	9 ans
	Bail de 9 ans avec 3 renouvellements de 9 ans maximum puis fin de plein droit ou renouvellement tacite d'année en année.	Oui, avec des conditions spécifiques pour les agriculteurs pensionnés.	Oui	Revenu cadastral X coefficient de fermage 3 ^e période +20% 4 ^e période +35%. Majoration en fonction de la durée de la 1 ^{ère} période	Ordinaire (de 3 à 80%)
Bail de longue durée	≥ 27 ans				9 ans
	Bail de 27 ans minimum avec reconduction pour 9 ans si le preneur est laissé dans les lieux. Fin de plein droit après cette période ou renouvellement tacite d'année en année.	Oui, avec des conditions spécifiques pour les agriculteurs pensionnés.	Non	Revenu cadastral X coefficient de fermage + 50%.	Réduction des droits de succession et des droits de donation compris entre 20 et 55%.
Bail de carrière	≥ 27 ans				
	Bail de 27 ans minimum avec expiration sans prolongation à l'âge légal de la retraite ou renouvellement tacite d'année en année.	Oui, avec des conditions spécifiques pour les agriculteurs pensionnés.	Non	Revenu cadastral X coefficient de fermage + 50%.	Réduction des droits de succession et des droits de donation compris entre 40 et 75%.
Bail de fin de carrière					
	Fin de plein droit à l'âge de la retraite du preneur ou renouvellement tacite d'année en année.	Non	Non	Identique à celui payé dans le bail précédent.	Ordinaire (de 3 à 80%).
Bail de courte durée	≤ 5 ans				
	Au terme du contrat courte durée, le bailleur peut mettre fin au bail sans motif avec notification 6 mois avant l'expiration de la durée convenue; Si preneur laissé dans les lieux au terme des 5 ans, début d'un bail classique.	Non	Non	Revenu cadastral X coefficient de fermage.	Ordinaire (de 3 à 80%).

2. Annexe : Aide à l'installation.

Source : (Instal Fugea, s. d.)

Caractéristiques de l'aide

- L'aide est octroyée sous forme de montant forfaitaire de 70 000 € . Elle est versée en 2 tranches (75% et 25%).
- Ce dernier pourcentage sera versé après vérification de l'atteinte des objectifs fixés et du seuil de viabilité du plan d'entreprise (PE) $\geq 15\,000\text{€}/\text{pers}$.
- Un dossier d'aide à l'installation doit impérativement être soumis avec l'aide d'un consultant agréé.

Conditions d'admissibilité

- 1) Répondre à la définition de « jeune agriculteur » ;
- 2) Répondre à la définition « agriculteur actif»;
- 3) Être identifié au SIGEC (numéro de partenaire) ;
- 4) Avoir une Production Brute Standard (PBS) comprise entre 12 500€ et 425 000€ ;
- 5) Avoir une ACISEE conforme lors de l'introduction de la demande ;
- 6) Avoir un taux de liaison au sol $LS \leq 1$;
- 7) Être inscrit à une caisse d'assurance sociale ;
- 8) S'installer pour la première fois, à titre principal ou secondaire. Le statut d'agriculteur à titre secondaire peut se garder pendant 5 ans maximum. Ensuite, il faut passer à titre principal et le rester au minimum 3 ans;
- 9) A partir de la date d'installation effective, il faut tenir une comptabilité de gestion. Des vérifications et des sanctions sont possibles jusqu'à 3 ans après la dernière tranche (25%) de paiement;
- 10) Permis ou déclaration d'environnement conforme ;
- 11) Atteindre en fin de plan d'entreprise (3 ans OU 5 ans) un revenu par UT d'au moins 15.000 € par membre de l'exploitation.

Paielements et sanctions

- Première tranche (75%) payée au moment de l'acceptation de l'aide à l'installation.
- Seconde tranche (25%) payée en fin de plan d'entreprise si les objectifs sont atteints.

- Si les objectifs du plan d'entreprise ne sont pas atteints ou si le demandeur n'est pas à titre principal en fin de PE : Remboursement de la première tranche et non paiement du solde.

Le critère de qualification

Pour l'aide à l'installation, le critère de qualification découle de la définition du « jeune agriculteur », un des critères d'admissibilité à cette aide.

La qualification peut être obtenue par le biais d'un diplôme à orientation agricole reconnu ou par le biais d'une formation postscolaire en agriculture. Dans ce dernier cas de figure, il est nécessaire d'ajouter à la formation théorique, une expérience pratique de deux ans. Il existe deux modalités de reconnaissance de cette expérience pratique :

- Après la réussite de la formation postscolaire, vous effectuez cette expérience pratique de deux années par le biais de contrat(s) de travail. Deux types de contrats sont reconnus, celui d'aidant agricole et celui d'ouvrier agricole;
- Vous possédez déjà de l'expérience pratique, avec ou sans contrat(s) de travail, antérieure à la formation ou via votre situation familiale. Dans ce cas, vous la faite valider par le biais du Comité d'Installation.

Enseignement dans une orientation agronomique					Enseignement dans une orientation non agronomique			
niveau d'étude	certification(s)					certification(s)		
	Master	Bachelier	CESS	CESS + CQ6	Certificat de chef d'exploitation agricole obtenu à l'issue d'une formation postscolaire en agriculture organisée en Communauté germanophone	CQ6	Master ou Bachelier	CESS
	Études universitaires	Études supérieures ou universitaires	Études secondaires section: Transition forme: Technique	Études secondaires section: Qualification forme: Technique ou Professionnel	Formation postscolaire en agriculture organisée en Communauté germanophone	Études secondaires section: Qualification forme: Technique ou Professionnel	Études supérieures ou universitaires	Études secondaires section: Transition ou Qualification forme: Général, Technique, Artistique ou Professionnel
Ne nécessite pas l'obtention d'un certificat de formation postscolaire de type B (ou certificat de formation d'exploitant agricole délivré par la Communauté germanophone) cumulé à deux années d'expérience (ou CI).					Nécessite l'obtention d'un certificat de formation postscolaire de type B (ou certificat de formation d'exploitant agricole délivré par la Communauté germanophone) cumulé à deux années d'expérience (ou CI).			
Personnes sans diplôme								
Nécessite l'obtention d'un certificat de formation postscolaire de type B (ou certificat de formation d'exploitant agricole délivré par la Communauté germanophone) cumulé à cinq années d'expérience (pas de CI possible).								

3. Annexe : Guide d'entretien exploratoire

Profil

- **Age :**
- **Statut :**
- **Exploitation agricole concernée :**
- **Situation familiale :**

Objectif de l'entretien

Entretien exploratoire afin de mieux comprendre le milieu agricole dans lequel elle a évolué, comprendre les dynamiques de socialisation qui influencent la décision des enfants qui ne reprennent pas la ferme. Cela prendra la forme d'un entretien semi-directif. Suite à cela, je pourrai mieux aiguiller mes entretiens par calendrier de vie.

Durée estimée : 45 min-1h.

IDENTITE :

Pourrais-tu te présenter brièvement ? (Âge, situation, parcours étudiant)

ENVIRONNEMENT FAMILIAL :

Comment décrirais-tu ta famille ?

→ *Questions de relance :*

- *Frères et sœurs ?*
- *Parents présents ?*
- *Famille élargie ?*

Quelle est l'histoire de ta ferme familiale ?

→ *Questions de relance :*

- *Depuis combien de temps est-elle dans la famille ?*
- *Elle a été héritée par qui ?*
- *Lequel de tes deux parents est chef d'exploitation ?*
- *Quel est le statut du deuxième parent ?*
- *Quelle place joue ta famille élargie (oncle, tante, grands-parents) ?*

PRISE DE DECISION DU REPRENEUR

Qui ?

Quand est-ce que ça s'est décidé ?

Comment est-ce que ça s'est décidé ?

→ *Questions de relance :*

- *Tous les frères et sœurs étaient d'accord avec la décision ?*
- *Quel était le point de vue des parents quant à cette décision ?*

→ Questions de relance :

- Tous les frères et sœurs étaient d'accord avec la décision ?
- Quel était le point de vue des parents quant à cette décision ?
- Est-ce que cela a créé des conflits ?

Est-ce que tes parents ont un moment-donné pensé à toi comme repreneuse ?

Est-ce que tes parents sont encore actifs sur la ferme ?

→ Questions de relance :

Quels rôles occupent-ils sur la ferme actuellement ?

Quelles relations entretiennent-ils avec le/la repreneur.euse ?

SOCIALISATION

PRIMAIRE : INSTANCE = FAMILLE

Quels souvenirs as-tu de ton enfance dans cet environnement agricole ?

Comment décrirais-tu la relation que tu avais avec l'exploitation familiale durant ton enfance/ton adolescence ?

→ Questions de relance :

Est-ce que ça a évolué ?

Si éloignement, est-ce que tu peux mettre le doigt sur des éléments déclencheur qui ont induit cela ?

Avais-tu des tâches ou des responsabilités dans la ferme ? Et maintenant ?

Est-ce que tu as pu constater une différence d'engagement entre tes frères et sœurs ?

Est-ce que tu as vu un apprentissage différencié des tâches agricoles entre tes frères et sœurs ?

Comment est-ce que tes parents parlaient du métier d'agriculteur ?

SECONDAIRE : INSTANCE = AMIS/ECOLE

Comment se sont faits tes choix en matière d'étude et de scolarité ?

Est-ce que tu as ressenti des attentes de la part de tes parents sur ton orientation scolaire ?

Etant enfant/ début d'adolescence, avais-tu des amis qui eux aussi étaient enfants d'agriculteurs ?

Adolescente, est-ce que tes amis étaient issus du milieu agricole ? Si pas, est-ce que tu sentais un regard particulier de ceux-ci sur la profession de tes parents ?

Quels étaient tes projections sur ton avenir quand tu étais adolescente ?

FACTEURS INFLUENÇANT LE CHOIX DE NE PAS REPRENDRE

Quels ont été les facteurs qui t'ont poussé à ne pas reprendre la ferme ? (Contraintes économiques, santé, famille, dureté du travail...)

Et tes frères et sœurs ?

Est-ce que ça a été le fruit d'une discussion avec ta famille ?

Est-ce que cela a pu être facteur de conflit ?

REFLEXION GENERALE

Comment perçois-tu la problématique de non-transmission des fermes ?

Comment l'as-tu ressenti dans ta famille ?

Procédure dure et sacrifice

Un jour ou deux de weekend, toujours plongé dedans

Climat actuel tendu de ouf, t'es indépendant et finalement dépendant de pleins de trucs

4. Annexe : Calendriers de vie

4.1. Arthur

	1ans	(ARTHUR)	2004	2006	≈ 2010
				8-9 ans	12 ans
so					pas d'autres personnes qui aient des ag
militaire	Maman pas milieu agri Papa ferme → animaux ↳ biringe mais bcp ↳ seule militaire ↳ militaire ↳ ag + en + agissant ↳ achat d'une ferme	vacance 1	Maman n'y croyait pas ↳ finaliser + elle pas milieu agri.	vacance 2 s'est fait.	Papa ↳ Kéroul n'vle femme ↳ vège (x prop) ↳ quid des projets communs
placé	Achat d'une ferme 10 ans après étude ↳ Papa + aide belle famille ↳ location de terrain	Petite ferme → Etables éparpillées un peu partout		Achat d'une grande stable ↳ mais utilisat. des petites étables pour le cage	raison - prise d'acte - char
état ferme				vit le temps que sa demande a son père 5h → 21h pas de congé	Serao couple finaliser Aide plus bcp ↳ pas Al'air avec certains pas * Contrôleur des impôts. - bétail - tracteur sans -
voix				enfant : se pose pas la question	↳ sa mère pas en vie Moment où c'était le plus clair au'il ne veut pas faire sa

2012 2015 ≈ 18	2020 ≈ 2021	2024
Choir ingé caril → aide par parents kot LLN ← dit qu'il veut aller une semaine sur 2.	→ sait par forcément ce qu'il voulait faire consomme et grande sur faire → focus la dessus pour carrière plutôt qu'agri	Diplôme sans d'étude → long matre Travail aid → ça se passe bien mais veut un jour changer → sans consomme plus qu de la nourriture produit par son père etc. AVRIL 2024 → Papa doit se faire quér → étude → 8 semaines de repos.
Passage au bio → chngmt et de l'espèce maître, le l'age solo.	continue blanc bleu dans petites stables diversificat. → poules aux les cups. → vente pour les particulier Rejoint coopérative → viande → retour à l'élevage → piquet → patus.	contact avec consommateur à sens du travail moment dispo pour aller pendant le moment Avril → juin → fait qu'il travaille avec Commence à se reprendre
se sentir "dépassé" par les animaux. → source de stress is ce genre de culture → (encore à l'étude) → puis on se dit qu'on peut pas être content petites aidées par ci par là → déplacer les bêtes. → toujours pas forcément intéressé →	a remplacé son père pour blanc bleu une semaine de vacances → dit à son père d'arrêter on se rend compte que ça doit pas être "comme ça". → peut changer évaluer la ferme	→ Papa content mais sait que c'est pas arrivé.

4.2. Camille

(CAMILLE)		10 ans	12 ans	14
	6 ans	école à côté de la maison		Devoir bien accompagner secondaire → Bastogne → anonymat → amis pas mit
ès,	Maman → Gney Papa → agri école technique	Dispute GP maman → terrains concurrence →	GP Papa très présents sur le site GP maman éloignés	
	Découverte après l'école → choulette		Travail sur la ferme (jusqu'à aujourd'hui) → tous les jours de 8h30 → 12h 16h → soir, /	image négative → au départ fille fermée à elle → puis cool.
	Reprise ferme GP paternel → 3 sœurs → aucune dans leur milieu Maman → mère qui a repris la ferme → conflit autour des terrains → avec GP aussi	Mariage → rénovation 1 étable en maison GP → 1 étable → ferme qui évolue chaque année	Chacun ses tâches dans la → 5 étables on refait, note techniques	
ix		Pq pas prendre?		

16

mières
études
sup
sest
au
191

→ critique d'autres
début secondaire
les gens comprenaient
pas, fin secondaire
→ accueil des copains, espèce.

Pression
par le local
travail
option
etc.

Frère
après aux
études
→ FJA.

- Ambition
- vouloir changer
de mode de vie

→ j'aimais pas, j'en avais
marre

terre

18

+ découverte
d'autres
milieux
ado → bac 2

Zauvain
→ découverte
de bip de monde
plus la fille de
→ copain milieu agri.

FJA?
non aime
mais bien
milieu

Diplômée l'année
passée
→ second master
+ prési

ESEC → pas la m qu'à Bastogne
Soutien des parents m si
pas très comprendre
Relat depuis les études
→ ils sont plus ouverts
Cousins → grand reprend pas comprendre pq
petit pas sûr possible

C'est cool, contente
d'avoir évolué la dedans

Colruyt
→ coopérative de
plusieurs agri
→ chiffre fixe
du bétail vendue

Evolution Techno
apportée par le frère
→ inséminat, collier, ...

Manif ALOI
→ agri mobilisés
→ crise de la viande
parents participent.

Frère vété qui
travaille sur
la ferme et
va reprendre.
→ est-ce qu'il va
vouloir arrêter → essay et
puis on voit
→ nouveauté
techno

Pq pas apporter mes connaissances?
→ ouverture, évolution?

4.3. Romain

90'	98	2000	(ROMAIN)				
				7-8 ans	10-11 ans	12	13
		Naissance.				collège "élitiste".	pas vu mt des eq. ann agri. ↳ en parle par tr ↳ méconnaissance et jugement.
18,		maman 100% aidante.		début du b.p.			début de sa grande sœur
				début s'occuper des animaux ↳ frustré parfois enne de jouer.	début machine → ensilage fan.	y aides pdt secondaire pq travail + corvée ↳ mais toujours petit coup de mains → surtout récoltes.	Parfait rel. frère pour
		Grand père plus aggrandiss- ement avec père.			Déjà vient regarder le travail de son père.		
				Veut devenir agri.		questionnement de la reprise ↳ doute sur l'élevage	

16-17 ans	18 ans	2022.
P. par foin SiEP. ↳ passer le quoi faire trop de choix ↳ prof d'histoire - negociation pour savoir pas de vacances	Jusqu'à la pas de vacances Choix études histoire.	
Maman qui commence à en avoir marre.	→ elle comprend ↳ papa plus dur. Début vacances en famille.	noti maman. (dém pattain Redemander ↳ ça si il est sûr achète du choix une ferme
illégal : et leurs investissement. permis tracteur mais blessure se rend compte des galère administrative	Serenseigne niv substat bio. Au début rentre tous les WK. + moments ponctuels épaulé pendant l'été.	Papa 2 accidents à la ferme → 2022 → 2023. Nostalgie car fin S'est occupé de la ferme pendant la saison de change. killé mais pas faire sa vie ↳ trop de change.
Galère +++ administratif Réunion comité agricole.	Achat moissonneuse ↑ travail car tout faire tout seul. stragiques à la ferme.	Fin des galère communes Commencer les démarches de vente. Ferme se vide petit à petit → 1450 vaches tout vendu
Se poser la question sérieusement.	Confrontation aux choix → unif → ferme. ↳ Si reprise → bio. → agri familiale. ↳ trop compiqué ↳ NON. → prise de conscience qu'ils devaient revendre.	Redemander à tous les autres enfants. Blessures qui précipitent les décisions → Agri pour un de ses enfants. 99% vendu

4.4. Louise

Age	2 ans	10-11 ans	12 ans (Louise)	17-18 ans 1991	2003	2004
Événements : Personnel parcours scolaire, amis)		choix école → musique. Copines pas sympa	copains qui aident choix pièce après pièce du théâtre + prof de français.	Études Romanes + Agreg copains qui aident. + stage théâtre poche.	Master en art du spectacle + stage théâtre poche.	
Familiaux (décès, divorces, disputes, etc.)	Papa d'Ala mère culturel → Remy 1992		Laure Jumeau → mort en 1.	Ferme péda qui s'est aussi faite chez famille maternelle		
à relation par apport à la ferme	Amenagement sur la ferme. souvenir de l'émission → Galère	Beurre avec G.N + tournée au beurre. Les gens rôle	IB ne se plaignaient pas. Traités des vaches D rayons ok tout de faire	Fin boucherie (subsidés ferme péda + construction local péda)	→ remerciement reconnaissance du milieu.	87 ans AS → aide de temps en temps plus
Événements relatifs à l'évolution de l'exploitation positifs ou difficultés	Boucherie à la ferme		Début du ménage. → obs financière		Ferme péda dans la région → hypochlorite	Ferme ressourcement → groupe fragilisés sur ferme Festival sur la
Évolution choix entrepreneur	18 ans → père → lettre. → contacts animaux.				Parents paient des études → c'est pour que ça soit utile	

2014	2015	2018	2020 2022	2023
à ou noirs Burkina Faso quitter pour venir ici.		autre culture d'orth. noir	separat.	
		naissance dernier enfant		
Burkina Faso la ferme à l'ouest.			Geste nourriture saine. ↳ TRANSMISSION DE GESTES.	
à mi-temps action. ↳ pense à reprendre.			Construct- installat.	

4.5. Gustave

2000		GUSTAVE		2016	2017	2018
	3-5 ans		secondaire	5 ^e secod.		
s)			musique ↳ hésite à parler vers la musique ↳ ingé civl. pas FJA	Finalment retour vers sa L.N. ↳ soutenu par parents.	Fin bringé Stage ferme des Nayer ↳ chaudière à la maison ↳ plus petit stage pour femme	
icès,						
.)						
r	toujours bien aimé		Écart mais continue à aider surtout intérêt pour la musique ↳ travail- ↳ n'a pas ↳ sement ↳ intérêt pour ago.	jointe avec ago.		
	père déjà agro enri. Ferme pepla boucherie ferme monnaie					Agri de ↳ ar
ix	↳ Repnsa précipité.					au départ juste les mais père pepla ↳

2019 2020
2021 2022

rendeur phyto → Rosier
acti indep
complément
autre → alizherbage
mécanique
Père
carré
pied

FUGEA
↳ cours
Installation
sur la ferme
alors
format
phyto
licence

observation

père → diversification
lui → culture

leur
jeune
blessure
du père
est en
doute

Reprise association → SRSPJ
de fait → cession
↳ en changeant le moins
possibles

2024

↳ volume de lait
mais 400L laiterie
des Ardennes

4.6. Lucas

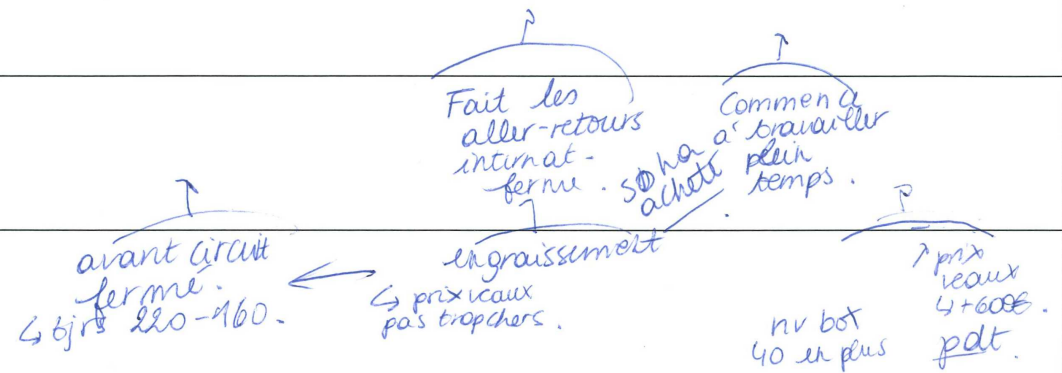
née	1997	97	6 12	12	(LUCAS)
e					16
ènements :					
rsonnel rcours laire, amis)				pensionnat	5-6 très bon potus → manuel indépendants, FJA.
miliaux (décès, orces, iputes, etc.)					
relation par port à la me				Sait déjà qu'il aime ça.	Faisait en sorte de pas travailler pour l'école le wk. a toujours su les horaires du boulot Tracteur moissonneur
ènements atifs à volution de xploitation sitifs ou ficultés				Avec ferme bâtiment tcha.	
olution choix reneur	18 ans papa reparti 4 mois d'absence ouvriers.				

~~2020~~ 2018 2019.

2020

2025

Pas son obj
premier
mais continue.

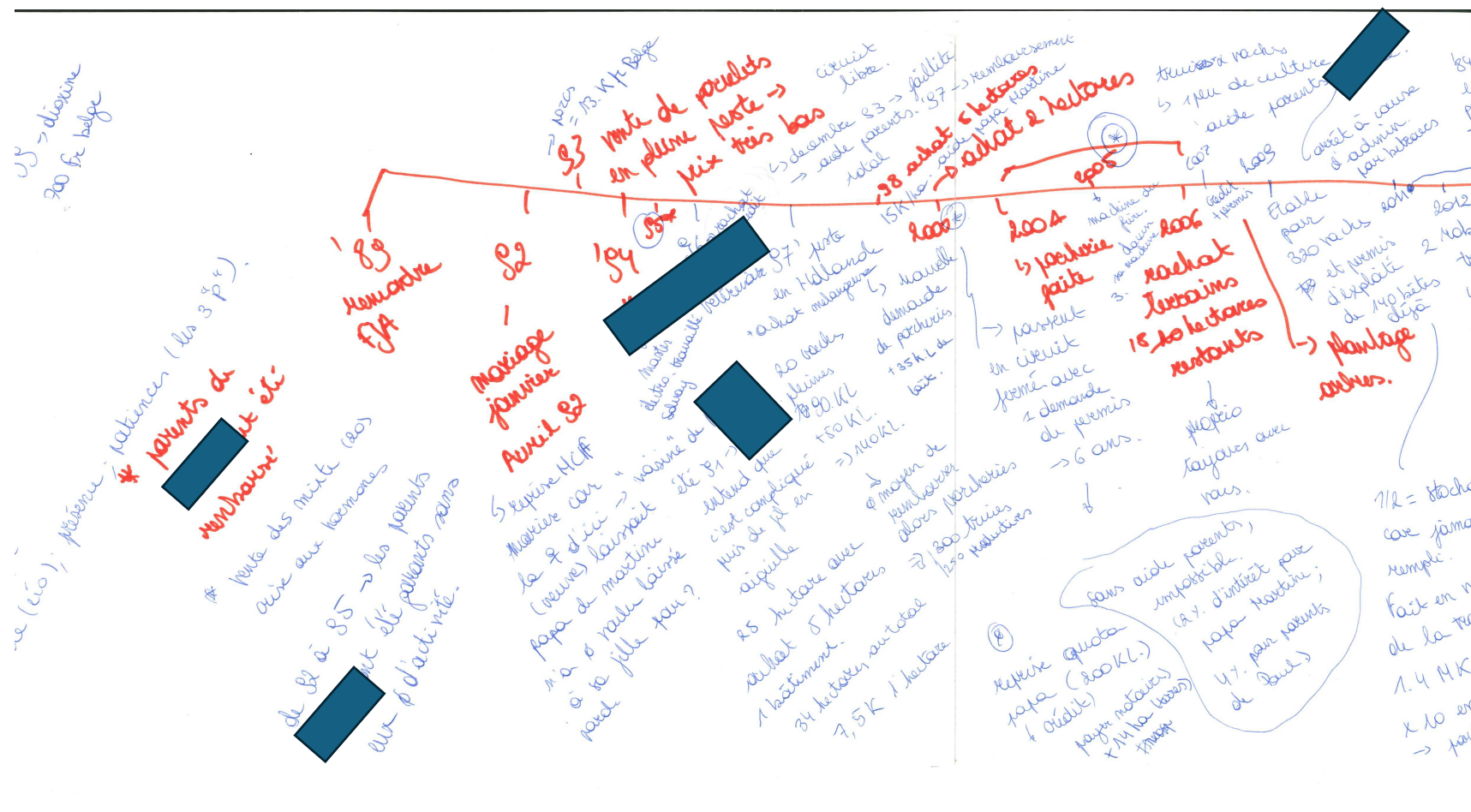


4.7. Marc

	92	96	(MARC)	2012	2012
				12-14	14
s)				enseignement général ↳ autre publ → Boumout	enseignement technique électromécanique ↳ Schimay + rural
écès,					Bol détro méta charles Sortis débüt ↳ ET
ix)					
ar	Reprise de la ferme (petite)				études ↳ passe b temps
3	Reprise de la ferme (petite) ↳ 250 truies.	trou peu ↳ demande permis → 6 ans ↳ compliqué	Au début en plénière dans la petite étable ↳ 25 vaches au début puis augmente.	étable beauté à l'ancienne ↳ renforts table	pas envie d'arrêter la traite. Crise du lait ↳ Fautbel Discussion sur la traite Robot? ↳ parents veulent pas mais enfants oui)
ix					Si études parce que certain de la ferme d'une bon

			2020
21			
master mons.	contremaitre solvay PVC	) → possibilité d'être cadre	Arrêt travail à côté.
			Rencontre avec Compagne ↳ milieu agri Arrêt FJA.
de à ferme.	content d'avoir comme autre chose		
			Mathieu veut aider chngmt rythme naissance trine + service de remplacement
et as prendre assurer place.	Travailler à l'extérieur (ferme) → contremaitre solvay PVC. — en m temps. ↳ Faut faire un choix.) → tu commences à être dépassé.	→	Renforce l'idée de reprendre ↳ Maman oblige) → puis copine donc parents rassurés.

4.8. Henriette et Armand

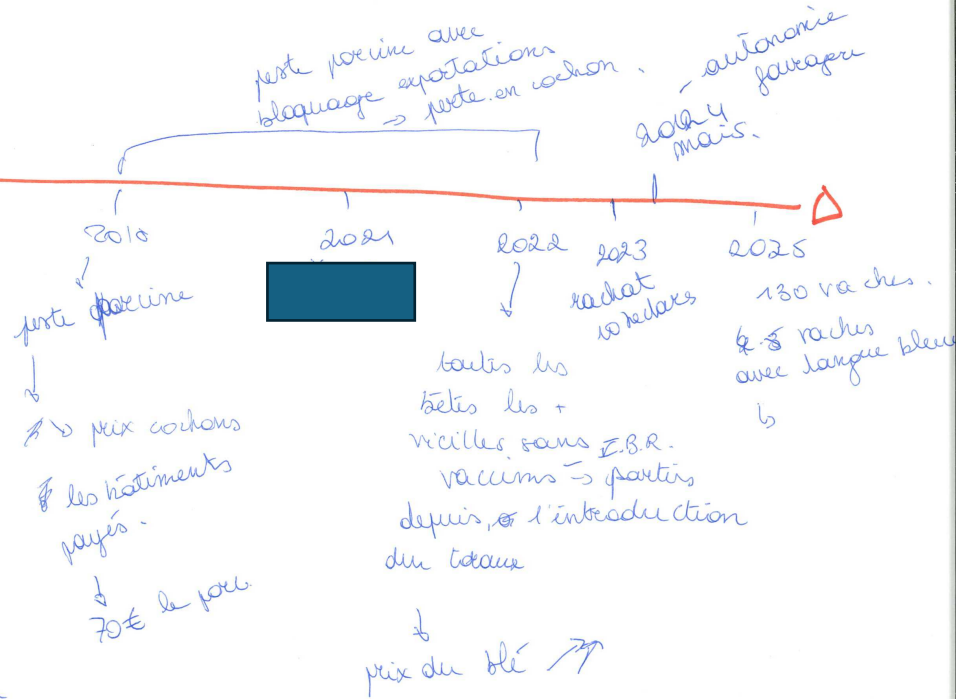


quide de
- après WWII
t, ni -
administré par eux qui avaient
100% dans 1 pds commun pour jaunes.
→ cessé en 2015
→ passage helvétique.

ide
a
qui t.
lus
donne
p d 80 vaches
n achat mais
avant 50 m
(pétrole)
+ 15 vaches
(25K)
→ 85 vaches
avoir 8 troupeaux
I.B.R.

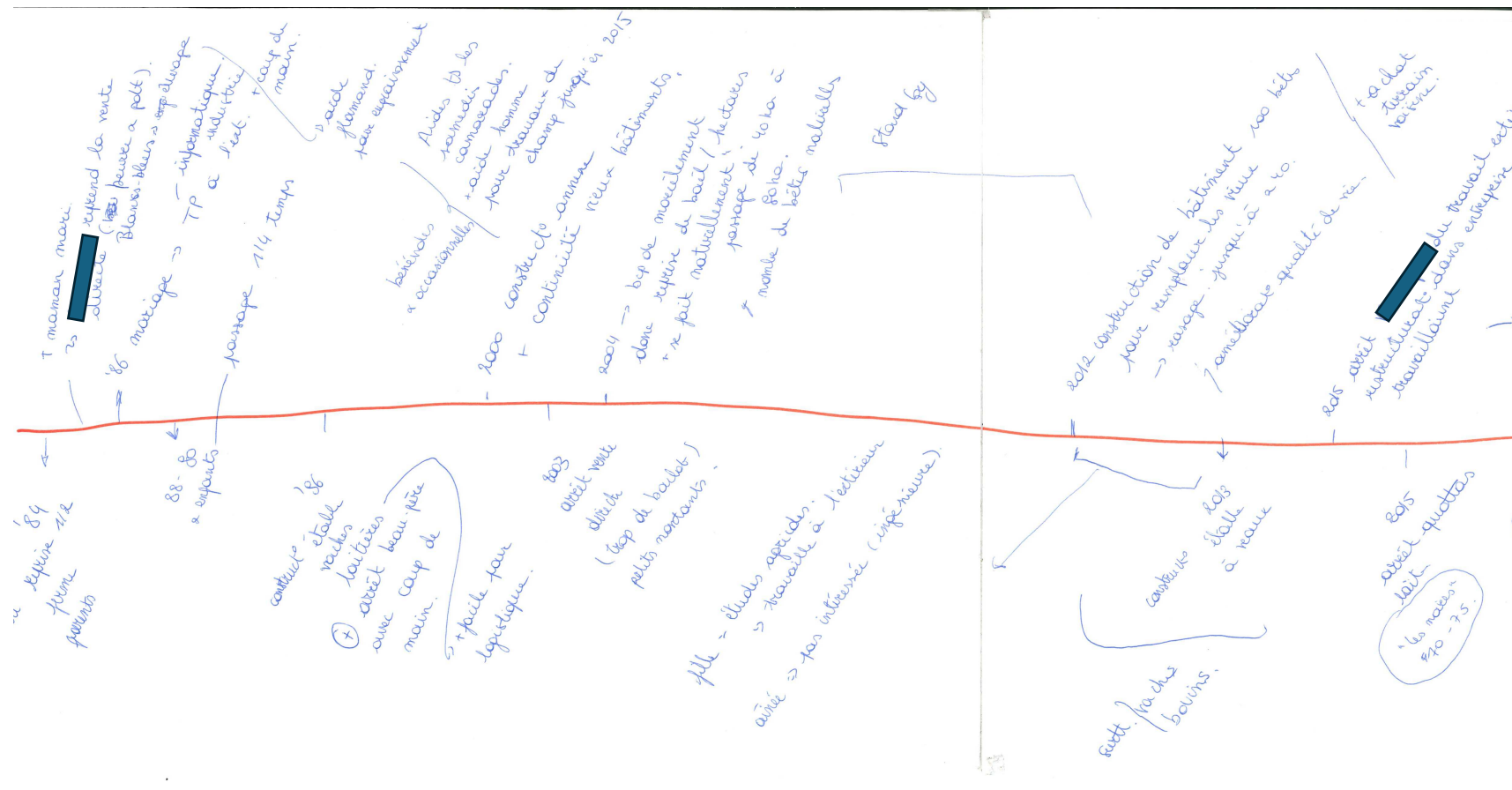
ation
lait
ans.
auate.
sept
Hélic 2008. (vire + report
dégager de leur biterie
→ ils ont changé d'avis.
donc + beaucoup de lait
+ 2009 vire de lait
→ mais n'avait les
pous. faut continuer
à y croire)

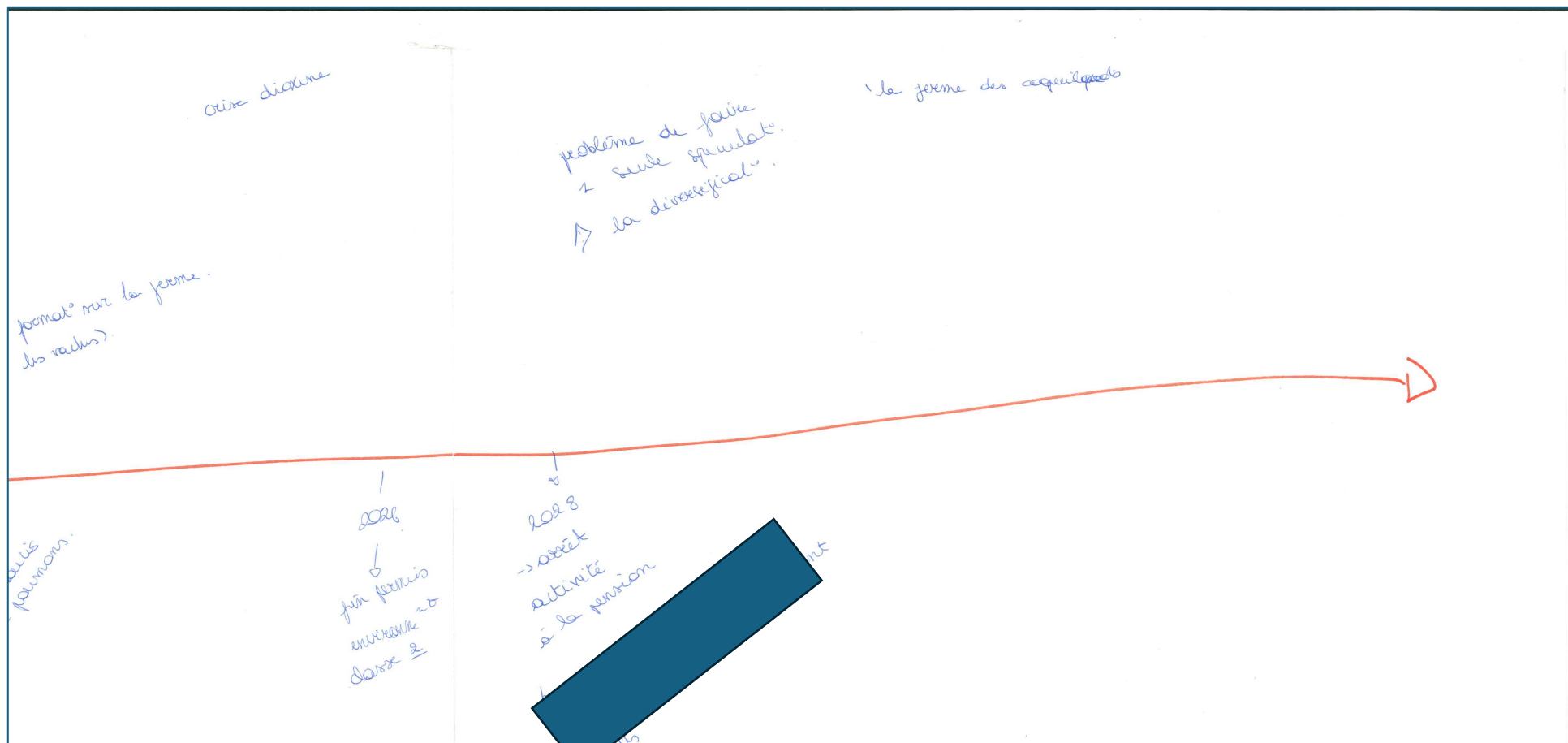
2016
125 vaches
30 vache.



32 t. du troupeau perdu neoproteine.

4.9. Colette et Bernard





4.10. Gabin et Jasmine

de ré [redacted]

stérilisation exploitat

taille ?

production ? ^{10 23,5 ha}

SAF / propriété ? ^{12 34%}

loans humains ? [redacted] ^{devenue}

Type de reprise ? MCF

mat' ?

relé épouse ?

0,3 ha de prairie

bois → 20 + cette année

1 moutons - 1 mâle

[redacted] par plaisir

aducteurs, - enseignement / traduction

φ d'ailleurs apr.
→ plutôt la sœur.

Nick (exploit), vacher mouton,
20 ha.
Mais au final peu
d'investissements → plus
adapté à la
78-79

Enfant
→ 14 familles
liées avec
animaux
qui vivaient
de alo-
mais sont
les seuls

pour
moutons,
vaches vaches,
mais "lait"

Dépendance 20 vaches
sans de traite "pipeline".
→ le + rentable.
→ avoir impt. de
au profit.

[redacted] à côté
à financer
à financer
(sans 2 pages).
Exercice

1977 →

diets
fixe
&
envoyé
que sœur

[redacted] véritable
continue
↳ Admin
sa sœur
finalment
au nom de

[redacted] autres qui
ont d'abord
continue

80' Modernité
- spécialisation
- lait - φ caillon.
et spécialisation
général

Travaux
se-même
→ moines
avec
modernité
clarté
participatif.

avec VIMA.
2-3 mois
clarté
saverie

83' quotas
lactives
↳ pour gagner
il fallait
produire +

→ 100 marché communs
limité dans product
lactat quotas.

entre 200K - 230K.
→ ne savait comment
réagir car limite

par cette portion +
stabilité de prix
jusqu'à 2013
→ faibles

4.11. *Marcel et Marceline*

exercice à implémenter (8)
→ triomphe car les 10% certains
à l'âge relatif

Le seul
véritable être humain → implication
puisque à recevoir
plus variables.

sachet stock, animaux, matériel
certain privilégié = certaine sécurité.
les bâtiments, banque à dit non.
↳ bail de 18 ans, et bâtiment ne pouvait pas perdre
sans en charge assurances
sans payer à cet
— 1998 → sachet paillés du voisin
soaine d'hô. que est
régio. (+)

1871
1^{er} 1880 et 1880
travail p^o aidant
carrat par 2 documents.
1880 à 80 - 1 postellement
payé.
pense qui comble
financièrement M.H.F.
(p-p étaient apr^s).
Adolphe à Aubay)

évalue au
 sidant au
 soc. 3 millions
 → mme, forme, am...
 inputs (surstock aéré)
 out aide durant vacances
 et weekend. Pour travailler
 sans forcer a second = vélo
 très rapidement durant
 études.

2001-2002 $\Rightarrow$ dioxyna
luc à le surproducti
cata fan com

1980.
→
contexte agricole
très fr.
fallait répondre pour
obtenir aides aux limités
à 35 ans.
Savage (lait / viande)
150-200 boles.
11tn : 200 → monte
jusque 300.

PAC 1984
 ↳ administration ++
 ↳ les syndicats
 se sont spécialisés
 dans leur secteur
 années '80.

d'idées fixes
 fille de l'Alliance
 agricole.

N'a pas continué après.

↳ demande
 de paiement
 auprès des
 agric pour
 remplir leurs
 papiers

se tu payais,
 tu étais mal
 tu pay
 autres
 après.

lié au
 P.S.C

Année 2000,
plus change d'avis.
Devenue trop compliquée. a
voulu partir de la même
A il faut penser

20 lactiers →

2003 → prix du lait 21,00€ / 100L.



→ le bête n'a fait qu'un raptage. (aussi peu de ssp).

2015 déts jps.

2014
↳ arrêt
travail
de l'épave

2020
gts.
surveillance

2021 → déts manon.

2021-2022

repenseur
potential
mais financièrement
a dû abandonner

NiMA.

↳ c'est à ce moment-là
que la transmission
s'est mise en route.
→ travail que forme réelle
si elle reste en utilité.

recension difficile parce en communisme
↳ les prairies étaient en communisme
indivision par enfants, mais
survivants.

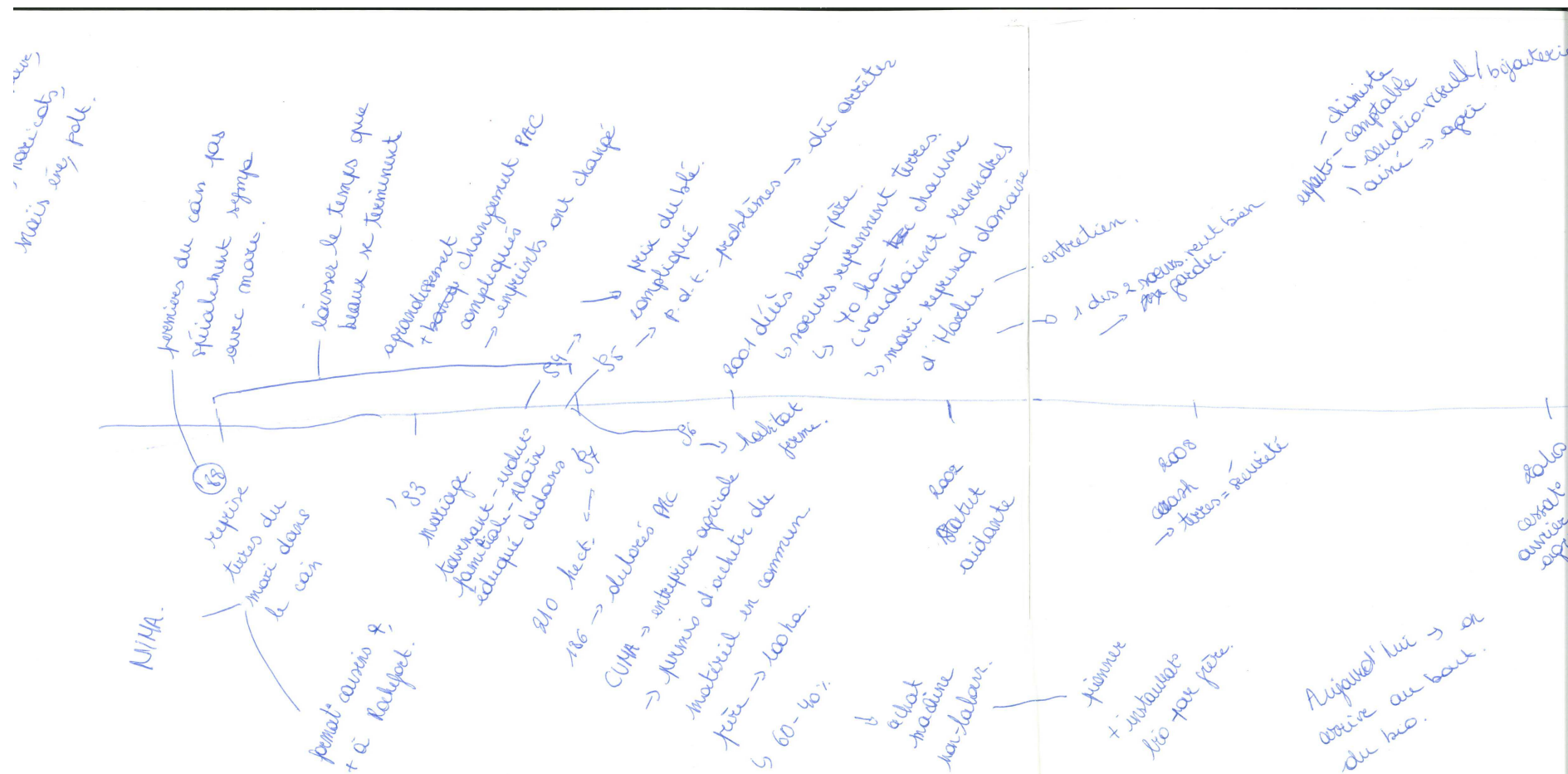
« le candidat
→ valait admettre
bâtiment à qq
prairies

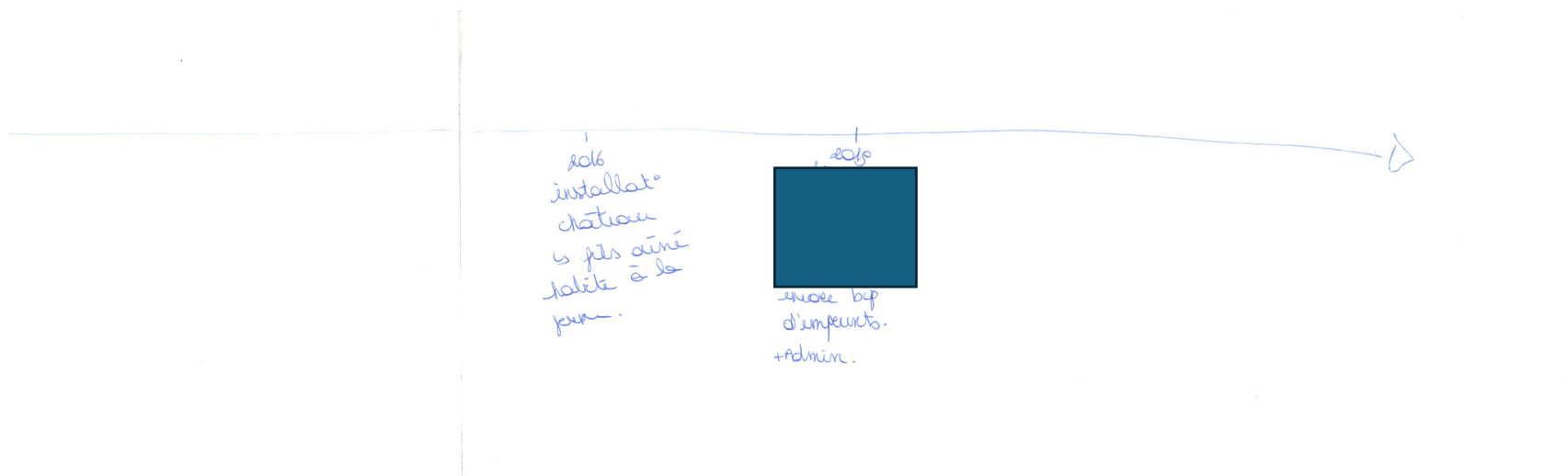
Ideal suite :

- qu'il y ait un repenseur
qui repense le site
- peut arriver man

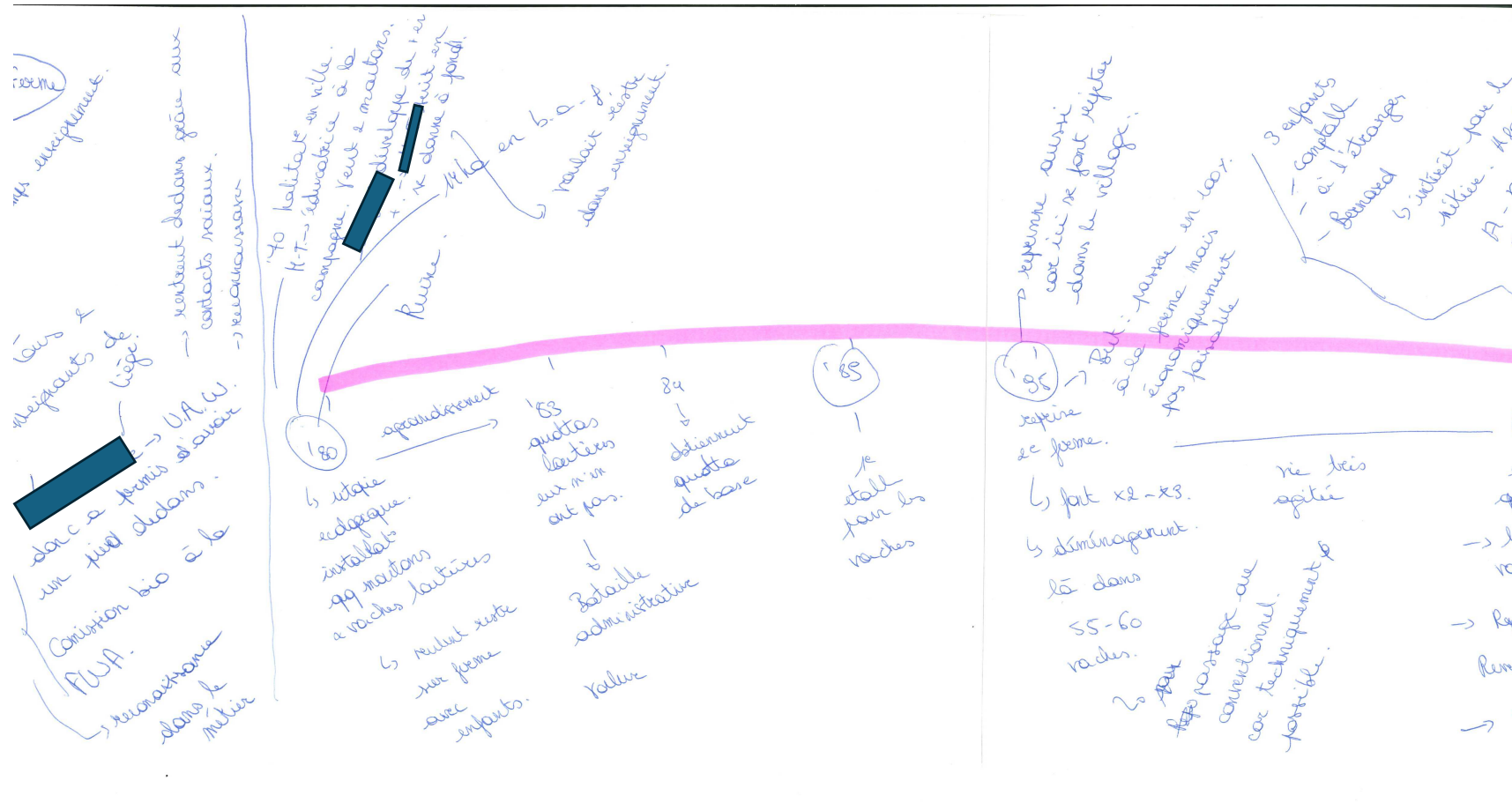
2022 → les terrains de la succession
sont proches des bâtiments. (types & ref.)
↳ pâturage.
sd agricole.

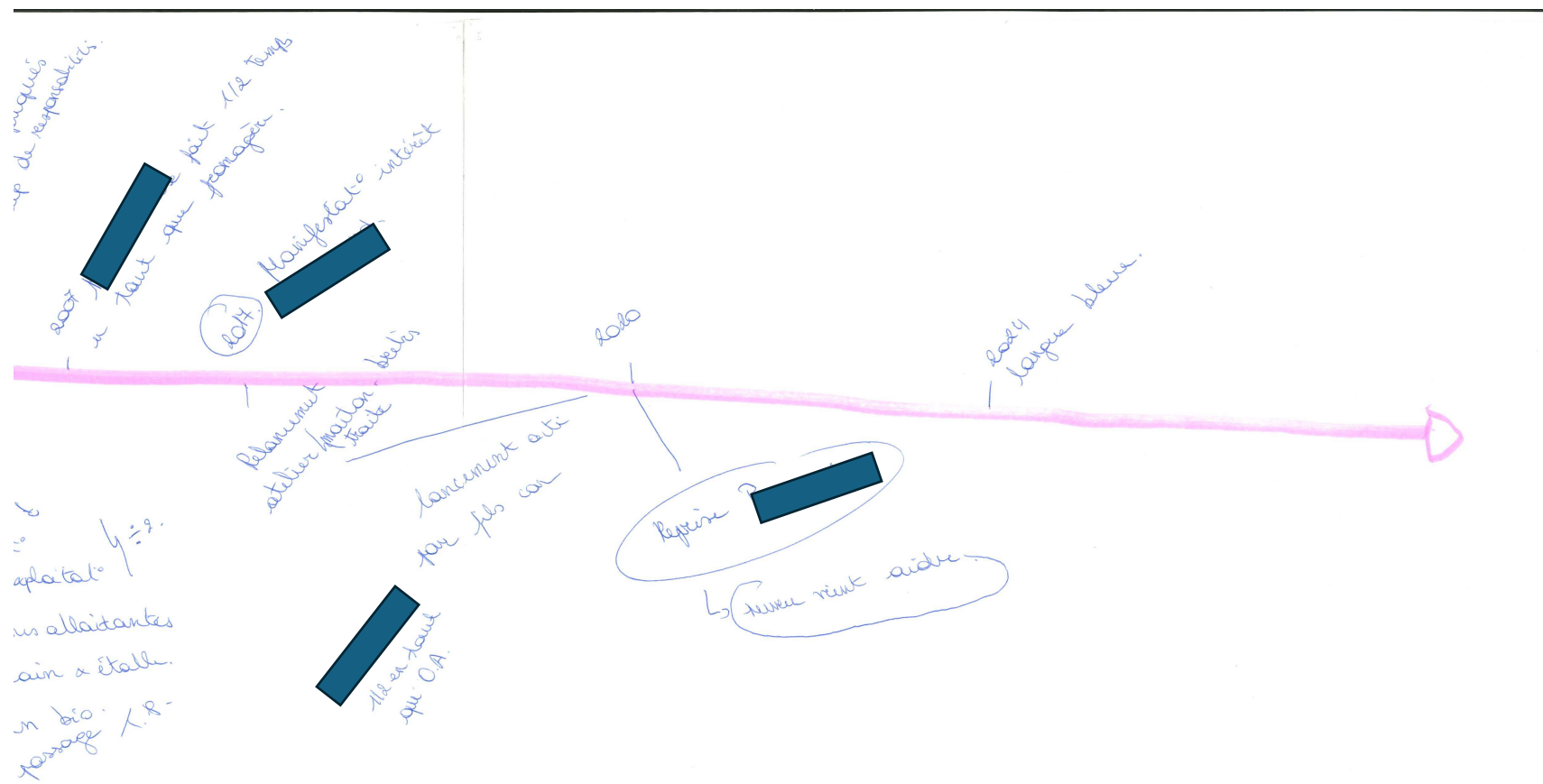
4.12. Ghislaine et Bob





4.13. José et Josette





Résumé :

Ce mémoire analyse la transmission des exploitations agricoles familiales en Wallonie, où 80 % des fermes ne trouvent pas de repreneur. À partir d'une approche systémique et de quinze entretiens, il met en évidence trois facteurs clés : le manque de préparation des cédants, la transformation du rapport au travail chez les jeunes générations et le poids des cadres institutionnels. Ces facteurs s'inscrivent dans un contexte de modernisation, d'individualisation et de perte de reconnaissance sociale. La transmission apparaît ainsi comme un processus long, non linéaire, nécessitant une réflexion globale pour préserver le modèle agricole familial.

Mots-clés :

Transmission, exploitation familiale, modernisation agricole, socialisation, famille, santé mentale

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)
Place Montesquieu 1, bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique |
www.clouvain.be/PSAD